l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 624 - 8 F

22 NOVEMBRE 1985

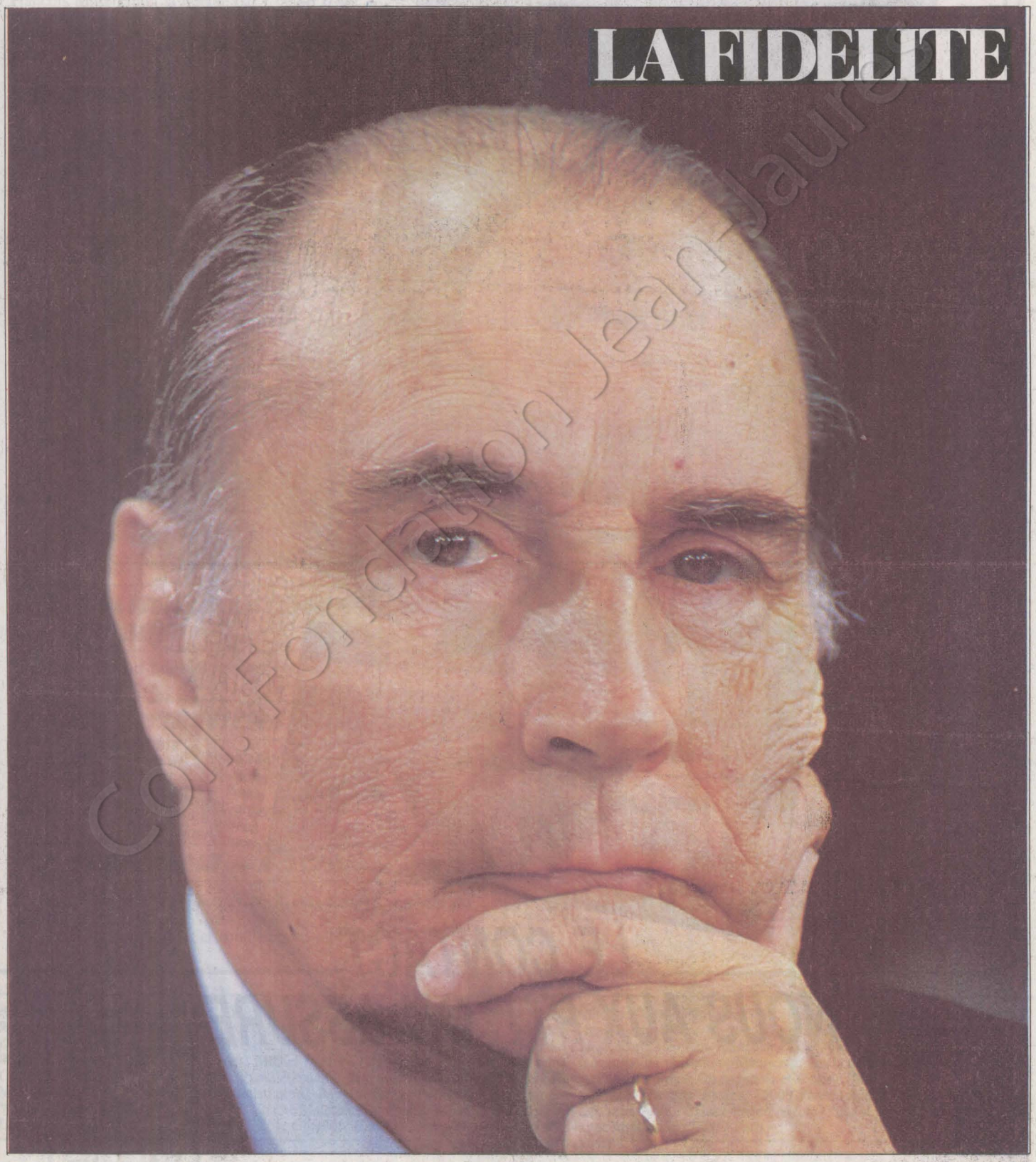

Coll. Fondation Jean Jaurès

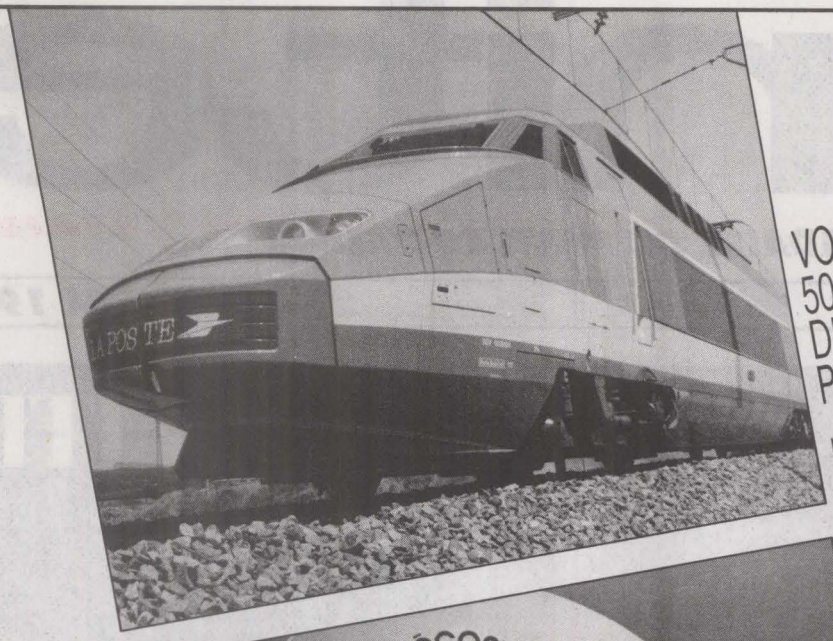

VOUS POSTEZ 50 MILLIONS DE LETTRES PAR JOUR...

Le TGV postal :
65 tonnes de lettres à 260 km/h
entre Paris et Lyon.



VOUS PASSEZ 80 MILLIARDS DE COUPS DE FIL PAR AN...

TELECOM 1 :
3 000 conversations simultanées intercontinentales, 2 canaux TV couleur et toutes les ressources de la vidéocommunication au service des entreprises.



VOUS SIGNEZ 600 MILLIONS DE CHEQUES POSTAUX PAR AN...

8 millions de Français ont choisi la Poste et le chèque soleil.
Une gestion informatique qui assure à chacun un relevé pour chaque opération.

LE CONTACT, NOUS AUX PTT ON ASSURE !

Coll. Formation des Cadres

SOMMAIRE

« L'UNITE »
N° 624

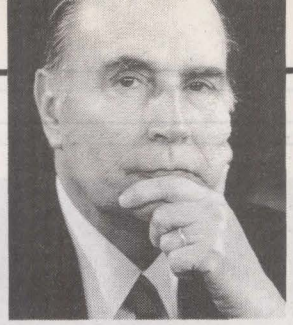

4 FRANCE

François Mitterrand : la fidélité par Claude Estier.
Droite : Chirac qui rit, Barre qui pleure, par Martine Ducousset.
Fronde bretonne contre l'homme d'Hersant, par Jean-Yves Marrec.

10 MONDE

Reagan-Gorbatchev : la paix a-t-elle enfin pris son élan, par Carlos Ferrari-Lopez.
Iran : Mojgan. 24 ans martyre et témoin de la barbarie khomeyniste.



12 POLITIQUE INTERNATIONALE EN BREF

par Carlos Ferrari-Lopez et Michel Mathieu.

14 LES ENTRETIENS DE « L'UNITE »

Edgard Pisani : « Le pouvoir ce n'est ni sale ni dégradant. Ce n'est pas le compromis entre le rêve et la nécessité : c'est la responsabilité. »
Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï.

17 ECONOMIE — SOCIAL

Aménagement du temps de travail : il était temps !, par Claude Jadoul.
Nationalisées : respiration et souffle court, par Marc Perry.

20 RACISME — IMMIGRATION

L'Union sacré, par Jean Liberman.
Entretien avec Yves Jouffa, président de la Ligue des Droits de l'Homme.

22 ECONOMIE EN BREF

par Stephen Gere.

23 MEDIAS

Télévisions privées : tel est pris qui croyait prendre, par Jean-Paul Liégeois.

27 SOCIETE

Chirac — blues entre béton et bitume, par Denis Dangaix.

28 SPORT

Coupe du monde : d'abord un ballon... d'oxygène pour le Mexique, par Philippe Maquat.

30 CINEMA

par Martine Ducousset et Fabian Gastellier.

34 CHRONIQUE LITTERAIRE

par Claude Glayman.

36 LIVRES EN BREF

37 TELEVISION

par Fabian Gastellier.

38 JEUX

par Rémy Albert.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

LA FIDELITE

PAR CLAUDE ESTIER

PARCE que François Mitterrand est peu prodigue de conférences de presse élyséennes – quatre seulement depuis 1981 – les propos qu'il y tient ont une singulière portée. Il en est bien ainsi de ce qu'il a dit jeudi après-midi dans plusieurs domaines où son opinion était attendue.

Ce qui aura peut-être le plus marqué, si du moins quelqu'un en doutait, c'est la volonté du président de la République, élu pour sept ans, d'aller jusqu'au terme de son mandat. Pressé de questions sur ce que serait son attitude au cas où l'actuelle opposition deviendrait majorité en mars 1986, il s'est obstinément refusé à se placer dans cette hypothèse, décevant ainsi la curiosité obsessionnelle des journalistes sur la cohabitation mais précisant clairement qu'il respecterait la décision des électeurs et qu'il ferait son devoir.

François Mitterrand sait mieux que personne que la majorité actuelle n'a pas la faveur de l'opinion, du moins telle qu'elle s'exprime dans les sondages. Mais il pense que les Français sont injustes avec elle compte tenu de l'œuvre accomplie depuis quatre ans et demi et dont il est convaincu au fond de lui-même qu'une grande partie ne pourrait être remise en cause si aisément par les partis de droite, quelles que soient leurs proclamations d'aujourd'hui. Il en est ainsi des avancées sociales depuis la retraite à 60 ans pour tous jusqu'à la cinquième semaine de congés payés, de l'ouverture de nouveaux espaces de liberté (décentralisation, lois Auroux, suppression des tribunaux d'exception, élargissement du paysage audiovisuel, etc.). En ajoutant à cela les résultats obtenus en matière de lutte contre l'inflation, la diminution du déficit de notre commerce extérieur, les efforts accomplis en matière de formation et de recherche scientifique, en y ajoutant encore tout ce qui commande notre indépendance nationale, à savoir notre stratégie autonome de dissuasion, la nécessité de se préparer aux nouvelles technologies de l'espace et enfin la dimension européenne dans laquelle se situe l'action de la France, il y a là un ensemble de domaines sur lesquels les Français devraient faire bloc.

Le président n'en appelle pas pour autant au consensus, mot qu'il rejette en lui trouvant une parenté avec le vocabulaire des médecins de Molière. S'il veut rassembler, il est également respectueux de la démocratie, de la libre expression des opinions et il trouverait malsain qu'il n'y ait pas une majorité et une opposition qui aient des points de vue différents. Pour sa part, il ne met pas son drapeau dans sa poche et n'a pas hésité à se lancer dans un vibrant plaidoyer pour la fidélité aux valeurs de gauche qui n'ont cessé d'inspirer les gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius même si l'exercice du pouvoir depuis 1981 a appris aux socialistes à savoir apprécier le moment et le rythme des réformes à mettre en œuvre.

Cette fidélité aux valeurs de gauche, le chef de l'Etat a tenu à l'exprimer, entre autres, sur un sujet aussi délicat que l'immigration où après avoir rappelé que c'est dans les années soixante-dix qu'on a fait venir en France, chaque année, des centaines de milliers d'étrangers parce qu'on avait besoin de leur travail, il a dénoncé l'amalgame fait par les partis de droite entre immigration et sécurité en proclamant hautement que les immigrés venus régulièrement en France y sont chez eux. Langage courageux et noble face aux vociférations de Le Pen ou aux hypocrisies de Chirac. D'autant plus courageux qu'il est à contre courant. Mais François Mitterrand n'était-il pas déjà à contre-courant lorsque, pendant la campagne de 1981, il s'était prononcé pour l'abolition de la peine de mort avec une franchise qui n'avait nui en rien au combat qu'il menait alors contre le candidat de la droite.

Quant au point noir du chômage, le président ne l'a pas esquivé mais il a pu répondre là aussi aux mensonges de l'opposition : contrairement à ce que celle-ci affirme, la France se

Comme en 1981, lorsqu'il réaffirma son hostilité à la peine de mort, François Mitterrand à contre-courant de la démagogie ordinaire a tenu à préciser – au cours d'une conférence de presse de grande tenue – que les immigrés devaient se sentir en France « chez eux ». Fidèle ainsi aux valeurs essentielles de la gauche.

Fondation Jean-Jaurès

trouve aujourd'hui en meilleure position que la R.f.a. et la Grande-Bretagne où le chômage continue à augmenter alors qu'il a légèrement baissé chez nous. Ce sont les premiers fruits de la politique rigoureuse menée avec l'objectif prioritaire de réduire l'inflation. Sans doute la majorité des Français ne se rend-elle pas encore compte que c'est là la seule politique possible. François Mitterrand en est conscient lorsqu'il reconnaît qu'il faut du temps pour que l'on se convainque que la gauche peut mieux gérer le pays que la droite. Il reste moins de quatre mois avant les élections et il y a certes beaucoup à faire pour entraîner cette conviction.

Le président de la République ne pouvait évidemment pas ne pas être interrogé sur l'affaire de la 5e chaîne de télévision qui a déchaîné une telle tempête depuis le début de la semaine. Il a ramené les choses à leur juste mesure en rappelant l'historique de cette affaire *(voir notre article en page 23)* et en soulignant, ce que la presse se garde bien de faire, qu'il n'y avait aucun autre projet concret que celui soumis par le groupe Seydoux-Berlusconi à qui vient d'être accordée la concession. La Compagnie luxembourgeoise de télévision liée à une banque belge qui est elle-même associée au puissant groupe américain Murdoch n'ayant manifesté que des intentions. Il est, certes, normal que l'on s'interroge sur le déplorable précédent italien mais François Mitterrand a eu beau jeu de répliquer que celui-ci s'est développé dans le cadre d'un libéralisme sauvage alors que la loi française et le cahier des charges qui en résulte fixent des règles strictes à la production et à la diffusion de cette nouvelle télévision privée. Les cris d'orfraie de la droite sont bien mal venus alors qu'elle a inscrit dans son programme de privatiser Antenne 2 et F.r. 3 pour les vendre à Hersant ou à un groupe du même type.

Le président de la République s'est prononcé dès janvier dernier pour l'existence d'une télévision privée en partant du fait que le développement des nouvelles techniques dans les toutes prochaines années rend impossible le maintien du monopole mais cette ouverture ne se fait pas au détriment du service public de l'audiovisuel que le gouvernement entend aider à demeurer garant de la qualité des programmes.

C'était là encore une mise au point nécessaire qui n'empêchera évidemment pas l'opposition de poursuivre ses criailleries. Mais depuis jeudi les choses sont plus claires. C'est bien un choix entre deux politiques, entre deux conceptions de la société que les Français auront à faire le 16 mars prochain. Quatre mois avant l'échéance et en se situant au niveau où il entend demeurer, François Mitterrand a dit à la fois quel est le sien et qu'il n'a pas changé.



Sipa-presse

© Fondation Jean-Jaurès

CHIRAC QUI RIT ET BARRE QUI PLEURE

PAR MARTINE DUCOUSSET

Chirac leader incontesté d'une droite revancharde se sent pousser des ailes. Pendant ce temps son rival piétine... et en profite pour balancer un énorme pavé dans la mare du maire de Paris : sa récente position sur l'immigration. Barre mesuré sur ce problème c'est pour mieux accuser Chirac qui ne l'est pas.

CRAC, crac, a croassé Black Jack, bien décidé cette fois à se tenir aux branches. Maintenant, fini de plaisanter. Je vais leur montrer de quel bois je me chauffe, et leur prouver derechef que je suis le meilleur. Non mais, qu'est-ce qu'ils ont tous à m'embêter, les Barre, Léotard, Le Pen et autres braconniers de l'opposition venus chasser sur mes propres terres ? A droite, il n'y en a qu'un de bon. Et c'est moi.

Crac, crac... C'est indéniable, Black Jack a repris du poil de la bête. Lui qu'on voyait couler à pic depuis longtemps déjà à réussi à refaire surface. Oubliée, la morosité de ces derniers mois, oubliés, les dérapages et les déraillements d'hier. Chirac-le-fonceur croit à nouveau en son étoile.

Et il y va hardiment. C'est qu'il ne se sent plus, le maire de Paris, depuis son débat télévisé avec Laurent Fabius. La large victoire aux points que lui ont généreusement accordée les média — le Premier ministre n'a sans doute pas donné son maximum et l'a d'ailleurs reconnu fort honnêtement dans son dernier « Parlons France » télévisé, mais Chirac s'est-il vraiment montré si brillant que ça ? — semble l'avoir regonflé à bloc. Même si l'homme a le triomphe modeste, il n'en rayonne pas moins d'assurance retrouvée. Son drame à lui, c'était un prestige perdu, une image en lambeaux. Grâce au petit écran, Jacques Chirac a ravalé une façade qui s'effritait chaque jour davantage.

Mais la télé n'explique pas tout. Si le président du R.p.r. occupe aujourd'hui une position privilégiée au sein de cette droite qui le boudait il y a peu de temps encore, c'est ailleurs qu'il faut en chercher la cause. Parce que Black Jack s'affirmant finalement leader quasi incontesté d'une opposition revancharde, c'est, somme toute, dans la logique des choses.

Et Barre ? Ah oui, c'est vrai, Raymond Barre... Parlons-en, justement, du député de Lyon. Car si Chirac se sent pousser des ailes, c'est bien qu'à l'évidence son rival piétine. Forcément : quand on mise tout sur l'échéance de 1988, on laisse le champ libre à celui qui se préoccupe de préparer 1986. Les chiffres sont là, dans les sondages : le maire de Paris, qui n'obtenait avant l'été que 34 % d'opinions favorables selon le baromètre Sofres-« Figaro-Magazine », est passé à 42 %. Dans le même temps, son adversaire chutait de 5 points - 47 % contre 52 %.

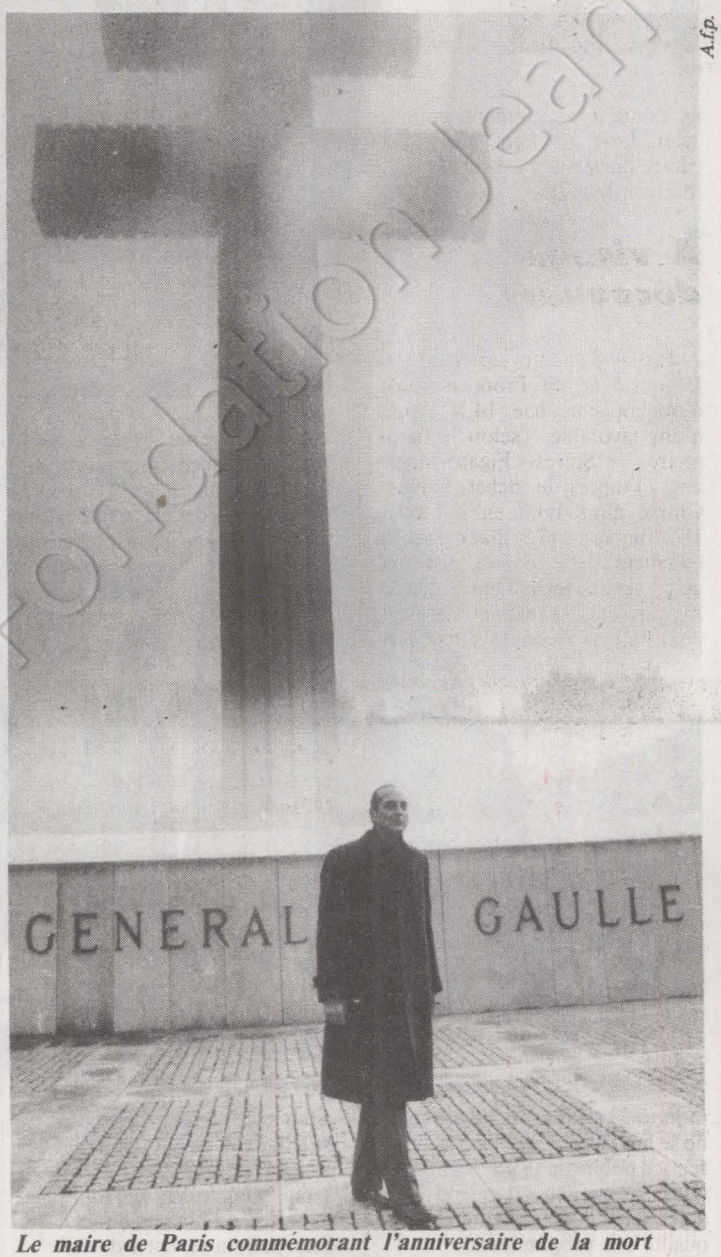

A.f.p.

Le maire de Paris commémorant l'anniversaire de la mort de De Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises.

Profondément légalistes

Alors, Barre out ? Rien n'est moins sûr. Mais c'est vrai que le « premier économiste de France » se trouve dans une situation moins favorable que par le passé. Son refus catégorique de la cohabitation — normal chez un homme qui vise avant tout l'Elysée, et parie sur l'échec d'un gouvernement « collaborationniste » après mars 1986 — est de plus en plus mal perçu, de moins en moins bien compris. La rigueur dont on lui donnait acte au début passe désormais pour de la rigidité. Et les Français, profondément légalistes, ne comprennent pas Raymond Barre quand il leur dit que le président devrait s'en aller en cas de victoire de la droite aux législatives. Les Français n'aiment pas qu'on s'assoie sur la Constitution.

Plus que jamais, l'ex-Premier ministre a besoin de prendre ses distances avec Jacques Chirac. Pour rappeler qu'il existe, pour souligner qu'il n'est pas pareil. L'un dit blanc, l'autre rétorque noir. Ainsi le récent discours de Barre sur les immigrés une pierre dans le jardin du R.p.r. « Quand j'entends parler notamment de mesures relatives aux prestations sociales, je dis que cela n'est pas digne des traditions de la France », s'est écrié le député du Rhône le 15 novembre dernier au micro de Radio-France Lyon. Et dès le lendemain il ajoutait, dans une interview accordée au journal « Sud-Ouest » : « Leurs enfants sont nés chez nous, ont grandi chez nous, ont fréquenté nos écoles (...) Nous n'avons pas intérêt à en faire une catégorie de résidents révoltés, qui pourrait

Fondation Jean Jaurès



A.f.p.

Chirac fraternisant avec des immigrés.



Raymond Barre, vu par Daullé.

devenir une minorité étrangère manipulée de l'extérieur. »

En ces temps de délire xénophobe, les politiques qui osent remettre certaines pendules à l'heure méritent un coup de chapeau. C'est bien, c'est vraisemblablement sincère, mais ça vous a, quand même, un arrière-goût de stratégie électorale. Obnubilé par 1988, Barre sait qu'il aura besoin, s'il veut gagner, des voix du centre. Et le centre n'aime pas, mais alors pas du tout, les détestables sirènes qui à droite, sous prétexte de charmer le Français qui vote, ont fait du racisme le tube de l'année.

Barre mesuré sur le problème de l'immigration, c'est pour mieux accuser Chirac qui ne l'est pas. Chirac qui veut supprimer les prestations familiales aux enfants d'origine étrangère, Chirac qui fait l'amalgame entre population venue d'ailleurs et délinquance, Chirac prêt à refouler, Chirac prêt à nettoyer. Chirac dans toute la splendeur de cette droite qui refusera toujours l'autre qui n'est pas comme elle.

Certes, le maire de Paris ne veut pas passer pour un sauvage. Il l'a redit à Rodez, le vendredi 15 novembre : « Rien n'est plus dangereux que le racisme (...) rien n'est plus indigne dans le cœur de l'homme (...) rien n'est plus bestial, rien n'est plus vil que le sentiment raciste. » Il n'empêche. Quand il cause à la télé, quand il s'exprime en congrès – ou quand il fait parler Toubon, son alter ego, l'autre Jacques – Chirac, n'en déplaise à l'humaniste qu'il prétend être, se conduit exactement comme Jean-Marie Le Pen. Sans l'outrance du verbe, c'est sûr. Mais le fond est le même.

A visage découvert

Est-ce d'ailleurs un hasard si le président du Front national n'obtient plus que 14 % d'opinions favorables (selon le baromètre Sofres-« Figaro-Magazine ») après le débat Fabius-Chirac alors qu'il en comptait 18 % auparavant ? Black Jack a tellement droitisé son discours qu'il serait réellement stupide d'avoir une coupable faiblesse pour Le Pen. Pourquoi aller chercher à l'extrême droite ce qu'on peut si facilement trouver à droite ? Car ne nous leurrons pas. Si Chirac est redevenu Chirac, c'est bien parce que la droite avance aujourd'hui à visage découvert. Chirac gagneur, c'est Chirac tout en muscles et en fermeté. Au R.p.r., on respire mieux depuis qu'on a vidé Elie Crespi, le conseiller en communication du boss. Un conseiller qui prétendait faire de son client un doux agneau, gentil, si gentil... Sans angles, sans aspérités. Total : Le Pen, profitant de la brèche, a semé sa pagaille partout.

Tout est rentré dans l'ordre. Avec un Chirac plus Chirac que nature, une opposition qui a retrouvé le chef qu'elle n'espérait plus, et un parti, le R.p.r., prêt à tout conquérir en 1986 : de 170 à 190 sièges, dit-il, soit 30 à 60 de plus que l'U.d.f. Un parti-poison susceptible de réduire à néant les ambitions de Raymond Barre. Car le barrisme, ce n'est déjà pas grand-chose. Mais sans appareil derrière, c'est vraiment rien du tout.

Crac, crac, croassait Black Jack, ulcéré de voir qu'on l'enterrait trop vite. Léotard ? Pfff... un gamin sans importance. Barre ? Oh, la la !, je m'en charge, je dégonfle la baudruche. Le Pen ? Soyez sans crainte, je vais faire aussi fort que lui. Bon, voilà, c'est réussi. Crac, crac, coucou c'est moi. Le meilleur. Mais pour quel pire ? ●

COUP DE SANG

La mort spectacle !

L'horreur ! l'angoisse ! la honte ! Fallait-il vraiment que les chaînes de télévision nous montrent en direct et à une heure de grande écoute l'agonie d'une petite fille colombienne ensevelie dans un torrent de boue ? Etait-il vraiment nécessaire que la plupart des quotidiens ne résistent pas au trouble vertige de publier les atroces photos de la mort d'une enfant ?

« Libération » poussant le voyeurisme complaisant jusqu'a cadrer le petit visage torturé en première page. La boue colombienne a pour longtemps maculé des médias si sourcilleux par ailleurs sur le chapire de la déontologie et de la liberté.

Quant on doit en toute hâte fermer le poste pour éviter à ses enfants d'avoir à ingurgiter entre la tranche de jambon et la crème caramel la mort en direct d'une gamine de leur âge on peut commencer à se poser des questions sur la responsabilité des chers confrères. Qui osera cette fois-ci nous jouer le grand air de « C'est de l'information ça Coco » ?

N. C.

DROITE: LA FRONDE BRETONNE CONTRE L'HOMME D'HERSANT

Homme d'Hersant, numéro deux au sein de l'organigramme du puissant groupe de presse de droite, le R.p.r., Bertrand Cousin, pensait, en émigrant dans l'Ouest pour figurer à la deuxième place sur la liste d'opposition conduite par l'U.d.f., y être accueilli comme le Messie. Mal lui en prit : son intrusion a déclenché une véritable fronde.

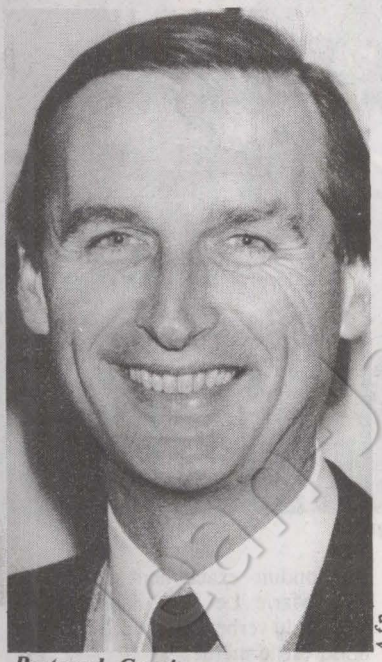

A.f.p.

Bertrand Cousin.

PAR JEAN-YVES MARREC

(de notre envoyé spécial)

DEPUIS des lustres, le département des Côtes-du-Nord, au cœur d'une Bretagne plutôt de droite, est enraciné à gauche. Ne comptait-il pas, aux dernières élections législatives de 1981, cinq députés socialistes : Charles Josselin, Didier Chouat, Pierre Jagoret, Yves Dollo et Maurice Briand !

Le bastion attire donc des convoitises de la part de l'opposition, une opposition qui montre, avec l'affaire Cousin, son vrai visage, celui de l'instabilité dont les électeurs bretons devront tenir compte au mois de mars prochain. « Comment voulez-vous faire confiance à des gens qui s'entre-déchirent pour la possession du pouvoir », dit Jean-Luc, un jeune Briochin de 20 ans, étudiant à la fac de lettres de Rennes, rencontré au café de la Paix, place de la Gare, à Saint-Brieuc. « Je vote pour la première fois en 1986 et croyez-moi, mon choix ne se portera pas sur des politiciens dont le manque de sérieux saute aux yeux ».

Cette réflexion d'un électeur de base reflète bien, à l'heure actuelle, le sentiment général qui se dégage au sein de l'électorat du département des Côtes-du-Nord. « Nos instances nationales critiquent la proportionnelle et prônent le retour au scrutin d'arrondissement, dit Marc, un militant guingampais du R.p.r., fort mécontent de l'arrivée de Cousin sur ses terres. Par contre, elles sont les premières à violer la conscience des électeurs de notre département. Comment voulez-vous expliquer ce double langage aux électeurs. »



Robert Hersant vu par Daullé.

Bertrand Cousin, l'homme à l'origine de cette fronde Bretonne, au sein de l'opposition, se présente comme un ancien énarque, maître de requêtes au Conseil d'Etat, qui a démissionné de son poste pour rejoindre Hersant. Devenu, en 1983, maire-adjoint de Brest où il fut l'un des adversaires en coulisse de Berthelot, le maire « démissionné » par Jacques Chirac, celui-ci annonce pour faire mieux accepter son intrusion dans l'Ouest : « J'ai de nombreuses fois chassé à Gouarec, commune des Côtes-du-Nord. »

L'explication du Tartarin de la presse Hersant ne convainc pas les notables du R.p.r. local. « Nous ne voterons pas et ne ferons pas voter pour Cousin, disent des militants paimpolais. Il a semé la zizanie à Brest au sein du conseil municipal. Cet homme est dangereux. Le groupe Hersant a mis sur pied une stratégie pour faire entrer à l'Assemblée nationale une quinzaine de députés bien à lui. Cousin est l'un de ses pions. »

Dans la région du Trégor, où Yves Nédélec, le maire R.p.r. de Lannion, devenu ambitieux après son élection de 1983, semble tirer par l'intermédiaire de personnes de son entourage, la fronde contre Cousin, la levée de boucliers a été générale. Dix élus Lannionnais ont rendu leurs cartes, dont quatre adjoints de Nédélec qui, pour une fois ne parle plus de maison de verre en vantant sa mairie où il s'est préparé bien des coups tordus depuis son investiture.

« Cousin doit quitter la scène politique du département des Côtes-du-Nord, précise Nédélec. Il y va de la dignité du R.p.r. »

Cette attitude n'est pas appréciée par l'état major parisien du R.p.r., qui a confirmé la position de chef de file, de Bertrand Cousin pour les Côtes-du-Nord. « La presse Hersant va peser de tout son poids dans la bataille des législatives de 1986, dit-on du côté de chez Chirac. On ne va pas décevoir les espoirs de ses protégés. »

La purge a d'ailleurs commencé dans les Côtes-du-Nord où quatre secrétaires du R.p.r. ont été relevés de leur fonction par Toubon et Arcelin, le secrétaire départemental. Ce dernier ne comprend pas le jeu joué par le maire de Lannion, Yves Nédélec. « En politique, on ne peut tenir un langage de caméléon : être d'accord un jour et penser le contraire le lendemain. C'est pas sérieux. »

L'U.d.f. : quitte ou double

A l'U.d.f., le deuxième partenaire de l'opposition pour la constitution de la liste de mars 1986, on perçoit très mal la venue de Cousin. « Ce Messie nous n'en voulons pas. » Dans cette affaire, son comité départemental s'estime floué par le R.p.r. « Paris nous impose une liste avec laquelle nous devons faire l'union, dit René Benoît son secrétaire départemental. La tête de liste nous revient. Les candidatures imposées d'en haut nous ne les acceptons pas. Dans ces conditions, nous pourrions très bien réviser notre position et faire cavalier seul. »

La partie de quitte ou double est donc engagée par l'U.d.f., dont les responsables bretons ne veulent à aucun prix d'une incursion des gens de la capitale dans leurs affaires locales. Ils préfèrent être les maîtres d'œuvre de leur cuisine, une cuisine qui peut mener le mouvement à une rupture, n'excluant pas la mise sur pieds d'une liste avec les dissidents du R.p.r. L'électorat du département ne perd pas une bride du duel fratricide de l'opposition dont le crédit s'amenuise de jour en jour.



Objectif : 10 000 de plus

La grande campagne que nous avons lancée depuis le Congrès de Toulouse nous vaut déjà plusieurs milliers d'abonnements nouveaux.

Mais nous sommes encore loin de l'objectif que nous nous sommes fixés. Il faut donc accentuer l'effort entrepris en profitant de l'accueil généralement favorable que reçoit la nouvelle formule de « l'Unité » qui nous permet de présenter un journal à la fois plus maniable, plus vivant et plus diversifié, en d'autres termes plus lisible et plus moderne.

Face à la grande presse dont la plupart des titres – quotidiens et hebdomadaires – mènent un combat permanent contre les idées et l'action du Parti socialiste, « l'Unité » reste le seul organe d'audience nationale qui exprime ces idées et soutient cette action. C'est une lourde responsabilité à laquelle nous ne pouvons faire face qu'en accroissant nos moyens et notre diffusion. Notre objectif est ambitieux : gagner au moins 10 000 abonnements nouveaux. C'est possible si chacun d'entre vous se mobilise dans cette campagne en faisant connaître « l'Unité » autour de soi et en recrutant de nouveaux abonnés. C'est un acte militant qui prend toute sa place et toute sa signification dans la grande bataille que nous avons à mener contre la droite d'ici mars 1986.

Pour cette bataille, « l'Unité » a besoin de vous comme vous avez besoin de « l'Unité ». Alors dès aujourd'hui, avec nous, mobilisez-vous pour que vive la presse socialiste.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité »
10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (195 F)***

★ ***abonnement d'un an (290 F)***

★ ***abonnement de soutien (500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date

Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

© Fondation Jean-Jaurès



Sipa-presse







REAGAN GORBATCHEV

LA PAIX A-T-ELLE ENFIN PRIS SON ELAN ?

La drôle de guerre froide commencée en juin 1979 à Vienne vient peut-être de prendre fin, six années plus tard aux bord du Lac Léman. Une nouvelle ère démarre dans les relations américano-soviétiques grâce au bon vouloir de Reagan et Gorbatchev qui ont entrouvert les portes à une nouvelle détente.

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

PENDANT des heures interminables pour les amateurs de « sommets » en tous genres la principale information de la rencontre Reagan-Gorbatchev a été... le manque d'informations ! Plusieurs réunions en tête-à-tête, des dialogues qualifiés de « fructueux », la promesse de se rencontrer à nouveau en 1986 et, bien entendu, le constat inévitable : « Des divergences sérieuses subsistent. » Le suspens maintenu autour du contenu véritable des conversations, que certains appellent « négociations », a peut-être contribué à donner à cette rencontre un retentissement encore meilleur que prévu.

La presse soviétique, normalement avare d'informations sur tout ce qui touche aux positions des « adversaires de l'U.r.s.s. », a quelque peu bousculé ses habitudes en donnant une place importante à la rencontre de Genève. Aux Etats-Unis, mais là c'est plus habituel, les médias avaient préparé la couverture du sommet avec des moyens considérables. A Genève, l'embargo total, ou presque, sur les informations a servi à donner de l'épaisseur aux conversations. Le communiqué final ouvre-t-il une porte nouvelle vers une détente qui se faisait attendre ? « Tout au moins, disait un journaliste américain, Reagan et Gorbatchev ont montré qu'ils peuvent dialoguer, qu'ils sont capables de s'asseoir à la même table. » C'est déjà ça !

Face aux journalistes, à la fin de la rencontre, les deux super-Grands ont fait preuve de retenue, de prudence. D'une part ils ont indiqué partager une envie commune « d'améliorer les rela-



tions entre les deux pays », et d'autre part ils sont d'accord « pour accélérer les négociations sur le désarmement ». Déclaration de principe, déclaration générale qui a avant tout un mérite, celui d'exister. A l'avenir, lors des prochaines négociations sur la limitation des armements, il faudra sortir de ce cadre général. Mais à Genève selon les observateurs il s'agissait de « créer un climat nouveau », et en cela le sommet semble être une réussite.

L'I.d.s. inquiète Gorbatchev

Les discussions ont été âpres, c'est la version Gorbatchev. Il ne semble pas que sur les problèmes de fond qui inquiètent les Soviétiques – surtout la « Guerre des étoiles » ou I.d.s. – ces derniers aient été rassurés par les propositions américaines. Lors de sa conférence de presse, le secrétaire du P.c. soviétique est revenu à la charge avec une allusion sans détour à la menace d'une militarisation de l'espace.

Les conseillers de Reagan ont craint jusqu'au dernier moment que leur chef se face piéger lors des conversations « d'homme à homme ». Des sources américaines laissaient entendre que Reagan peu habitué à discuter de certains sujets pouvait être entraîné plus loin que ne le souhaitaient ses collaborateurs. Mais avant de quitter Genève le secrétaire d'Etat américain, Georges Shultz, n'a pas caché sa satisfaction devant la performance accomplie par le président Reagan.

Depuis Yalta, Américains et Soviétiques se sont rencontrés douze fois au plus haut niveau. Carter et Brejnev avaient signé en juin 1979, à Vienne, le traité Salt II. Peu après débutait cette drôle de guerre froide qui vient, peut-être, de prendre fin, six années plus tard, aux bords du Lac Léman.

Les résultats concrets du sommet se feront sentir dans quelques semaines voire quelques mois. D'abord il y aura la poursuite de négociations pour la réduction des armements ; plus tard, une éventuelle ouverture des négociations sur l'I.d.s. (Initiative de défense stratégique).

Sensible Afghanistan !

A ce sujet, à la déjà connue méfiance soviétique il faudra alors ajouter l'intransigeance des « faucons » de Washington, dont le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger apparaît comme le chef de file. Weinberger avait envoyé, à la veille du sommet, une lettre à son président pour lui rappeler le point de vue d'une partie au moins de l'administration américaine hostile aux concessions sur l'I.d.s.

Gorbatchev aura lui aussi des difficultés pour faire comprendre aux chefs militaires soviétiques qu'il faut lâcher un peu de lest pour ne pas abîmer « l'élan de paix qui traverse le monde ». En proposant de discuter sur certains conflits régionaux (l'Afghanistan par exemple), les Américains savent qu'ils touchent là un point sensible au Kremlin.

Après Genève, la relance des relations amicales entre l'U.r.s.s. et les Etats-Unis entrouvre les portes à une nouvelle détente. Tout reste à faire.

Reagan doit maintenant informer les pays alliés et les membres de l'Alliance Atlantique de la teneur des discussions avec son ami Mikhaïl Gorbatchev. A cette occasion les Européens pourront avoir une idée plus claire de la nouvelle donne internationale. ●

ESPAGNE

« Conversations, oui. Négociation, Non »

Le quotidien espagnol « El Pais » fait état des déclarations issues des sources « militaires et policières » selon lesquelles depuis août 1984 : « Il y a eu des dizaines de contacts entre des membres de l'E.t.a. et des représentants du gouvernement espagnol. » Selon l'édition madrilène d'« El Pais », samedi 16 novembre, l'offre gouvernementale est toujours de troquer « les armes de l'E.t.a. contre la réintégration sociale des « etarras » ». Des conversations existent au plus haut niveau. Dans l'entourage du président du gouvernement on refuse de donner des précisions. Plus bavards sont les milieux policiers où la presse espagnole plonge ses filets, parfois avec bonheur. Ainsi on a pu apprendre que le n° 1 de l'E.t.a.-militaire le légendaire Txomin, « nom de guerre » de Domingo Iturbe Abàsolo, aurait lui-même participé à ces « contacts préliminaires ». La police et l'armée justifient cela en expliquant qu'il est « nécessaire de savoir ce que l'E.t.a. pense pour savoir ce qu'on peut offrir ».

Ces contacts, ces conversations forcément discrètes sinon secrètes, doivent « matérialiser » une politique entamée par Felipe Gonzalez en 1984. Dans l'esprit du gouvernement espagnol les choses sont claires, il faut donner à ceux qui renoncent à la lutte armée les moyens pratiques de « leur retour à la société ». Pari audacieux et plus que risqué. Déjà une cinquantaine d'« etarras » en 1984 (150 depuis 1982) ont accepté de jouer le jeu. Mais, pour Madrid, il ne s'agit pas pour autant d'une « négociation sur le fond politique » du conflit basque.

C.F.-L.

PROCHE ORIENT

La Syrie dans le jeu

A quelques jours du sommet de Genève, quelque chose a joué au Proche-Orient, sans qu'on puisse encore en mesurer précisément les conséquences. Ce quelque chose n'est pas la nouvelle crise avortée du gouvernement d'« union nationale » israélien ni les démêlés entre Shimon Pérès et le général Sharon. La leçon de cette crise est seulement que s'il y a incompatibilité entre le Premier ministre et ses partenaires, adversaires du Likoud dès que se dessine une ouverture vers une négociation israélo-arabe, ni l'un ni les autres ne considèrent que le moment soit venu de faire éclater la coalition.

Le véritable événement de la semaine dernière a donc été le rapide et surprenant rapprochement entre la Syrie et la Jordanie, concrétisé par la visite à Damas du Premier ministre jordanien Zeid Rifai et par l'accord conclu entre les deux pays au terme de cette visite. Pour aboutir à cet accord, le roi Hussein n'avait pas ménagé ses efforts, puisqu'il avait auparavant reconnu publiquement la responsabilité d'éléments jordaniens dans des événements sanglants survenus en Syrie au cours des années passées. On s'est aussitôt interrogé sur la signification de ce revirement du souverain hachémite, qui semblait avoir jusque-là agi en opposition avec Damas tant lors de la signature de l'accord d'Amman avec Yasser Arafat, le 11 février dernier, que dans les propos qu'il avait tenus il y a quelques semaines aux Nations unies à New York et les ouvertures qu'ils contenaient à l'égard d'Israël.

Les diplomates jordaniens insistent sur le fait que le roi Hussein n'a pas changé d'avis, mais qu'il est maintenant convaincu de l'impossibilité pour lui de se lancer dans une négociation séparée avec Israël. D'où sa faveur pour une conférence internationale à laquelle participeraient les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et les pays de la région, et son désir d'entraîner la Syrie dans un tel processus en lui rappelant qu'elle a également intérêt à une négociation puisqu'elle a, elle aussi, avec le Golan, des territoires à récupérer.

L'accord de Damas ne signifie pas non plus que la Syrie ait modifié sa position, mais elle peut y trouver au moins trois avantages : au plan intérieur, un contrôle plus strict de la frontière syro-jordanienne et donc des menées subversives qui pourraient venir à nouveau de Jordanie ; au plan régional, l'engagement du roi Hussein de ne pas conclure d'accord séparé avec Israël ; au plan international, une plus grande liberté de mouvement, notamment au Liban, et la reconnaissance officielle par un pays arabe « modéré » qu'aucun règlement n'est possible au Proche-Orient sans la Syrie.

On peut aussi penser que l'Union soviétique, très soucieuse à l'heure actuelle de se réintroduire dans le jeu subtil de la région à la faveur d'une conférence internationale, ait encouragé le président Hafez el Assad à ce rapprochement qui modifie sensiblement les données connues jusqu'à présent. Cette situation nouvelle pose un réel problème à Israël et, en particulier, à Shimon Pérès qui avait déjà beaucoup de difficultés à faire admettre l'idée d'une négociation avec le roi Hussein et encore plus celle d'un « forum international » aux « durs » de son gouvernement qui trouveront un argument supplémentaire dans le rapprochement de la Jordanie avec la Syrie, considérée à Jérusalem comme l'ennemie la plus implacable d'Israël. C'est dire que si quelque chose a bougé, il serait imprudent d'en conclure que l'on a beaucoup avancé vers la perspective d'un règlement.

C.E.

Arafat et Moubarak, assistant à une revue de l'armée de l'air égyptienne.



A.f.p.

NICARAGUA

La bataille du café

De novembre à mars, c'est au Nicaragua la récolte du café. Produit d'exportation par excellence cette récolte est un enjeu de taille pour une économie qui bat de l'aile. Le président Daniel Ortega a accusé « le gouvernement des Etats-Unis » qui, avec l'aide des forces militaires de la « contra », tente « de saboter notre récolte ». Une offensive des mercenaires, basés sur la frontière entre le Honduras et le Nicaragua, a été déclenchée. Leur but ? Rendre impossible toute activité économique dans une vaste région située au nord du pays.

30 000 volontaires seront mobilisés à partir du 25 novembre et dans les régions caféières. Ils auront une couverture militaire pour faire face aux attaques de la « contra ». Durant les mois d'octobre et novembre les affrontements se sont multipliés, les militaires nicaraguayens font état d'un bilan positif, « malgré le coût humain très élevé », selon des sources proches du gouvernement de Managua, « les contras » ont dû rebrousser chemin, il ne reste — sur le territoire national — que quelques groupes isolés dans des régions reculées ».

Le Nicaragua a ratifié, d'autre part, son souhait « d'arriver à un accord nous permettant de signer l'acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale ». Cependant, l'exigence de Managua demandant aux Etats-Unis de « garantir la fin de l'agression et de se compromettre à ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Nicaragua » a été reçue froidement à Washington. Dans son état actuel, l'acte de Contadora semble condamné à l'échec.

C.F.-L.

Mojgan, 24 ans, martyre et témoin de la barbarie khomeyniste

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

MOJGAN Homayounfar a vingt-quatre ans. Son visage rond, cerclé par un fichu multicolore, ne sourit pas. Ses grands yeux noirs regardent avec une rare intensité. La douleur. On peut lire la douleur dans cette bouche qui se crispe au passage d'un mot. Prison, Khomeiny, torture, camarades. Le regard devient alors lourd, dense. Parfois, moment passager, une étincelle éclaire ses traits. La résistance, les femmes qu'elle a connues dans les cellules où la terreur règne. Une étincelle. Après, son visage se ferme à nouveau. Mojgan bouge peu. Seuls ses bras, ses mains, suivent la conversation, s'envolent pour affirmer un propos, pour soutenir une idée. Elle était étudiante des beaux-arts à Téhéran, elle avait commencé à travailler comme institutrice. Sans une activité politique très militante elle était sympathisante des Modjahedines du Peuple. Un soir de juillet, en 1981, elle a été enlevée par la milice de Khomeiny. Les pasdarans l'ont rouée de coups, ils l'ont blessée et laissée pour morte. Elle raconte. Mojgan veut témoigner « pour ces milliers de prisonniers qui restent dans les prisons de mon pays, pour ces femmes qui, malgré toutes les tortures, toutes les humiliations continuent la résistance ». Elle raconte pour nous permettre de connaître la barbarie vécue dans les géoles du tyran de Téhéran.

« Ils m'ont fait monter dans une voiture. Peu après nous nous sommes arrêtés et ils ont commencé à me battre. Avec des cigarettes ils ont brûlé mes mains. Avec des sabres ils m'ont tailladé le corps. L'un d'entre eux avait une hache, d'un coup il m'a sectionné mon pied gauche. Je m'évanouis mais la douleur m'empêcha de sombrer complètement. Quand ils ont cru que j'étais morte ils sont montés dans leur voiture, en partant les pasdarans ont voulu m'écraser. Je pus bouger et le véhicule a roulé sur mon pied droit. Mon bassin a aussi souffert. Sans doute ils avaient l'ordre de me tuer. A cette époque, dans les rues de plusieurs villes apparaissaient tous les jours des cadavres mutilés. J'étais vivante ! Le médecin qui m'a soignée m'a alors dit que j'étais le seul cas connu d'une personne échappant à une attaque des pasdarans.

– Pendant l'agression vous posaient-ils des questions ?

– Non, aucune question. Seulement des injures et des coups avec leurs sabres et avec la hache.





Mojgan Homayounfar.

– Vous avez été emmenée dans un hôpital ?

– Oui, des passants m'ont recueillie et m'ont conduite à l'hôpital. Les pasdarans ont appris cela et ils ont encerclé l'établissement. Ils m'ont enlevée à nouveau pour m'emmener cette fois à la prison d'Evine, à Téhéran. Ma blessure à la jambe me faisait très mal. J'avais perdu mon pied. Mais le cauchemar ne faisait que commencer. Dans une section qu'ils appellent « l'infirmerie » ils m'ont torturée à nouveau. J'ai passé cinq mois dans cette section. Sans soins, même pas une prothèse. J'étais obligée de ramper par terre pour pouvoir me déplacer. Ensuite j'ai été conduite dans la section 611. Des cellules de deux mètres sur trois où s'entassaient des dizaines de prisonnières. Dans ma cellule nous étions dix. Nous mangions peu et mal. Parfois du pain et du fromage, plus rarement de la viande. A plusieurs reprises nous avons dû manger des feuilles d'arbre.

– Avez-vous été soumise à un procès ?

– Je ne sais pas comment on peut appeler cela. Un jour, en mai 1982, j'ai été conduite devant un « tribunal », pendant cinq minutes j'ai entendu des injures et des cris. J'ai appris par la suite que je venais d'être condamnée à quinze ans de prison. Les gens à l'extérieur de la prison savaient que j'étais dans les mains des pasdarans, ils ne pouvaient plus me tuer. Alors ils ont fait ce simulacre de procès.

– Comment se déroulait la vie quotidienne à Evine ?

– J'étais tout le temps malade. Mes blessures ne guérissaient pas et des complications sont survenues. Des problèmes pulmonaires et cardiaques... Les autorités de la prison on cru que j'allais mourir, c'est pour cela qu'elles m'ont laissée sortir. La vie quotidienne était l'enfer quotidien. Des exécutions avaient lieu dans la prison. Tous les jours. Depuis la fenêtre de notre cellule on pouvait voir l'endroit où ils emmenaient les cadavres des suppliciés. Pendant une nuit nous avons dénombré 200 exécutions. Une fois j'ai pu voir des camions qui transportaient des dizaines de corps, certains bougeaient encore. Ils ont été achevés à coups de baïonnette. Pendant les interrogatoires – c'est-à-dire la torture – nous restions avec les yeux bandés. Jour et nuit. Cela pouvait durer quatre, cinq ou six mois. Certains prisonniers étaient enfermés pendant plusieurs semaines dans les cages minuscules, ils restaient accroupis sans pouvoir bouger... (Elle me montre alors un dessin qu'elle a fait où l'on voit des sortes de boîtes d'un mètre sur 1,5 m, où le prisonnier se trouve assis, la tête entre les genoux et les mains attachées au dos) ...En sortant de là, ils ne pouvaient pas marcher normalement. D'autres étaient enfermés dans des espèces de sarcophages, construits dans les murs mêmes de la prison. Ils demeuraient couchés, les bras le long du corps, sans bouger pendant trois ou quatre mois. Parfois plus.

– Les femmes aussi étaient soumises au même traitement ?

– Bien sûr ! Nous étions torturées aussi sauvagement que les hommes. Le régime de Khomeiny voue une haine féroce aux femmes. Pour lui et pour ses sbires, les femmes sont des objets, des instruments. Alors face à des femmes qui réagissent, qui font de la résistance, qui prennent des responsabilités dans la lutte, ils deviennent fous. Khomeiny ne supporte pas cela. Vous savez, des femmes enceintes ont été exécutées. J'ai vu aussi des femmes qui venaient d'accoucher être emmenées sans tarder devant le peloton d'exécution. Il y a des enfants qui sont à la prison d'Evine depuis trois ans. Des femmes âgées, de soixante ans et plus, ont été assassinées pendant mon séjour à Evine.

Ils font tout pour nous briser physiquement, psychologiquement. Mais les femmes résistent. Nous nous organisions. Nous essayions d'avoir des petites activités de résistance pour ne pas céder à la terreur. Les pasdarans qui nous surveillaient étaient fous de rage. On nous punissait, les tortures redoublaient, mais dans les yeux de mes camarades je pouvais lire une volonté farouche de résister. Je voudrais vous raconter une anecdote. Un jour, une camarade venait d'accoucher. Dans une cellule bondée elle et son enfant étaient livrés à eux-mêmes. L'enfant était nu. Alors, chacune d'entre nous a arraché un morceau de la chemise qui nous habillait. Avec les petits os de poulet que nous venions de manger nous avons construit des aiguilles pour coudre les morceaux d'étoffe que nous avions récupérés. Ainsi nous lui avons fait son premier petit vêtement.

– Comment s'appelle cet enfant ?

– Nabi. »

Edgard Pisani : "Le pouvoir n'est ni sale ni dégradant. Ce n'est pas le compromis entre le rêve et la nécessité : c'est la responsabilité"

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

LE 18 novembre 1984, le boycott des élections en Nouvelle-Calédonie par le F.l.n.k.s. ouvre une des crises les plus graves qu'ait connue le territoire. Le 15 novembre 1985, le gouvernement met fin aux fonctions du ministre de la Nouvelle-Calédonie, Edgard Pisani, « à sa demande ». Celui-ci devient chargé de mission auprès du président de la République ; le ministère de la Nouvelle-Calédonie disparait. Le dossier est confié au Ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe.

Deux jours plus tôt, le gouvernement a approuvé huit ordonnances permettant aux régions et au territoire d'exercer leurs nouvelles responsabilités dans tous les domaines de la vie économique et sociale. C'est le dernier train de mesures visant à la mise en place du statut de régionalisation élaboré par le gouvernement. Moins d'un an après le début de la crise, la boucle n'est pas bouclée, mais une phase de l'affaire calédonienne s'achève.

Pour « l'Unité », Edgard Pisani s'explique sur la politique gouvernementale en Nouvelle-Calédonie, il évoque avec beaucoup de sérénité les conséquences pour le territoire d'une éventuelle victoire de la droite en 1986. Mais il juge aussi l'œuvre accomplie par la gauche depuis 1981 et s'interroge sur les difficultés rencontrées par les socialistes. Interpellant les intellectuels, il livre quelques analyses sur l'exercice du pouvoir. Enfin, il regarde rétrospectivement son séjour en Nouvelle-Calédonie, reconnait ses erreurs – démarche rare chez un responsable politique – mais les explique, avec conviction. C'est tour à tour l'ancien ministre de la Nouvelle-Calédonie, le serviteur de l'Etat, le tiers-mondiste, le socialiste, l'homme, qui s'expriment avec rigueur et probité. Edgard Pisani, tel qu'en lui-même... une certaine force tranquille.

« L'UNITE » : Le ministère de la Nouvelle-Calédonie n'existe plus. Le gouvernement considère-t-il que l'affaire calédonienne est réglée ?

– EDGARD PISANI : Non. Le gouvernement considère qu'une phase importante de retour à l'ordre et de définition des perspectives est achevée et que le dossier doit être géré suivant des normes « coutumières » en France, et surtout sur place par le représentant de l'Etat, à la fois Haut Commissaire et responsable de l'exécutif du territoire. Le gouvernement mesure que le dossier calédonien demeure un dossier difficile mais il estime qu'il ne justifie pas le maintien d'une situation tout à fait atypique, avec un ministère spécial pour un territoire.

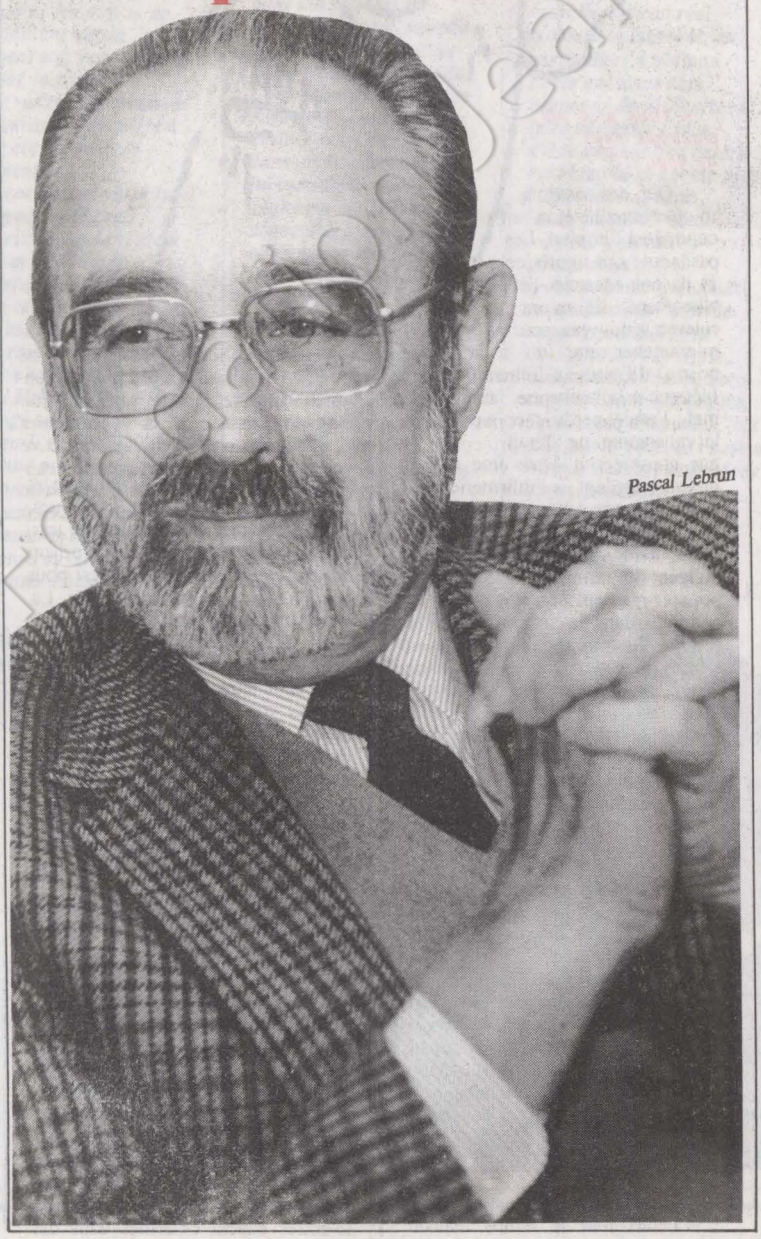

Pascal Lebrun

– Pourtant la semaine dernière vous estimiez normal qu'on vous demande de poursuivre votre mission jusqu'à ce qu'elle soit « terminée sur le terrain » ?

– J'ai simplement voulu dire que j'étais à la disposition du Chef de l'Etat et du Premier ministre et qu'il leur appartenait de décider de ce qu'ils voulaient faire. Ce n'était pas à moi de leur dicter ma vision des choses. La décision qui a été prise ne m'a pas surpris : elle correspond assez largement à mon vœu et à mes suggestions.

– Quel rôle allez-vous jouer maintenant en tant que chargé de mission à l'Elysée ?

– Je ne sais pas ce que c'est que d'être un chargé de mission. Même si je l'avais su dans ma prime jeunesse j'aurais perdu l'habitude. Mais je suis très touché personnellement que le président de la République m'ait demandé de venir auprès de lui pour me charger de certaines missions. J'imagine qu'il a l'intention de me confier quelques gros dossiers à étudier et à approfondir pour lesquels il aurait besoin d'un interlocuteur abordant les problèmes dans sa perspective et non pas dans celle plus ou moins spécialisée de tel ou tel système administratif.

– Revenons à la Nouvelle-Calédonie. Il y a près d'un an vous proposiez une indépendance-association et on aboutit à une régionalisation. Ce résultat n'est-il pas en deçà de vos espérances ?

– Pas du tout. L'indépendance-association reste la perspective dans laquelle s'inscrit la politique du gouvernement puisque cette expression figure à l'article premier de la loi du 23 août. L'indépendance-association est un concept qu'il faut mettre au point mais surtout auquel il faut faire adhérer une majorité de Calédoniens. Or, il y a quelques mois, les positions étaient tellement tranchées que les uns ne voulaient pas de l'indépendance et les autres pas de l'association, sans se rendre compte qu'en rejetant l'une ou l'autre ils écartaient toute solution acceptable, positive. La régionalisation a pour objet premier de se donner du temps qui peut être bon conseiller. Non pas en ne faisant rien, mais en mettant en route deux ensembles de mesures. D'abord la régionalisation elle-même, c'est-à-dire le transfert à la brousse, aux Mélanésiens, de responsabilités jusqu'alors exercées par Nouméa la blanche.

Le deuxième ensemble de mesures est constitué par les ordonnances qui

A.f.p.

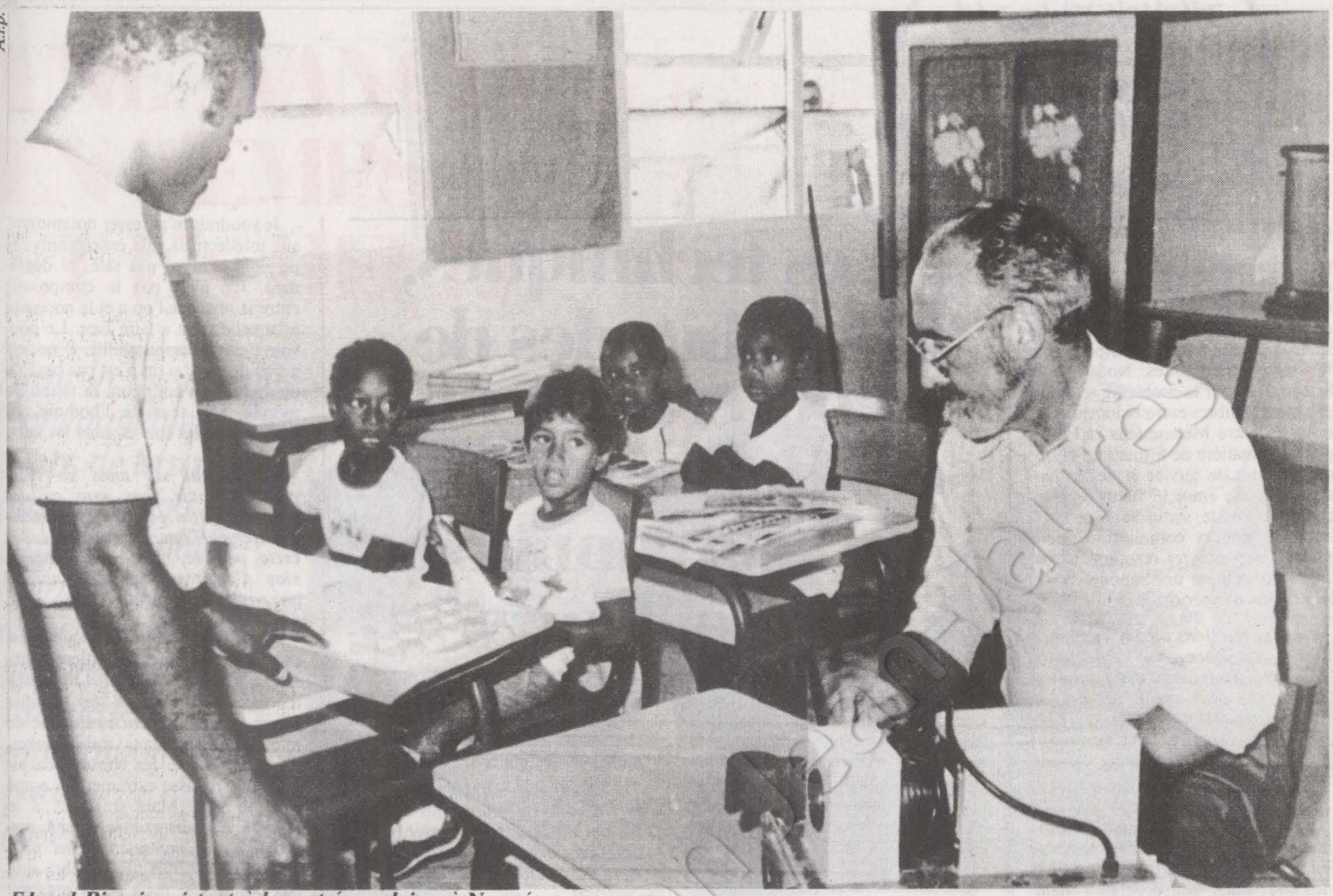

Edgard Pisani assistant à la rentrée scolaire, à Nouméa.

viennent de paraître et instituent une somme de mécanismes allant dans le sens de la solution de problèmes qui, jusqu'ici, n'avaient pas été abordés. Ces textes préparent l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans cette perspective de l'indépendance associée à la France sans engager de façon irréversible le processus puisque seuls les Calédoniens pourront en décider. Ainsi lorsque nous proposons une solution très concrète au problème foncier nous affirmons que ce problème doit être résolu même si la Nouvelle-Calédonie reste dans le territoire de la République.

Lorsque nous donnons aux Mélanésiens les moyens d'accéder aux responsabilités par la formation, et notamment aux jeunes la faculté d'apprendre aussi bien que les Européens, nous préparons l'avenir du territoire. Lorsque dans l'ordonnance économique nous créons des instruments nouveaux, apportant aux producteurs agricoles les garanties qui les inciteront à produire, nous construisons l'avenir. La solution que nous avons adoptée résoud des problèmes fondamentaux, réhabituera Mélanésiens et non-Mélanésiens à vivre ensemble mais autrement, dédramatisera le problème de l'indépendance comme celui de l'association. Elle doit donc permettre aux Calédoniens de faire un choix serein le moment venu.

– Dans la mesure où elle organise la coexistence des droits coutumiers et des droits civils, dans un domaine capital, l'ordonnance sur la réforme foncière ne risque-t-elle pas d'être la plus difficile à appliquer ?

– Il ne faut pas donner à l'ordonnance foncière une importance qu'elle n'a pas. Ce n'est pas la disposition essentielle. La principale ordonnance est d'ordre économique. Ensuite, quand on entre dans l'analyse fine de la réalité foncière française on constate des situations étranges en métropole. Il existe des droits d'herbe remontant à Anne de Bretagne, en Anjou, il y a des coexistences de droits coutumiers et de droits civils en France métropolitaine... Il faut donc vivre avec des notions beaucoup moins rigoureuses que celles enseignées par le droit civil.

Quel était le problème en Nouvelle-Calédonie ? Il s'agissait de faire jouer dans le même sens deux données et une exigence. La première donnée était le droit éminent des Canaques à ce que leur soit reconnus une certaine souveraineté, un lien symbolique avec la terre. Le deuxième élément résidait dans le fait de ne pas déposséder les Européens des terres qu'ils avaient achetées ou héritées par les voies les plus normales. L'exigence était que tout le monde se serve de la terre comme outil de production et non pas seulement comme valeur de capital ou comme bas de laine.

Face à ces trois nécessités, nous avons mis au point des mécanismes sans doute compliqués mais qui aboutissent à deux résultats importants. D'abord l'arrêt de la revendication désordonnée dont les terres européennes ont été l'objet puisque la revendication prend une forme légale, contradictoire, juridictionnelle. Ensuite, il n'est pas exclu que la reconnaissance du droit coutumier étant consacrée par la procédure mise en place, les coutumiers acceptent le maintien de la propriété civile parce que cela leur paraît convenable. On aura peut-être la surprise de constater qu'en résolvant le problème politique fondamental de la revendication mélanésienne, la solution mise en place apaise un conflit et permet de vivre autrement sur la terre.

– Vous considérez pourtant que les ordonnances économiques sont les plus importantes...

– Oui. Elles intègrent la coutume comme acteur économique. Or la coutume a servi de structure à une économie agricole de subsistance. En donnant aux structures coutumières la faculté d'acquérir la capacité juridique, économique, commerciale, nous incitons la coutume à entrer dans le processus d'une économie d'échange et donc d'intégrer le peuple mélanésien dans une économie moderne. Ce n'est pas une révolution mais la consécration d'une tendance dans la mesure où la formation des jeunes Mélanésiens dans les écoles, l'urbanisation d'une partie d'entre eux, avaient commencé à acclimater l'idée d'une économie d'échange dans l'esprit des Canaques.

La novation réelle est de considérer que la Nouvelle-Calédonie doit bénéficier sur le plan du commerce d'une certaine protection pour favoriser la naissance des productions locales. D'ailleurs, tous les pays en voie de développement ont besoin d'être protégés contre la concurrence venant de l'extérieur car les marchés mondiaux secrètent des prix à la valeur d'excédent et non pas de production. Le blé n'est pas vendu sur le marché mondial à un prix que les Américains ou les Européens consentent à leurs fermiers respectifs mais à un prix d'excédent. Comment voulez-vous que les économies faibles des pays en voie de développement puissent naître, accroître leur production s'ils sont concurrencés par des produits vendus en prix de braderie. La troisième mesure que nous mettons en place dans le domaine économique vise à donner aux producteurs agricoles une garantie de prix. Enfin, il faut ajouter le drainage de l'épargne favorisant le maintien de l'épargne individuelle sur le territoire afin de faciliter son développement. C'est tout cet ensemble qui constitue l'ordonnance centrale.

– Ni totalement rejetées, ni totalement acceptées aussi bien par le R.p.c.r. que par le F.l.n.k.s., ces ordonnances ont été accueillies en Nouvelle-Calédonie de manière plutôt tiède. Qu'en concluez-vous ?

– La pire erreur que nous aurions

(suite en page 16)

(suite de la page 15)

pu commettre aurait été d'élaborer des textes qui satisfassent l'une des deux communautés, ou même qui contentent Caldoches et Mélanésiens en même temps, mais pour des raisons contradictoires. Nous avons essayé d'étudier le problème tel qu'il est : déséquilibres entre Nouméa et la brousse, entre Mélanésiens et Européens en matière de formation, entre des activités de service et des activités agricoles, entre le statut foncier coutumier et le statut foncier civil implanté par la colonisation française. Les premières réactions à ces textes constituent une réponse positive. Nous n'espérions pas mieux.

– Les élections du 29 septembre ont été un échec pour l'émergence d'une troisième force que vous souhaitiez. Y a-t-il encore une place pour la constitution d'un tel courant ? La Nouvelle-Calédonie n'apparaît-elle pas irrémédiablement coupée en deux ?

– Le pourcentage des Calédoniens qui n'ont pas voté pour le F.l.n.k.s. et le R.p.c.r. correspond à nos prévisions. Ma déception vient plutôt du fait que ceux qui n'étaient ni d'un camp ni de l'autre ne se sont pas associés pour avoir des élus. Il s'agit donc d'un phénomène davantage lié au jeu électoral qu'à l'expression fondamentale. Mais ceux qui ont tenté l'aventure de la coexistence, du dialogue, de la force intermédiaire considèrent que leur devoir est de continuer de travailler dans cette voie. C'est capital. Enfin, dans chacun des deux camps, des hommes commencent à réfléchir ensemble au moyen de vivre ensemble. Les Mélanésiens des deux camps développent entre eux des relations d'échanges et engagent des « palabres » qui devraient leur permettre progressivement d'élaborer une vision acceptable de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi des votes sont intervenus dans les commissions du congrès où sur un certain nombre de problèmes les avis n'ont pas été aussi tranchés qu'on pouvait le prévoir. Déjà sont apparues des recherches d'accord.

– Vous n'avez pas l'impression qu'en Nouvelle-Calédonie on attend aussi mars 86 ?

– Je n'y crois plus. J'avais peur qu'on attende mars 86. Mais les Européens de Nouvelle-Calédonie se rendent compte qu'au niveau de la métropole le dossier a pris une signification tout à fait différente. Bien au-delà du Parti socialiste des hommes responsables considèrent que la solution mise en place est raisonnable. Ils souhaitent qu'elle réussisse. Deuxièmement, ceux qui en métropole étaient les plus acharnés contre la politique du gouvernement et sont ceux qui espèrent avec optimisme assumer le pouvoir dans quelques mois, n'ont pas envie que le dossier redevienne difficile.

Ils ont intérêt à le gérer dans la logique de ce que nous avons mis en place. Donc, je ne suis pas sûr qu'au cas où tel ou tel parti d'une éventuelle nouvelle majorité demanderait un bouleversement total du statut actuel de la Nouvelle-Calédonie, cette éventuelle majorité nouvelle ne se constitue sur le dossier. Enfin je mets en garde cette hypothétique coalition sur un point très précis. Si elle organise un référendum, un scrutin d'autodétermination, les Canaques participeront-ils au vote ? Après le retrait des Mélanésiens du jeu démocratique il y a un an, puis leur retour devant les urnes avec discipline et éclat le 29 septembre ne serait-ce pas une régression dramatique que de prendre le risque de créer à nouveau les conditions d'un repli des Canaques sur eux-mêmes ?

"Les techniques, les habitudes de gouvernement sont bonnes. Je n'en ai pas connues de meilleures"

– A qui faites-vous allusion quand vous parlez de gens qui, en dehors du Parti Socialiste, sont relativement satisfaits du statut mis en place en Nouvelle-Calédonie ?

– Bernard Pons a donné une interview au lendemain des élections du 29 septembre dans laquelle il disait que si ça marchait il ferait marcher.

– Mais si la droite ne veut pas balayer toute l'œuvre accomplie depuis un an, ne lui suffirait-il pas de changer de Haut-Commissaire pour modifier profondément l'équilibre des pouvoirs en Nouvelle-Calédonie ?

– Ici apparaît l'importance de la réforme régionale. Celle-ci confie aux régions et donc à trois d'entre elles à majorité canaque la gestion d'une partie essentielle des affaires publiques. On peut remplacer le Haut-Commissaire – et ce serait très important – mais on ne peut pas changer la réalité actuelle des communes et des régions.

– Dans cette affaire imprévue de la Nouvelle-Calédonie, les socialistes ont dû inventer, innover. Quels enseignements en tirez-vous en matière d'exercice du pouvoir ?

– J'ai été absent de France pendant trois ans et demi puisque de 1981 à 1984 j'étais commissaire au développement à Bruxelles. A cette époque-là, les affaires françaises n'étaient pas le centre de mon intérêt. En rentrant en France, j'ai redécouvert ce pays par rapport à ce qu'il était quand je l'avais quitté. Très honnêtement, je trouve considérable le travail accompli depuis 1981. Je n'exclus pas quelques erreurs, mais globalement l'œuvre est considérable. Les techniques, les habitudes de gouvernement sont bonnes. Je n'en ai pas connu de meilleures. Ce gouvernement, le P.s. pèchent par une difficulté à communiquer. Les socialistes ont connu un problème grave. Ils ont eu de la peine à trouver le langage qui intéressait le citoyen, car ils ont continué à parler le langage pour le militant tout en travaillant pour le citoyen. J'essaie de comprendre ce problème.

Par tradition historique en France, et par habitude depuis la Libération, les socialistes ont eu avec le pouvoir des relations tout à fait singulières. Alors que la bourgeoisie considère que le pouvoir est sa chose, qu'elle s'installe dans les édifices de l'Etat comme s'ils étaient les siens, les socialistes ont souvent donné l'impression qu'ils campaient, qu'ils vivaient comme sous la tente dans les bâtiments publics, comme s'il était presque anormal que le peuple de gauche, par ses élus, gouverne la France tout entière. Tant que nous n'aurons pas guéri les socialistes de ce complexe devant le pouvoir nous n'aurons pas conduit la mutation fondamentale.

Je voudrais m'adresser notamment aux intellectuels, aux enseignants : le pouvoir ce n'est pas sale, ni dégradant. Ce n'est pas le compromis entre le rêve que l'on a et la nécessité à laquelle on a à faire face. Le pouvoir c'est la responsabilité. Il ne sert à rien de rêver si on n'est pas capable de mettre son ambition, sa vision du monde, son sens de l'homme, en œuvre dans les lois et dans les faits.

– Pendant six mois en Nouvelle-Calédonie vous avez eu des responsabilités écrasantes. Rétrospectivement quand vous regardez cette période, avez-vous l'impression d'avoir commis des fautes ? Avez-vous des regrets ?

– La confession publique n'est pas un rite habituel en matière politique. J'ai sûrement commis beaucoup d'erreurs. Je pourrais les justifier presque toutes. On m'a reproché de m'être enfermé dans mon bunker, d'avoir précipité les choses, d'avoir été d'une rudesse extrême. Il y a une part de vrai. Mais si j'avais à le refaire, je réaliserais le même parcours. En m'enfermant dans mon bunker, je me suis mis à l'abri, non pas des balles, mais de la pression culturelle de la ville de Nouméa. Il est très difficile de faire évoluer un territoire comme la Nouvelle-Calédonie car l'interlocuteur naturel quotidien, c'est le Blanc, l'industriel, le négociant. Sur cent personnes que le Haut Commissaire invite habituellement à sa table, il y a quatre-vingt-dix-huit Européens. Je me suis enfermé pour ne pas subir cette pression pernicieuse. Car si on ne s'en rend pas compte on finit par adopter des raisonnements qu'on n'a pas en soi, à force de bavarder.

Pour être vraiment l'arbitre, il fallait être à distance de tous, faute de quoi on s'engageait dans un processus culturel de complicité. Et c'est cela qui a perverti tout le système des départements et territoires d'Outre-mer. Ensuite, si mon discours du 7 janvier, en tant que délégué du gouvernement, n'avait pas été suivi par accident de la mort du jeune Tual et d'Eloi Machoro, il aurait cheminé dans les esprits comme il avait commencé à le faire entre le 7 et 10 janvier. On aurait pu se mettre à discuter. Dans l'esprit du discours du 7 janvier, le mot indépendance n'est plus insupportable à la majorité des Européens, et l'indépendance n'entraîne pas le départ des autres dans l'esprit des Canaques.

– Sur le plan personnel, humain, qu'avez-vous appris pendant ces six mois passés en Nouvelle-Calédonie ?

– A marcher droit, quels que soient les risques, les insultes, les angoisses. J'ai appris aussi un peu plus ce qu'est l'Etat. ●

UNE AVANCEE... EN TEMPS ET EN HEURES

Dans la mesure où l'aménagement du temps de travail se pratique déjà – dans l'illégalité – n'était-il pas astucieux et juste de prévoir un cadre constitutionnel pour éviter les dérapages ?



Michel Delebarre.

Pascal Lebrun

André Bergeron.

Edmond Maire

Pascal Lebrun

PAR CLAUDE JADOUL

LE gouvernement a franchi le pas : malgré le refus de la C.g.t. et de F.o., on s'engage bel et bien dans la voie de l'aménagement du temps de travail. Michel Delebarre explique ainsi sa démarche : « Il faut légiférer afin d'éviter les dérapages. » Et des dérapages, il y en a, d'ores et déjà. C'est ainsi qu'Yvon Chotard, vice-président du C.n.p.f., affirme que « beaucoup d'entreprises, en accord avec leurs salariés et leurs syndicats, étaient très près de l'illégalité ».

D'où l'idée du ministre du Travail de dresser un « cadre conventionnel au niveau des branches », et constituer ainsi une situation de garde-fou. La démarche gouvernementale vise donc à éviter les dérèglementations sauvages que l'on vit quotidiennement un peu partout dans le pays. Il s'agit bien, dans l'esprit de Michel Delebarre « de mettre des verrous préalables ». En ce sens, le projet est astucieux puisqu'il oblige patrons et syndicats à négocier par branche, préalablement à toute dérogation au Code du Travail. Et il y a un verrou : les matières à dérogation sont soigneusement répertoriées dans les quelques articles du projet de loi soumis mercredi au Conseil des ministres.

De 37 à 41

C'est ainsi qu'il sera possible d'aller jusqu'à 41 heures ou de descendre jusqu'à 37. Mais à deux conditions :

1 - que la moyenne de la durée totale du travail calculée sur une année ne donne pas plus de 38 heures par semaine, non compris les congés ;

2 - que le total annuel des heures supplémentaires ne dépasse pas 80 heures au lieu des 130 actuellement.

Il y a donc une avancée : le projet vise une diminution à 38 heures. « Ce n'est pas significatif pour l'emploi, on l'a bien vu lors du passage à 39 heures », estime André Deluchat, secrétaire confédéral (socialiste) de la C.g.t. Et il y a du vrai dans cette remarque.

Autre objet du projet : les majorations de salaires pour heures supplémentaires. Elles ne joueront plus automatiquement à partir de 40 heures, mais une fois atteinte la limite des 41 heures (en cas d'accord, bien évidemment). Le tarif des heures supplémentaires n'est pas modifié mais la référence hebdomadaire disparaît pour devenir annuelle. Cette disposition devrait, en principe, permettre de nouvelles embauches en limitant le quota des heures supplémentaires. Mais les entreprises ne seront-

(suite en page 18)

(suite de la page 17)

elles pas tentées de moduler les horaires en tenant compte de la charge de travail, ce qui limiterait les effets de la mesure ?

Climat peu porteur

Comme on le voit, le projet reste fort en deçà des ambitions que certains avaient pu nourrir l'an passé, lors de l'échec de la négociation sur la flexibilité. Tel quel, ce texte suscite pourtant des polémiques. André Bergeron note ainsi que « si un tel projet voyait le jour, et si, dans certains cas, il aurait « limité les dégâts », il aurait été, aussi, un accélérateur ».

Cette réserve syndicale (F.o. et la C.g.t.) crée d'ailleurs problème. C'est ainsi que Jean-Paul Bachy, secrétaire national aux Entreprises du P.s., exprime qu'il faudrait un « consensus syndical » pour que ce « cadrage soit réel ». Bachy émet par ailleurs des doutes sur la volonté patronale de négocier. Il souligne aussi des raisons d'opportunité négatives, vis-à-vis de ce projet. Et c'est vrai que le climat actuel n'est guère porteur pour le mouvement syndical dans son ensemble. Pour négocier, il faut d'abord établir un rapport de forces. Les centrales en sont-elles capables actuellement, compte tenu du faible degré de la mobilisation ? On peut aussi soutenir que ce projet constituerait une première brèche dans le Code du travail, brèche dans laquelle d'aucuns pourraient s'engouffrer pour l'après-mars 1986. C'est un risque réel. Mais ne peut-on pas estimer, comme le pense la C.f.d.t., que ce projet limité éviterait des débordements ultérieurs ?

Vaste question et vaste débat qui repose bien, dans son entier, la question du rapport de forces. « Réguler la déréglementation », selon l'expression de Jean-Paul Bachy, le pari est apparemment séduisant. Le secrétaire national du P.s. est cependant sceptique : « Je doute, dit-il, qu'il y ait des négociations d'ici à mars 1986. » D'ailleurs Yvon Chotard ne vient-il pas d'abattre ses cartes en déclarant que « le texte restera lettre morte » ? ●

SYNDICATS

E.d.f.-G.d.f. : le bastion C.g.t. a bien tenu

Le bastion a tenu ; la C.g.t. conserve – largement – son avance à E.d.f.-G.d.f. A la Fédération de l'Energie C.g.t. on ne cache guère sa satisfaction après les élections « de représentativité » du 14 novembre dernier. Bien sûr, la C.g.t. perd un point par rapport au précédent scrutin de ce type mais, avec 52,3 %, la centrale de Henri Krasucki a toutes les raisons d'être satisfaite. Ce résultat n'était pas évident dans un climat qui n'est guère favorable à la C.g.t. Il y a donc des conditions bien spécifiques qui expliquent ce score. Depuis des années, la Fédération de l'Energie subit une érosion constante au fil des élections. Une bonne raison à cela : la population se modifie à E.d.f.-G.d.f. et le poids relatif des cadres et agents de maîtrise pèse au détriment des « agents d'exécution ». C'est ainsi que depuis trois ans quelque 23 000 nouveaux agents sont venus renforcer les effectifs. Il est donc significatif de noter que leur vote s'est porté largement sur la C.g.t.

C'est donc que la Fédération de l'Energie a réussi à agglomérer ces « nouvelles couches salariées », l'un des soucis globaux de la centrale. Et cette indication est confirmée, après un examen plus minutieux, dans les centrales nucléaires. Il semble donc que la Fédération de l'Energie ait réussi à concrétiser, sur le terrain, l'un des objectifs confédéraux. Ce n'est pas une mince performance. Il faut aussi savoir que la C.g.t. syndique 46 % du personnel et que le taux global de syndicalisation atteint les 80 % à E.d.f.-G.d.f. C'est tellement vrai que près de 91 % du personnel ont pris part au vote, ce qui donne la mesure du résultat cégétiste. Manifestement, le travail des 246 syndicats C.g.t. paye. C'est en s'adaptant aux mutations industrielles et en pratiquant une politique d'ouverture envers tous les adhérents que le bastion demeure un bastion. Un homme a le triomphe modeste à la Fédération de l'Energie, son secrétaire général. Retenez son nom : François Duteil.

C.J.

DENATIONALISATIONS : RESPIRATION ET SOUFFLE COURT

Le débat à l'Assemblée nationale a montré que la droite n'avait pas d'arguments sérieux à opposer à Laurent Fabius et Lionel Jospin forts de la réussite des nationalisées... Sauf à proclamer publiquement qu'elle ne verrait pas d'un mauvais œil la Régie Renault devenir japonaise.

PAR MARC PERRY

LA France va-t-elle succomber à une nouvelle guerre de religion ? De religion économique en tout cas. Les thèmes de dénationalisation, de privatisation des entreprises revêtent aujourd'hui un caractère terriblement religieux et dogmatique. Curieusement, ce n'est pas à gauche que le débat est pris le plus à cœur. Dans les mots en tout cas. Deux éléments ont suffi à la droite pour enfourcher le seul cheval de bataille – gros morceau électoral – de mars 1986. D'abord la déclaration d'Edith Cresson affirmant qu'elle n'avait pas « de thèse religieuse sur le sujet, dans un sens comme dans un autre ». Ensuite un projet de loi d'un avocat d'affaires Me Loyrette, de dénationalisation du secteur public, vaguement en accord avec les états d'âme des leaders de l'opposition.

Depuis lors, il n'est pas une semaine sans que l'on entende de la part des animateurs de l'opposition, à tous les niveaux, des déclarations visant toutes à la privatisation. Autre élément qui a son importance, Laurent Fabius a promis pour la prochaine législature une « loi de respiration du secteur public ». Explication : il s'agit de décharger l'Etat d'une partie de la dotation aux nationalisées, cet argent devant être trouvé dans le marché financier privé, soit par la mise sur le marché d'actions des filiales des groupes étatisés, soit par l'achat par le privé de filiales. Un ballon d'oxygène pour l'Etat mais également pour l'industrie.

Plusieurs conditions à réunir. Les entreprises touchant des secteurs non stratégiques pourront « respirer ». Il reste à trouver des critères communs définissant le degré stratégique des entreprises. Le principe de base étant la sauvegarde de l'intérêt national. Mais, en tout état de cause, le projet qui est à l'étude depuis 1984 ne touchera pas les filiales, et, en tout cas, ne fera pas descendre la participation de l'Etat à moins de 51 % du capital des entreprises en question. Un moyen donc de contrôler la stratégie industrielle de ces secteurs tout en donnant un coup de pouce à l'investissement privé, libérant ainsi l'Etat d'une charge peut-être trop lourde pour lui, désormais.

Il est donc vrai de dire que le gouvernement a abandonné, s'il ne l'a jamais eu, le dogme de la



nationalisation à 100 %. Ce projet de loi vient à un moment où l'on se rend compte des bienfaits, mais peut-être aussi des limites, de la nationalisation totale des secteurs dans un cadre de modernisation et d'investissement. Si en 1981 il fallait, par des mesures de nationalisation drastiques, « nettoyer », donner une stratégie crédible, rénover, enfin, il est permis maintenant de faire participer le privé à la grande aventure de l'économie moderne.

Mais les nationalisées n'ont pas attendu la loi de respiration pour « respirer ». En juillet dernier Saint-Gobain Emballage, une filiale du groupe Saint-Gobain, a mis 15 % de son capital sur le second marché boursier. Un processus de privatisation de secteurs spécifiques qui va continuer avec d'autres filiales de Saint-Gobain, des affaires prospères complémentaires de l'emballage. Sans vraiment courir après les 150 millions que rapportera l'opération, Saint-Gobain, qui a plus que doublé son bilan depuis 1981, va pouvoir compter sur de nouveaux actionnaires.

A la lisière de la campagne électorale pour les législatives l'opposition a, bien entendu, une conception du problème des dénationalisations. Thème central de sa campagne puisque il est difficile pour elle de parler d'inflation, de politique sociale, de maintien du franc. Mais aussi thème relativement nouveau et, quelque peu improvisé puisque, comme l'a fait remarquer Lionel Jospin dans le débat au Palais-Bourbon, pendant vingt-trois ans l'ex-majorité n'a pas touché aux nationalisations de 1936 et 1945. Au contraire même, par son interventionnisme, elle a nationalisé de fait tout un pan des secteurs industriels.

Concrètement, si à droite on se montre volontiers libéral, on est largement divisé. Le R.p.r. a une conception à l'image de son chef de file. On parle haut, on tonitrue et on dénationalise tout (sauf la Seita et les Télécom) y compris Renault nationalisé par De Gaulle en 1945. La dénationalisation à l'anglaise est prise comme modèle. Parlons-en.

Depuis 1979 les Anglais se dessaisissent de leurs biens publics industriels. British Aerospace, Britoil, Cable and Wireless, Jaguar, Port britanniques, Ferries Sealinks etc. En tout 5 milliards de livres. Les conservateurs ont même privatisé les Royal Ordonance Factories qui fournissent les bateaux de guerre britanniques. Ces ventes servent à équilibrer... un an des comptes de la nation. Un peu comme si un ménage vendait l'argenterie pour payer le loyer. L'objectif du R.p.r., c'est donc de privatiser à l'anglaise et de mettre en place des charrettes où l'on jettera « ceux qui refuseront de collaborer à la privatisation ». Tout un programme.

Témoignage de l'esprit dogmatique et idéologique de surface du problème des nationalisations, on privatise par symbole. Renault, bien sûr mais aussi la T.v., T.d.f. et les banques privées... ainsi de la garantie de l'Etat. Tout est bon finalement pour crier haut et fort à la mainmise de l'Etat et aux bienfaits de la libre entreprise. Le mot d'ordre ? Ça marche aux Etats-Unis. Alors sans se soucier de la différence de structure du tissu économique des deux pays, on se fait, à peu de frais, un lifting reaganien. Privatisation libérale, mais le moment venu, si le R.p.r. revient aux affaires, le libéralisme fera place à un pragmatisme de bon aloi. Elus sous couvert lénifiant de libéralisme, ils reviendront à des principes interventionnistes gaullo-giscardiens inadaptés aujourd'hui.

Du côté des centristes giscardo-barristes, on est plus prudent. On serait même d'accord sans le dire avec une expérience de respiration. Raymond Barre a toujours souligné le caractère destructeur et dysfonctionnel de mesures drastiques appliquées à la hâte dans le secteur concurrentiel et bancaire. Pourtant Raymond Barre est le champion de l'anti-cohabitation, alors que Jacques Chirac lui ferait les yeux doux, jugeant son heure venue. L'un se rapproche en se distançant, l'autre se distancie en se rapprochant. Tango sinistre, un effet pervers du débat sur la privatisation allumant la danse des canards de l'opposition.

L'insertion des nationalisées dans le marché financier pose des problèmes non négligeables, notamment cette question à laquelle les partisans du libéralisme « ultra-brite » n'ont pas encore répondu. Le marché financier français a-t-il assez de ressources pour absorber sans l'aide étrangère l'injection d'un tel capital ? Ce qui est dénationalisable se vendrait 140 milliards de francs. Même avec des mesures favorables et un marché dopé il y a un risque d'assèchement du marché financier. Un risque de dysfonctionnement des règles boursières. Et la politique française se fera, dès lors, à la corbeille n'en déplaise à De Gaulle qui, décidément, doit se retourner dans sa tombe.

Mais peut-être espère-t-on dans l'opposition proposer quelques firmes à des prix attractifs à nos acheteurs potentiels étrangers. Les Japonais, on le sait, sont prêts à racheter Renault demain matin. Rien n'est plus important pour eux que d'introduire des chevaux de Troie sur le marché européen. Contrôler Renault leur ferait contrôler 35 % du marché français de l'automobile !

Risque de « défrancisation » du secteur concurrentiel, risque aussi dans notre système bancaire qui est l'un des meilleurs du monde. Les raisonnements de l'opposition s'engagent largement sur la politique économique anglaise. Rappelons que traditionnellement l'Angleterre ne craint pas l'ingérence étrangère. L'Etat britannique n'a pas hésité à faire appel aux capitaux étrangers lors de ses dénationalisations. Mais dénationaliser ce n'est pas uniquement affaire de mots, de déclarations. Me Loyrette, un avocat connu en 1982 pour son projet d'indemnisation des petits porteurs des futures nationalisées, a fait établir un projet de dénationalisation du secteur public. Un projet qui d'une manière générale reviendrait à une renationalisation rampante s'il était voté. L'avocat s'est inspiré pour rédiger son projet de déclarations des leaders de l'opposition. A force de vouloir rassembler les divergences, on en devient flou et c'est le justement le cas du projet Loyrette.

Un aspect du problème est jusqu'à maintenant resté en suspens : quelle sera l'attitude des syndicats face aux dénationalisations si celles-ci sont décidées ? Faudra-il que ce passage au privé s'accompagne d'un coût social tel que soient remis en question les progrès réalisés depuis trois ans ? Le taux de syndicalisation dans les entreprises nationalisées est inversement proportionnel à celui du secteur privé. Le tissu syndical pourrait, en cas de privatisation rapide et inadaptée, se désagréger. Et, sans utiliser l'argument du pire, on pourrait voir surgir des luttes dont l'industrie française aurait avantage à faire l'économie.

En fait on s'aperçoit que le débat de la privatisation du secteur public est une chose trop sérieuse pour la laisser aux candidats d'un jour. Il doit faire appel au consensus et à l'étude. La France est engagée dans un processus de modernisation défini dans le cadre d'une politique cohérente. Cela ne doit pas faire partie des vocations d'apprentis sorciers. ●

UNION SACREE CONTRE LE RACISME

C'est un acte historique et une arme de premier plan pour le combat crucial des antiracistes que constitue l'Appel commun à la fraternité adopté conjointement par l'ensemble des cinq Eglises de France et par toutes les Loges maçonniques, pour la première fois rassemblées aux côtés des grandes organisations antiracistes et humanitaires.



PAR JEAN LIBERMAN

LE rapprochement, autrefois impensable de l'Eglise catholique et des Maçons, au terme d'une initiative due à la L.i.c.r.a., et qui a mis dix mois à se concrétiser, témoigne de la conscience de la gravité d'une situation stigmatisée par l'Appel, dénonçant « l'emprise chaque jour plus grande dans notre pays des idéologies extrémistes discriminatoires ».

A l'heure où, de dérapages en dérapages, on en est à une véritable menace de ségrégation sociale et politique visant les immigrés, l'unanimité de ces autorités spirituelles contribue à une prise de conscience et à une mobilisation salutaires. Dans une atmosphère de précampagne électorale, il arrive au bon moment pour récuser ceux qui voudraient faire de la question immigrée le centre du débat. Les premières réactions embarrassées de la droite (R.p.r. ou U.d.f.) soulignent la possibilité ouverte de mettre désormais au pied du mur tous les nostalgiques des vieux démons. L'attitude d'un Raymond Barre : « Ce problème (l'immigration) ne pourra pas être traité par l'intolérance, la ségrégation et le racisme », reflète les dissonances de la droite, rétive à s'aligner en bloc sur les positions du Front national.

Le clivage fondamental qu'il dégage entre une France, terre d'élection des droits de l'homme, et celle des régressions vichystes et fascisantes, constituera une base à l'impulsion du grand mouvement d'opinion en cours pour repousser tout compromis avec la « bête immonde ». Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme — signataire et l'une des chevilles ouvrières de cet appel essentiel — a bien voulu nous le commenter.

Yves Jouffa : "Un appel qui constitue déjà un coup de frein"

« L'UNITE » : Comment cet appel qui rassemble, entre autres mais pour la première fois, les Loges maçonniques et l'Eglise catholique, a-t-il pu se réaliser ?

Yves Jouffa : Vous imaginez qu'il y a eu de très longues négociations — plus de dix mois — avec des hauts et des bas, des moments d'euphorie et d'autres où tout semblait remis en question. La Ligue des droits de l'homme, pour tout ce qu'elle représente, y a joué un rôle considérable afin que des parties aussi diverses puissent finalement s'assembler. L'important c'est le résultat final. Et, pour ma part, dans la France d'aujourd'hui, je considère qu'il constitue un événement historique.

— Il semble qu'une des motivations communes ait été le sentiment qu'un seuil d'alerte a été atteint concernant le racisme et la discrimination anti-immigrée dans ce pays. La Ligue elle-même s'est scandalisée récemment de la remise en question par la droite du droit aux prestations familiales pour les immigrés.

— C'est exact mais je pense que cet appel constituera à cet égard un coup de frein. J'ai souvent dit que les hommes et les idées de l'extrême droite avaient pénétré la droite traditionnelle pour m'en inquiéter. Et, effectivement, dans les propositions de l'opposition concernant l'immigration on constate que l'inspiration vient du club de l'Horloge. Il y a là des propositions parfaitement inadmissibles pour des démocrates et qui se rapprochent des thèses de Le Pen.

Or je suis frappé du fait que depuis que cet appel commun à la fraternité a été diffusé il y a eu plusieurs déclarations accusant le coup de la part d'hommes de droite. D'abord celles de Raymond Barre qui sont parfaitement correctes, reconnaissons-le, et qui, d'ailleurs, dénoncent très explicitement certaines des mesures proposées par le R.p.r. Mais ce qui me frappe encore plus c'est que Jacques Chirac, qui hume toujours le vent avant de prendre position, semble avoir modéré son discours. Si, par cet appel, nous sommes arrivés (mais je crains que les mauvais démons resurgissent durant la campagne électorale) à ce qu'un certain langage tenu par la droite soit au moins partiellement abandonné, je pense que nous aurons fait œuvre très utile.

- L'un des grands mérites de l'appel n'est-il pas de redéfinir une conception de l'identité française qui rappelle, selon nos meilleures traditions, le devoir d'accueil, d'insertion et de tolérance, dû aux immigrés, dans une France aujourd'hui pluriculturelle ?

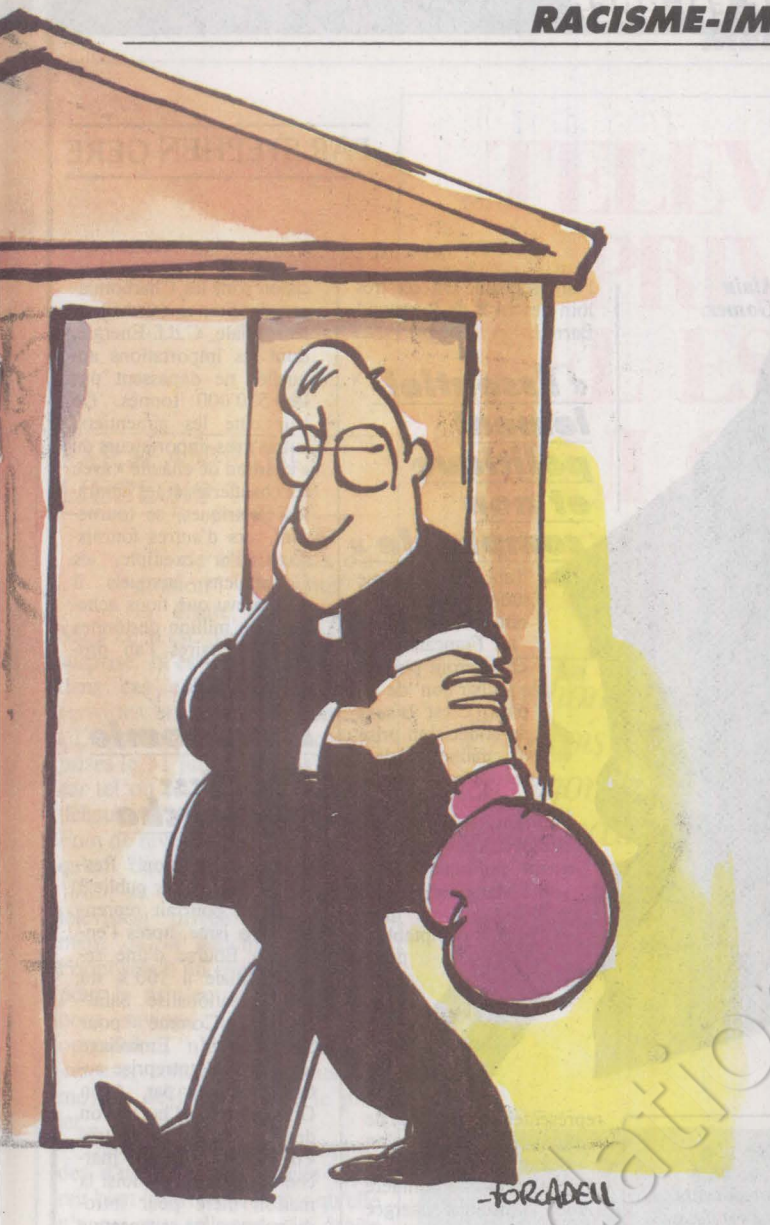

– L'appel a, en effet, pour but essentiel de prôner la coexistence sans exiger des immigrés qu'ils perdent leur spécificité quand ils veulent la garder. Dans ce sens on sait que la Ligue des droits de l'homme a lancé depuis plusieurs années et, en particulier, à notre dernier congrès (où cela a été repris avec une certaine solennité par la réponse positive du président de la République) la revendication du droit de vote des immigrés aux élections municipales (1). C'est là une solution concrète à la question de la coexistence, permettant à l'immigré de garder sa spécificité. C'est-à-dire que nous avons déjà traduit à la Ligue, en termes politiques, cet appel qui a presque un caractère philosophique. Et nous maintenons cette revendication, que nous croyons essentielle à la fois pour l'intégration des immigrés et pour faire changer la classe politique. Car le jour où les immigrés voteront aux élections municipales, les politiciens qui s'y présentent seront peut-être obligés d'avoir des positions différentes de celles d'aujourd'hui.

- On peut se poser la question de savoir pourquoi il a fallu que ce soit les autorités spirituelles qui interviennent avec cette netteté sur une question, habituellement du ressort des partis et organisations. N'y a-t-il pas eu insuffisance de ces derniers et ce texte ne s'adresse-t-il qu'à la droite ?

- Hélas non ! Ce texte s'adresse à tous les citoyens. Il est vrai que c'est la droite qui a pris des positions inadmissibles sur cette question, mais il faut reconnaître qu'on s'est laissé aller parfois à certains dérapages dans certains secteurs de la gauche. La Ligue les a dénoncés et je considère que cet appel à la fraternité s'adresse à tous les Français y compris à la sensibilité de gauche.

- Malgré la volonté de ses initiateurs de se placer au-dessus du politique, le fait que cet appel intervient en pleine pré-campagne électorale, et alors que le R.p.r. notamment, reprend des propositions de l'extrême droite (comme la remise en cause des naturalisations), pose la question de son utilisation dans ce contexte. La Ligue y a sans doute songé...

- En effet, et lors de ma participation, cette semaine, à la Journée des Clubs 89, j'ai fait non seulement référence à cet appel mais j'ai formulé des propositions précises quant à l'intégration des étrangers et à l'octroi des droits civiques aux immigrés. En particulier rendre plus facile la procédure des naturalisations et prévoir des voies de recours en cas de refus à une demande de naturalisation. Ce qui va à l'encontre de ce que veut l'extrême droite – voire la droite – qui demandent, elles, à l'instar de ce qui a été fait sous Pétain, la dénaturalisation de certains et de ne plus permettre l'octroi automatique de la nationalité française aux fils d'immigrés nés en France, ce qui serait une régression considérable.

Je voudrais, à ce propos, attirer l'attention sur les contre-vérités répandues sur ces questions. Ainsi Jean Lecanuet, pourtant chef de parti et ancien garde des Sceaux, interviewé sur une radio périphérique, prétendait que la loi actuelle ne permet pas d'expulser les clandestins, sauf quand ils présentent un danger pour l'ordre public. C'est une méconnaissance totale de la loi. Les clandestins, quels qu'ils soient, sont susceptibles de reconduite à la frontière, après une procédure judiciaire (due à Robert Badinter) qui les fait simplement échapper à l'arbitraire de l'administration. En fait la disposition à laquelle se référait Lecanuet, s'applique, ce qui est bien différent, aux immigrés titulaires d'un titre de séjour ! C'est avec des arguments de ce genre qu'on affole les gens en leur faisant croire que les clandestins ont droit de cité. Ce qui est faux étant donné l'état de crise actuelle.

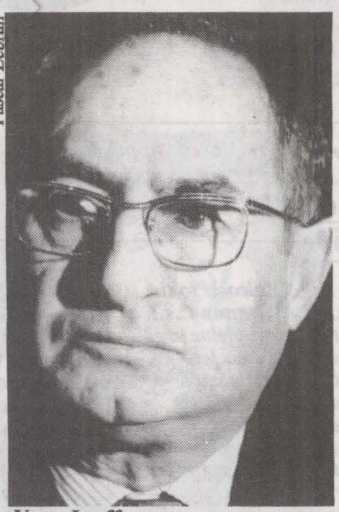
Pascal Lebrun

Yves Jouffa.

Concluons en disant qu'il appartient désormais à chacune des organisations signataires de cet appel de l'utiliser, comme elle l'estime utile, à l'intérieur de sa zone d'influence. Et la Ligue compte bien être ici aux premiers rangs.

(1) Se référer à ce sujet, à l'excellent numéro spécial : « Les Immigrés dans la cité », de la revue de la Ligue des droits de l'homme : « Hommes & Libertés ».

LE TEXTE INTEGRAL DE L'APPEL COMMUN

La société française est confrontée à un problème d'accueil de populations étrangères et de communautés culturelles et religieuses. Des mœurs, des cultures, des croyances de diverses origines souhaitent s'affirmer et coexister dans le concert national sans perdre de leur spécificité.

Une partie du corps social national réagit par des réflexes de peur et d'intolérance se traduisant soit par un rejet soit par une exigence d'assimilation totale. Ces attitudes sont génératrices d'incompréhension, de haine et trop souvent de violence meurtrière. L'effacement du souvenir des catastrophes suscitées par le nazisme et les difficultés sociales et économiques traversées par notre société ont libéré un discours qui a amplifié et banalisé le racisme. Des idéologies extrémistes discriminatoires trouvent une emprise chaque jour plus grande dans notre pays.

Les organisations et associations humanitaires suivantes : Droit de l'Homme et Solidarité, Droit Humain, Grande Loge de France, Grande Loge Traditionnelle et Symbolique, Grand Orient de France, Grande Loge Féminine de France, Ligue des Droits de l'Homme (L.d.h.), Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), se sont rassemblées pour faire face à cette évolution dangereuse et lancer un appel à toute la population.

Le Conseil Permanent de l'Episcopat, Le Conseil de la Fédération Protestante, Le Conseil Inter-Episcopal Orthodoxe, Le Conseil Supérieur Rabbinique, La Grande Mosquée de Paris, qui avaient déjà fait en mars 1984 une « déclaration commune contre le racisme et pour le pluralisme de la société », ont jugé bon de s'associer à cet appel.

Ils estiment que certaines manifestations d'intolérance dans la société française sont suffisamment graves pour que, par-delà leurs différences d'approche, ils unissent pour la première fois leurs voix et leurs efforts. Ensemble, ils déclarent qu'il est urgent de :

– Affirmer le respect de l'autre.

– Se solidariser avec les personnes et les minorités victimes de discrimination, leur reconnaître les mêmes droits à la justice, à la liberté et à l'égalité.

– Vivre ensemble dans la tolérance des différences et l'enrichissement mutuel pour une société meilleure de laquelle les immigrés ne sauraient être exclus.

PAR STEPHEN GERE

Le pari gagné de Bérégovoy

Si l'on arrêtait le taux d'inflation aujourd'hui, Pierre Bérégovoy aurait d'ores et déjà rempli sa mission : le ministre des Finances s'était fixé un objectif de 4,5 % à 5 % d'inflation, en glissement, pour cette année. Avec un indice mensuel de hausse des prix compris, selon les premières estimations, entre 0,3 % et 0,4 % en octobre, le taux d'inflation passe, en glissement sur les douze derniers mois, de 5,3 % en septembre à 4,9 % ou 5 % le mois dernier. Sur les dix premiers mois de l'année, le total cumulé des indices mensuels atteint 4,3 % à 4,4 %. On reste loin des 5 %. Or les deux derniers mois de l'année sont, traditionnellement des mois peu inflationnistes : l'an dernier, les indices ont été de 0,3 % en novembre et de 0,2 % en décembre.

En revanche, octobre passe pour un « mauvais mois » : 0,5 %, en fin de blocage, en 1982 ; 0,8 % en 1983 et 0,7 % en 1984. Avec 0,3 % ou 0,4 %, on retrouve le meilleur mois d'octobre depuis 1971 ! Toutefois, l'augmentation trimestrielle des loyers, l'arrivée sur le marché de la collection d'hiver dans le prêt-à-porter, traditionnellement inflationniste, et un moindre recul des prix des carburants ont pesé sur cet indice d'octobre. Mais l'inflation a rejoint, en France, la moyenne de la C.e.e. (0,4 %) et celle de nos huit principaux partenaires commerciaux (0,4 %). C'est ainsi que l'indice d'octobre « perd » 3 ou 4 dixièmes de point par rapport à octobre 1984 : ce fut déjà le cas en août et septembre, deux mois à 0,1 % en 1985 et à 0,5 % en 1984.

La désinflation a repris, en France, à un rythme soutenu après un semestre de pause. De 9,3 % en 1983 on est passé à 6,7 % l'an dernier. On sera sous les 5 % cette année. Pierre Bérégovoy envisage de passer sous la barre des 3 % l'an prochain. On est très loin des 14 % de Raymond Barre !



Alain Gomez.

« Essentiellement politique et non comptable »

Tant que le régime sud-africain n'adoucira pas ses mœurs, les Français ne se chaufferont plus au charbon de ce pays. C'est le sens de la décision prise la semaine dernière par Laurent Fabius. Personne n'a protesté. Pourtant le surcoût de cette décision « essentiellement politique et sait-on à Matignon, devrait représenter une centaine de millions de francs, selon l'Association technique de l'importation charbonnière (Atic), l'instance chargée d'acheter du charbon à nos fournisseurs non comptable », précise-t-on.

La France a importé l'an dernier 6,5 millions de tonnes de charbon sud-africain, dont 4 pour E.d.f. Cette année, E.d.f. ne devrait plus en importer que 3 millions de tonnes, aux termes d'un contrat qui devait passer, l'an prochain, à 1,5 million de tonne. C'est ce contrat qui semble visé, en priorité, par le Premier ministre, selon qui : « Les contrats arrivant à échéance ne devront pas être renouvelés. » Pour E.d.f., qui achetait du charbon sud-africain du fait de son prix rendu attractif par la dévaluation du rand, la monnaie locale, la décision de Matignon ne devrait pas être trop lourde de conséquences. En 1986, l'entreprise publique va, en effet, brancher au réseau quatre tranche à 1 300 mégawatts, Creys-Malville (1 200 mégatwatts) et une tranche à 900 mégawatts.

les autres entreprises françaises visées par la décision sont les Charbonnages de France (C.d.f.) et leur filiale C.d.f.-Energie, dont les importations annuelles ne dépassent pas les 500 000 tonnes. De leur côté les cimentiers, autres gros importateurs de « charbon de chauffe » avec les chaufferies et les centrales électriques, se tourneront vers d'autres fournisseurs. Par exemple, les Colombiens auxquels il était prévu que nous achetions un million de tonnes supplémentaires l'an prochain.

L'économie mixte... ça marche

Dénationalisation ? Respiration du secteur public ? Le débat pourrait reprendre, sans isme, après l'entrée en Bourse d'une seconde filiale à 100 % du groupe nationalisé Saint-Gobain. Comme pour Saint-Gobain Emballage en juin, une entreprise autrefois dirigé par Alain Gomez, aujourd'hui patron de Thomson, c'est le très « delorsien » second marché de Paris qu'a choisi la maison mère pour introduire la société européenne des produits réfractaires (S.e.p.r.), une boîte de très haute technologie maîtrisant les matières réfractaires, à la très haute température, avec des applications à l'aérospatiale et à l'électronique. Avec la S.e.p.r., ses deux filiales, Quartz et Silice et Refradige font, elles aussi, leur entrée en Bourse. Les 190 000 actions cédées au public – un « public » qui est le « privé » – au prix de 850 francs l'unité, rapporteront 160 millions d'argent frais pour accélérer son développement à la S.e.p.r. Sans pour autant perdre le contrôle de l'entreprise puisque l'introduction ne représente que 15,2 % du capital. Mais comme la S.e.p.r. va réaliser 133 millions de bénéfices pour 1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires, le privé n'a pas rechigné à s'associer à l'Etat. On navigue en pleine « économie mixte » chère à François Mitterrand.

L'aigle à deux têtes

« Rita : welcome to the U.s.a. ! » Thomson-C.s.f. s'est payé une pleine page de publicité dans les quotidiens nationaux. Sous une tête d'aigle, majestueuse et menaçante, le groupe électronique français affirme que pour lui « L'avenir a un sens ». Et ce sens, il l'a défini l'autre jour comme l'axe Paris-Dallas. Comment ne pas comprendre Alain Gomez, qui vient de racheter pour 71 millions de dollars (560 millions de francs) Mostek, une filiale du géant United Technologies spécialisée dans les composants électroniques. Il devient de plus en plus évident que quiconque veut se tailler une part du marché mondial de l'électronique doit être présent sur celui des Etats-Unis, le plus porteur au monde.

L'électronique est l'un des créneaux les plus instables qui soient, le marché des composants vit à un rythme cyclique d'expansion et de récession entraînant des faillites spectaculaires dans le Sud-Est asiatique, la Silicon Valley et au Texas. C'est le cas de Mostek, qui a perdu 380 millions de dollars, cette année, parce que les Japonais ont cassé les prix des mémoires. En rachetant Mostek – sans son passif – Alain Gomez la réoriente vers les composants destinés aux télécommunications et aux réseaux locaux informatiques. Avec un objectif : la reprise du marché en 1987.

Cette opération est surtout une leçon de chose en matière d'industrie offerte par l'ancien animateur, aux côtés de Jean-Pierre Chevènement, du Céres. La vieille Europe doit créer des synergies avec les mondes industriels neufs si elle veut entrer de plain-pied dans le troisième millénaire.

TELEVISIONS PRIVEES: TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE

Annoncée dès janvier dernier par François Mitterrand, la 5e chaîne de télévision (privée) est née cette semaine après l'accord entre le gouvernement et le groupe franco-italien Seydoux-Berlusconi.

PAR JEAN-PAUL LIÉGEOIS

QUE de bruit ! Que d'agitation ! Du côté de la droite, évidemment. Mais ce n'est pas vraiment une surprise. N'est-ce pas ici même, dans ces colonnes, que nous écrivions en septembre dernier : « L'application des décisions prises le 31 juillet va sans doute, sur tel ou tel point, susciter des débats et des polémiques » ? Foin de niveté, nous savions bien qu'en décidant, en plein été 1985, de donner le feu vert à la télévision privée le gouvernement de la gauche enlevait à l'opposition un cheval de bataille pour le printemps de 1986. Et nous savions bien que ladite opposition, n'étant pas bonne joueuse, tenterait par tous les moyens de faire capoter le projet...

Dans les tout derniers épisodes d'un feuilleton qu'elle espérait bien interrompre mais qu'elle n'a pu que rallonger, la droite s'est mise à trépigner et à vociférer : « l'affaire » de la Tour Eiffel lui a servi de prétexte ; s'il n'y avait pas eu la Tour Eiffel, elle aurait inventé autre chose... Mais, puisque feuilleton il y a, respectons la règle du genre : près de connaître l'épilogue, résumons les épisodes précédents.

4 janvier 1985 : recevant la presse pour la traditionnelle présentation des vœux, le président de la République ne cache pas aux journalistes présents qu'il est personnellement favorable à la création de chaînes de télévision privées en France ; mais, il ajoute que le dossier doit être examiné avec soin avant que ne soit prise une décision définitive.

14 janvier : le Premier ministre écrit à Jean-Denis Bredin pour le charger d'une mission précise : « Je souhaite connaître votre avis sur l'opportunité et la possibilité en France d'élargir rapidement les divers moyens de diffusion des programmes de télévision. » Bredin se met aussitôt au travail.

16 janvier : à la télévision, François Mitterrand récidive. Il parle d'étendre les libertés en matière de communication audiovisuelle. Il ne cache pas que pour lui cette extension passe par la création de chaînes de télévision qui ne relèveraient plus du service public.



20 mai : Jean-Denis Bredin remet à Laurent Fabius un rapport de trois cents pages qui est aussitôt rendu public. Des télévisions privées, d'accord, mais pas n'importe comment ni pour faire n'importe quoi. D'ailleurs, en attendant les satellites, l'état du réseau hertzien imposera des restrictions : deux chaînes nationales au plus, desservant 17 millions de Français au mieux ; et trente à quarante télés locales dans le meilleur des cas. Bredin met en garde : « Les nouvelles télévisions ne sauraient se lancer à l'aventure, sans règles (...), dans le désordre et l'improvisation. » A bon entendeur... La France ne sera pas l'Italie.

31 juillet : le gouvernement reprend à son compte l'essentiel du rapport Bredin. Il annonce ses décisions en conseil des ministres : deux chaînes privées nationales « multivilles » (une musicale, une « généraliste ») et des chaînes locales seront lancées le plus tôt possible. Tout en ouvrant au secteur privé les portes de l'audiovisuel français, le gouvernement renforce le service public : il préconise le démarrage progressif d'une nouvelle « chaîne culturelle » ; Pierre Desgraupes reçoit mission de concevoir ce nouveau maillon.

24 septembre : le Belge Albert Frère et Rupert Murdoch signent un accord qui débouchera quelques jours plus tard sur la création de la Société Media International. Derrière Albert Frère se cache le groupe Bruxelles-Lambert, qui est l'actionnaire principal de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. Derrière Rupert Murdoch il y a la chaîne de télévision Sky Channel et la Twentieth Century Fox. Ils ont avec eux la chaîne canadienne Télé Métropole. Au moment où

(suite en page 24)

(suite de la page 23)

R.t.l. (filiale de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) pose sa candidature à la direction de la chaîne privée « généraliste » française, force est de constater que les Luxembourgeois s'avancent avec un aigle américain posé sur l'épaule : si R.t.l. devient un jour « l'opérateur » d'un réseau français de télévision, la société Media International sera là pour nous gaver de programmes américains à longueur de journée.

7 octobre : un article du « Point » révèle un « couac » technique et politique pour les « nouvelles télés » : le « couac » de la Tour Eiffel. Explication : pour vivre, les nouvelles chaînes privées nationales ne pourront compter que sur la publicité ; pour espérer engranger de bonnes recettes publicitaires, une chaîne privée devra pouvoir « arroser » d'entrée de jeu la région parisienne qui à elle seule représente dix millions de téléspectateurs potentiels. Mais un seul émetteur peut permettre de « couvrir » toute la région parisienne, celui de la Tour Eiffel. Or, cet émetteur, par convention signée entre Télédiffusion de France et la Société d'exploitation de la Tour Eiffel, est réservé au service public... Et il faudrait donc renégocier la convention avec l'actionnaire majoritaire de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel, c'est-à-dire avec le maire de Paris, Jacques Chirac... On peut faire confiance à Chirac : il fera tout pour faire traîner les négociations !

Dans les jours qui suivront la sortie du « Point », d'autres journaux (« Libération », « le Monde », « le Quotidien », etc.) donneront leur version de ces nouveaux « mystères de la Tour Eiffel » et tenteront de faire endosser à T.d.f. un « blocage technique » qui est en fait politiquement voulu et organisé par Chirac.

15 octobre : le projet de loi portant autorisation de créer des télévisions privées en France commence son périple parlementaire. Au cours du débat à l'Assemblée nationale, l'U.d.f. et le R.p.r. lancent « un avertissement à tous ceux qui seraient tentés de suivre le gouvernement » (Sic). Autrement dit : messieurs qui voulez une télévision privée, si vous signez avec la gauche aujourd'hui et si la droite gagne en mars 1986... vous serez virés !

22 octobre : le président d'Europe 1 Communication, Pierre Barret, déclare qu'il « déplore la présence de l'Etat » dans le capital d'Europe 1. Il confirme qu'il est toujours candidat à la direction de la chaîne musicale privée mais il pose deux conditions : le droit de passer des messages publicitaires en cours d'émission, l'absence de quotas imposés de chansons françaises. Manifestement, Europe 1 fait « monter les enchères ». Dans la coulisse, R.t.l. pose les mêmes conditions (plus quelques autres) pour accepter de piloter la chaîne « généraliste ». Etrange convergence, non ?

25 octobre : Jacques Rigaud, président de R.t.l., s'aperçoit qu'il a sans doute été trop gourmand (il réclamait la chaîne généraliste pour R.t.l. et deux canaux sur le satellite T.d.f.1 pour la C.l.t.). Alors, pour renverser la vapeur, il lance un appel sur l'antenne de sa station sur le coup de 18 heures : « Il se passe actuellement des choses graves. Je dois tenir informé le public. » Les « choses graves » se résument ainsi : devant le chantage exercé par les Luxembourgeois, le gouvernement français a décidé de chercher d'autres partenaires pour la future télévision privée. Et Rigaud de dénoncer des groupes « étrangers ». Quelle horreur ! Parce que, bien sûr, la C.l.t. et son ami Murdoch, parce que la société Media International ce ne sont pas des groupes « étrangers » ! Rigaud perd son sang-froid parce qu'il sait qu'il est en train de perdre la concession qu'il visait...

31 octobre : Jérôme Seydoux (Français), p.-d.g. des Chargeurs Réunis, et Silvio Berlusconi (Italien), patron de chaînes de télévisions privées, rendent public un projet qu'ils ont présenté au gouvernement français quelques jours auparavant. Peut-on donner concession d'une télévision privée française à l'homme qui a tué le cinéma italien ? Petite nuance hexagonale : ce n'est pas Seydoux qui fait un « mariage à l'italienne », c'est Berlusconi qui fait un « mariage à la française », c'est le Français qui est majoritaire dans l'association.

A.f.p.



Silvio Berlusconi.

Gamma



Jacques Rigaud.



Jérôme Seydoux.

14 novembre : contre-offensive de Jacques Rigaud. Pour faire pendant au projet Seydoux-Berlusconi, il propose une alliance R.t.l.-Europe 1. Bizarrement, cette « union sacrée des périphériques francophones » reçoit le soutien d'André Rousselet, p.-d.g. de Canal Plus... Bizarrement aussi, d'un coup de chiffon, Rigaud efface le projet de chaîne musicale (que devait prendre en charge Europe 1) et néglige « l'obstacle Tour Eiffel ». Qu'est-ce à dire ? Y aurait-il un accord secret entre Barret, Rigaud et Chirac ? Canal Plus roulerait-il pour Murdoch et ses programmes américains ?

15 novembre : Alors que personne ne s'y attend, Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des Techniques de la communication, sur le coup de 18 heures (une heure affectionnée par Jacques Rigaud) fait voter par l'Assemblée nationale un amendement à la loi autorisant la création de télévisions privées. Cet amendement autorise T.d.f. à installer « sur les toits, terrasses et superstructures des propriétés

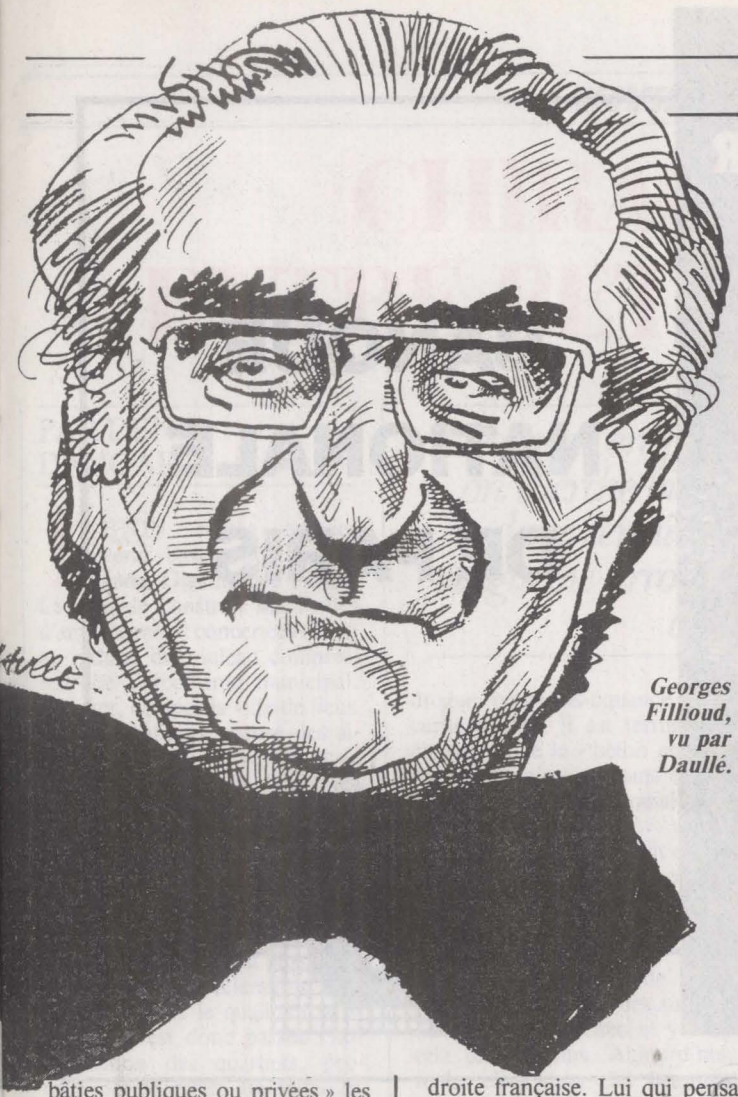

Georges Fillioud, vu par Daullé.

bâties publiques ou privées » les moyens de diffusion par voie hertzienne dont elle a besoin. Le « verrou » de la Tour Eiffel, posé par Chirac, a sauté. D'où les criailleries de la droite dans les jours qui ont suivi. D'où ce bruit, cette agitation...

La leçon de tous ces épisodes est intéressante par la simplicité de son énoncé : la droite a joué et perdu. Pendant des mois, aidée par les patrons de R.t.l. et d'Europe, elle a joué à empêcher le gouvernement français de créer des télévisions privées. Elle s'est appuyée sur le chantage du gouvernement luxembourgeois. Elle a cru que, par R.t.l. interposée, elle imposerait sa loi. Elle a cru qu'elle pourrait garder pour elle seule l'usage de l'émetteur de la Tour Eiffel. Elle a cru que la gauche ne trouverait pas de solution de rechange avant mars 1986. Elle s'est lourdement trompée : « l'effet Tour Eiffel » s'est transformé en effet boomerang. Tel est pris qui croyait prendre... Et le « lobby des médias » (R.t.l. et Europe) s'est retrouvé tout nu, lui qui voulait envoyer tout le monde se rhabiller !

Pauvre Jacques Rigaud ! Lui qui se croyait si habile. Lui qui pensait pouvoir rouler en même temps pour la finance américano-luxembourgeoise et pour la droite française. Lui qui pensait pouvoir gagner à la fois le beurre et l'argent du beurre... Il a perdu sur tous les tableaux (ou presque) : il a perdu la concession de la chaîne privée « généraliste » française, il a (presque) perdu l'utilisation d'un canal du satellite T.d.f.1 (il voulait en utiliser deux !),... Chirac et Murdoch ont dû être fiers de Rigaud quand ils ont entendu « l'épilogue du feuilleton » !

Mercredi 20 novembre 1985 : Georges Fillioud a rendu public le choix du gouvernement français. C'est à l'association franco-italienne Seydoux-Berlusconi qu'a été attribuée la concession d'un réseau « multivilles » de télévision privée. C'est (entre autres relais) à partir de la Tour Eiffel que la nouvelle chaîne pourra émettre au début de l'année 1986. C'est cette nouvelle chaîne qui sera diffusée sur un des quatre canaux de T.d.f.1 dès que le satellite sera opérationnel. Sur les autres canaux on trouvera : la chaîne culturelle, d'abord concoctée par Pierre Desgraupes puis essayée en préfiguration sur F.r.3 ; la chaîne anglophone du Britannique Maxwell ; et peut-être un programme de R.t.l.-Télévision, mais peut-être seulement... Sur ce dernier point tout reste à négocier. ●

P.S.

Lancement le 29

André Laignel, devenu directeur de la campagne électorale du P.s. — poste auquel il remplace Bertrand Delanoë qui a préféré y renoncer en même temps qu'il a quitté le secrétariat national du parti — a donné cette semaine quelques indications sur ce que serait cette campagne. Il s'agira bien, a-t-il dit, d'une campagne gauche contre droite, bilan contre bilan et propositions contre propositions. Elle va s'engager sans tarder, dès qu'auront été réglées les dernières difficultés qui subsistent encore — en nombre très réduit — quant à la composition des listes électorales législatives et régionales. Elles devraient pour l'essentiel être levées à la fin de cette semaine, la plupart d'entre elles résultant de l'issue des négociations avec le M.r.g.

Pour financer cette campagne qui sera le plus possible proche des gens, « palier par palier, hameau par hameau », cinquante millions de francs vont être investis que l'on attend pour l'essentiel de la grande souscription nationale qui va être lancée.

Le lancement de la campagne elle-même aura lieu le 29 novembre avec le grand meeting organisé sous chapiteau à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux avec la participation de Laurent Fabius et de Lionel Jospin et pour lequel on attend 10 000 personnes.



André Laignel. *Pascal Lebrun*

APPEL

Des communistes avec le P.s.

Cent onze anciens militants responsables et sympathisants du P.c.f. viennent de lancer un « appel aux Français de sensibilité communiste » pour leur demander de favoriser le rassemblement de toutes les forces populaires et de contribuer à ce que le processus de transformation sociale entamé en 1981 se poursuive et s'approfondisse. « Le P.c.f. ne mène plus ce combat, poursuit l'appel », en ajoutant : « l'intervention des travailleurs de sensibilité communiste aux côtés du P.s. est nécessaire pour que la gauche continue à gouverner.»

Parmi les signataires figurent d'anciens élus et responsables communistes : Henri Berthollet (Drôme), J.-P. Bossavit (Grenoble), Serge Briand (Saint-Cloud), Jean Brugie (Arcueil), Michel Charlot (ancien collaborateur du C.c.), Anita Chicard (Paris), Louis de Giorgi (Alpes-Maritimes), Claude Detraz (Orsay), Robert Dumont (Yonne), Sylvie Ellisalde (Boulogne-sur-mer), Samuel Ettedgui (Montereau), Gaby Evieux (Ain), Roger Fajnzylbert (Sèvres), Henri Fiszbin, Georges Heckli (Paris), François Hincker (ancien membre du C.c.), Didier Martz (Marne), Jean Massoni (Paris), André Ouzoulias (Val-d'Oise), Louis Régulier (Paris), Sylvain Vue (Seine-Maritime), Raymond Zabeth (Côte-d'Or), etc. des intellectuels, universitaires et anciens journalistes à « l'Humanité » et à « France nouvelle » : Gérard Belloin, Gérard Chouchan, Lucien Curzi, Jean Elleinstein, Jean Fraysse, Eugène Guillevic, Eddy Kenig, Lise et Artur London, Jean Rony, Antoine Spire, etc. ; d'anciens dirigeants de la C.g.t. : René Buhl, Christiane Gilles, Jean-Louis Moynot, etc.



BANQUE NATIONALE DE PARIS



banque centrale des coopératives et des mutuelles

bccm

Banque de l'Économie Sociale

94 Agences et points conseils à Paris et en Province

Siège Social
12, place de la Bourse
75002 PARIS
Tél.: (1) 42.33.44.71

CHIRAC-BLUES... ENTRE BETON ET BITUME

PAR DENIS DANGAIX

L'espace vert parisien est rare. Mais si on cherche bien, on peut le trouver, dans certains quartiers. Dans le vingtième arrondissement, il est interdit de verdir.

BETON contre espaces verts, bitume contre oxygène. Gigantesque Paris... La capitale construit ses Zones d'aménagement concertées (Zac) au rythme du rouleau compresseur de l'urbanisme municipal. Se loger, équiper la ville de lieux socio-éducatifs permettre des aires de loisir ou de repos, vivre loin du stress et du bruit, les schémas rénovateurs de la première cité de France ne manquent pas de projets superbement maquettés.

Mais point de surface d'équilibrer ici, aucune verdure là, la réalité au quotidien est plus triste que les bonnes déclarations. Où est donc passé le qualitatif parisien ? Où est donc passée l'humanisation des quartiers, promise par le maire de Paris en 1977 ? Où est la fameuse concertation revendiquée par la majorité municipale dans les conseils d'arrondissement prévus pour cet effet ? Envolées les bonnes intentions. Le célèbre rééquilibrage de la capitale (un effort vers l'est de la ville) est en passe de devenir le plus beau des ratages urbanistiques jamais connus. Soyons juste. Le « sauvage » n'a pas débuté avec l'avènement de Jacques Chirac au premier fauteuil de l'Hôtel de Ville. Non. Cela fait une vingtaine d'années que l'aménagement parisien connaît les turpitudes d'un pouvoir qui, ce ne sont pas les exemples qui manquent, considère que le gazon fait plus sale que le béton. Et quand Jacques Chirac, désertant la Corrèze pour sa première investiture dans la capitale, noblesse oblige, décide « d'abaisser les hauteurs des tours, de reconstituer le tissu urbain », bref « d'écologiser » la ville, même le plus sceptique pouvait espérer. Huit ans après, le blues inonde toujours le milieu associatif.

Des chantiers qui n'en finissent pas, une circulation automobile difficile, des bruits de toutes natures, l'air pollué... apocalypse. Et tout un corollaire aisément exploitable figure au panel de la ville : squattérisation des immeubles vides, trafic de drogue, petite délinquance, insécurité latente. Il est terrible de constater que le « béton en plus du béton » n'est pas sans conséquences sur le climat social de la ville.

Le XXe arrondissement est de loin la zone la plus accablée. Soixante mille habitants au kilomètre carré, ce qui en fait l'une des plus fortes densités d'Europe. Une douzaine de tours supplémentaires prévues sur une Zac de 19,5 hectares, il y a de cela dix-huit ans. Aujourd'hui, seuls, cinq gratte-ciel bétonnés horizontalement (ils ont abaissé la hauteur...) couvrent la superficie du quartier de Saint-Blaise, derrière le Père-Lachaise. Dix-huit mille habitants supplémentaires sont attendus au terme des travaux. Et l'ancien village de Charonne, site pointé par ces dégâts bitumés, risque de se transformer en forteresse insécuritaire parce qu'une politique municipale sera passée dessus. Béton contre gazon, un demi-mètre carré d'espace vert par personne devrait « écologiser » le quartier.

Un poumon pour Saint-Blaise

Il n'y a pas que la verdure qui soit rayée de la carte. Loin s'en faut. Plus de gymnases, plus de cinémas, ni de bibliothèques, ni de bancs pour les personnes âgées. Rien. Des courants d'air et du béton, un quartier-labyrinthe confiné entraînant le départ des habitants qui peuvent déménager, laissant là gens du troisième âge, familles fragiles et étrangers. L'équilibre sociologique, tant vanté pour l'Est parisien se transforme peu à peu en zone à problèmes. Et ici, un Le Pen peut faire son beurre.

Il y a quelques mois, une association « Un poumon pour Saint-Blaise » (1) est née de ce constat. Mais aussi, dit-elle « du refus de se laisser aller à la désespérance ». D'un terrain vague de 12 000 mètres carrés, terrain destiné théoriquement à accueillir une des tours symboles, l'association en fait un îlot de résistance. Pétitions, interventions auprès des élus, recours déposés contre les permis de construire, enquête publique « sauvage » auprès des habitants, contre-projets... Rien à faire.

Didier Bariani, maire du XXe, ancien président du Parti radical (U.d.f.) et chantre du libéralisme assume les choix de l'Hôtel de Ville de Paris. « Je sais bien, explique-t-il que la Zac Saint-Blaise, peuplée d'une population difficile est porteuse de risques. Mais amputer le quartier de son dernier programme de logements sociaux ne serait pas une thérapeutique suffisante et décisive. » (2) Fermez le banc. Que demande l'association « Un poumon pour Saint-Blaise » ? Simplement, affirme-t-elle, « donner un coup d'arrêt à la surdensité de notre quartier, desserer l'étau de béton dans la Zac, réviser l'aménagement du dernier îlot disponible, substituer au programme des 430 nouveaux logements prévus un espace non bâti de détente et de loisirs ».

Le mardi 15 octobre, lors

(suite en page 27)

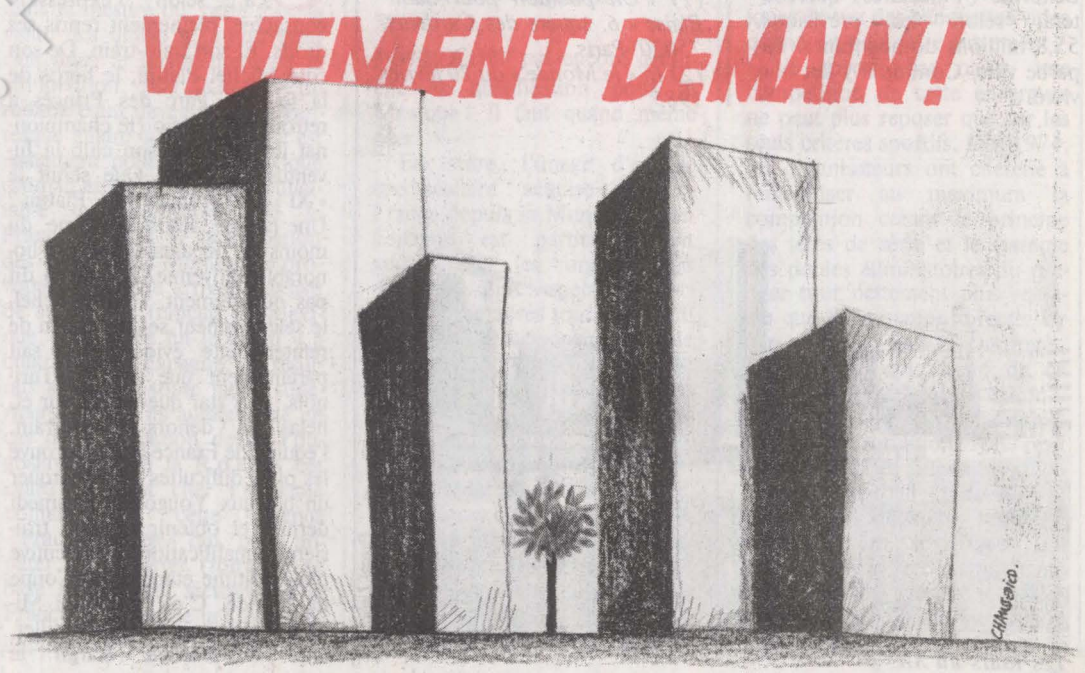

(suite de la page 27)

d'un conseil d'arrondissement ordinaire, l'association remettait aux élus quatre registres contenant les observations de huit cent onze habitants du quartier Saint-Blaise. La police était présente au rendez-vous. Les conseillers d'opposition, le socialiste Michel Charzat en tête, quittaient la séance pour protester contre la présence des forces de l'ordre.

Le vert est dans le gris

« Jacques Chirac est un maire économe. » Ainsi s'exprime l'encart parisien de « l'Express » daté du 8 au 14 novembre dernier. Dans un dossier intitulé : « Impôts locaux : où va notre argent ? », il est amplement relaté le détail du budget de la capitale. « Sur 1 000 francs, apprend-on, payés par un contribuable, 123 francs partent à l'environnement et à l'urbanisme : propreté, parcs et jardins, espaces verts, cimetières... etc. » Toujours selon cet article, le Parisien « ne débourserait que 1 420 francs en moyenne d'impôts locaux ». On y voit aussi quelques photos détaillant la bonne santé de notre bonne vieille ville : une piscine municipale ici, une crotinette là, et la maquette (splendide) du futur (tout est toujours futur) parc de Belleville (4 hectares) qui coûtera, selon les prévisions, 55,8 millions de nos francs. Superbe ville. Comme il y fait bon vivre.

Puisque l'on évoque les notions d'environnement, que devient la promesse de Jacques Chirac de réaliser un parc d'une quinzaine d'hectares à Bercy ? Ne serait-il pas compromis par le choix de cet emplacement pour bâtir la piscine et le village olympique ? Ah ! Bercy... Ça devait coûter 225 millions de francs. Qu'est-ce que, pour un maire économe, qu'un petit milliard (coût actuel) pour ce temple sportif ? Et le bois de Vincennes ? 10 à 20 hectares de bois devraient, si l'on n'y prend pas garde, être coupés pour y implanter un stade olympique. Gazon contre béton... A titre de comparaison, 20 Zac en cours de réalisation à Paris représentent 200 hectares de superficie dont, 35 hectares (selon les études) d'espaces verts. 20 000 logements sociaux doivent voir le jour. La surface moyenne d'espace vert par appartement n'excède pas 14 mètres carrés. Mais que l'on ne s'y trompe pas : la surface moyenne d'espaces verts à Paris est calculée circonférence d'arbre comprise. Et le fameux gazon vertical à 45° du vélodrome de Bercy, où il est même interdit de tondre, relève cet moyenne. Décidément, béton contre gazon... A quand l'espace vert en zone aérienne ? En haut des tours par exemple. Ce serait d'un chic. ●

(1) « Un poumon pour Saint-Blaise » 6, square des Cardeurs, 75020 Paris.
(2) In « le Monde » du 20 février 1985.



Pascal Lebrun

Les tours du XXème.

COUPE DU MONDE : D'ABORD UN BALLON... D'OXYGÈNE POUR LE MEXIQUE

Ça ressemble à du football, ça a le goût du football mais c'est surtout une gigantesque affaire commerciale... La Coupe du monde, pour laquelle la France s'est qualifiée sans panache, vendue clés en main à un groupe privé, rapportera à un Mexique meurtri les devises dont il a un urgent besoin.

PAR PHILIPPE MAQUAT

Ce week-end le championnat de France de football a, selon l'expression consacrée, pleinement repris ses droits. Et son train-train. De son côte Michel Platini, le héros de la fête du Parc des Princes a retrouvé le Calcio (le championnat italien) avec son club la Juventus de Turin. Que serait le « XI » de France sans Platini ? Une équipe, sinon anonyme, du moins ne dépassant pas une honorable moyenne. S'il ne le dit pas ouvertement, Henri Michel, le sélectionneur se garde bien de réfuter cette évidence. Il sait parfaitement que sans le Turinois, plus star que jamais sur et, hélas en dehors du terrain, l'équipe de France aurait éprouvé les pires difficultés pour marquer un but aux Yougoslaves samedi dernier et obtenir ainsi sa troisième qualification consécutive pour l'ultime étape de la Coupe du monde. C'est pourquoi Michel explique : « On va travailler, faire des essais, élargir le groupe. » Avant d'aller au Mexique cela s'impose à coup sûr.

Mais n'est-il pas paradoxal de constater que les deux attaquants français les plus efficaces du moment évoluent à l'étranger ? Platini à Turin, et le jeune Nordiste Jean-Pierre Papin à Bruges en Belgique. Rien à redire toutefois, car la liberté du travail dans la C.e.e., concerne aussi les footballeurs. Toujours est-il que la Fédération française de football forte de ses 1,8 millions de licenciés, va consentir de très gros efforts financiers pour préparer le Mundial. Et surtout pour éviter de tomber de haut. L'édifice est en effet fragile. Le programme des prochains mois est donc prêt. Il comprendra deux stages en altitude à Font-Romeu – le premier pendant les fêtes de fin d'année et le deuxième du premier au 15 mai – et deux matches de préparation à Paris contre l'Irlande du Nord (26 février) puis contre l'Argentine (22 mars), ces deux équipes étant également qualifiées pour le Mexique. Le championnat de France qui s'arrêtera dès le 26 avril et la Coupe de France, dont la finale aura lieu le 30, ont plus

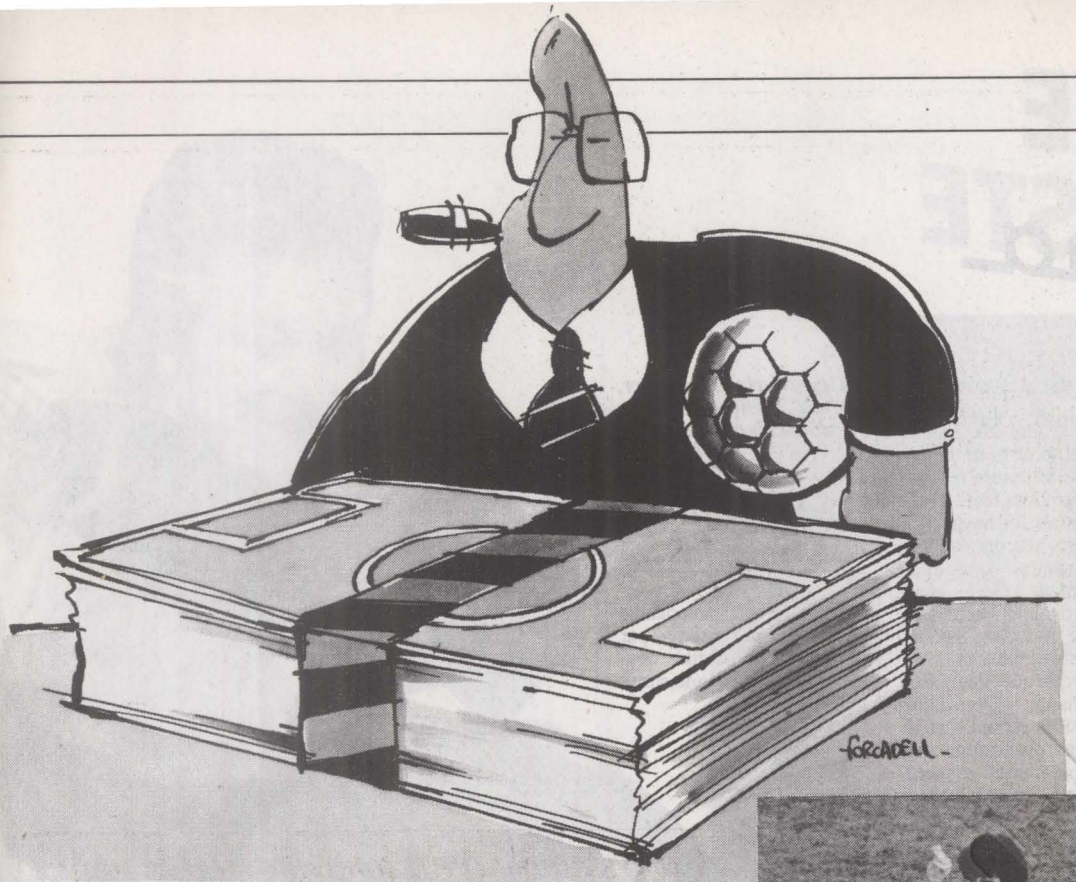

ou moins été sacrifiés sur l'autel d'intérêts autrement supérieurs.

Privés de recettes durant plus de deux mois, les clubs seront donc indemnisés. Il est bien certain qu'une Coupe du monde ne se prépare plus comme il y a 20 ans. Enjeux obligent. Ainsi France-Yougoslavie fut-il représenté comme un match à 5 milliards de centimes de retombées publicitaires et annexes. Le chiffre d'affaires de la société France-Football-promotion créée pour rentabiliser les actions de sponsoring s'élèvera à 15 millions de francs pour l'exercice 1986. La phase finale de la compétition met donc en jeu des sommes considérables pour la France, mais plus encore pour le Mexique. Qui, tremblement de terre ou pas, veut organiser sa Coupe. C'est seulement le 13 décembre prochain que la Fédération internationale (F.i.f.a.) donnera un aval définitif aux organisateurs mexicains. Mais il ne fait plus aucun doute que 16 ans après le triomphe du Mundial de 1970, le Mexique organisera à nouveau la Coupe du monde du 31 mai au 29 juin prochain.

L'inévitable Coca-Cola

D'ailleurs, les douze stades où se dérouleront les 52 matches de la compétition n'ont pas été touchés par le tremblement de terre du 19 septembre dernier. Idem ou presque pour les hôtels. On frémit toutefois en pensant que c'est à la Colombie que fut initialement confiée l'organisation de cette Coupe du monde. Laquelle renonça pour des raisons politiques (sécurité des personnes) et économiques et transmit donc, par fédération internationale interposée, l'organisation de l'événement au Mexique. Or ce pays, le Mexique a un urgent besoin de devises que lui fera rentrer un Mundial vendu clés en main à un groupe privé de radio-télévision « Télévisa » auquel se sont joints plusieurs sponsors dont l'inévitable Coca-Cola. En tout cas une aubaine pour l'Etat mexicain qui n'aurait pu supporter le coût d'une telle organisation.

Les Jeux de Los Angeles ont donc fait des émules, mais c'est aussi la leçon du Mundial espagnol de 1982 qui a été retenue dans la mesure où, cette fois, la vente des billets n'entrera pour rien dans le financement de la compétition. La Coupe du monde étant devenue une gigantesque affaire commerciale, c'est également pourquoi le Mexique estimait en fin de compte souhaitable la qualification de la France. Car si la participation des « Bleus » au Mundial ne provoquera pas une arrivée massive de supporters français au Mexique, comme ce fut le cas il y a quatre ans en Espagne, les résultats seront de toute façon supérieurs à ce qu'ils auraient été en cas de qualification de la Yougoslavie ou de la R.d.a. A cet égard on peut citer l'exemple édifiant de cette agence « Prado-voyages » qui, pour appâter le supporter (fortuné) de base a vendu la victoire de la France en finale de la Coupe du monde, alors même que cette



A.f.p.

Embrassades françaises après la victoire sur l'équipe de Yougoslavie.

équipe n'avait pas encore décroché sa qualification pour le Mexique ! Il faut quand même oser.

En outre, l'image d'équipe spectaculaire acquise par la France depuis le Mundial 82 en Espagne est particulièrement goûtée par les organisateurs mexicains d'un... spectacle sportif. Logique après tout. Il reviendra bien sûr aux coéquipiers de Platini de confirmer une image de marque quelque peu ternie ces derniers mois. Mais cela c'est une autre histoire.

Et que dire, de la désignation, par la Fédération internationale, de Glasgow comme terrain de la première manche d'un incroyable match de barrage entre l'Ecosse et l'Australie. Sachant que ce match aller se révèlera sans doute déterminant pour la qualification, les Ecossais peuvent déjà prévoir leur séjour en Amérique centrale. Encore une bonne affaire pour les organisateurs dans la mesure où le standing international des Britanniques est autrement supérieur à celui des néophytes australiens.

On vous le dit : rien n'a été laissé au hasard. Pas même le tirage au sort des groupes éliminatoires du premier tour qui aura lieu le 15 décembre prochain à Mexico. Quatre têtes de série ont déjà été désignées : l'Italie, la R.f.a., la Pologne et la France. Soit les demi-finalistes du précédent Mundial. S'en ajouteront deux autres, probablement le Mexique et le Brésil pour des raisons plus économiques que sportives, une fois encore. Reste que, sur le plan sportif, rien ne justifie en fait la désignation de têtes de série par référence à une compétition vieille de quatre ans. Il n'empêche que ces six équipes auront l'immense avantage de ne pas s'affronter au premier tour et de jouer les trois premiers matches de l'épreuve sur le même terrain. Et si l'équipe de France voulait éviter de jouer à Monterrey, ville située à 500 m d'altitude, alors que tous les autres sites du Mundial culminent autour de 2 000 m, les champions du monde italiens sont de leur côté assurés de jouer à Puebla. Normal : c'est dans cette ville que la colonie italienne immigrée est la plus nombreuse. Pourquoi prendre le risque de jouer devant des banquettes vides quand on peut faire autrement ?

Ne soyons pas naïfs : une compétition de cette envergure ne peut plus reposer que sur les seuls critères sportifs. Dès 1974, les organisateurs ont cherché à rentabiliser au maximum la compétition créant le principe des têtes de série et le système des poules éliminatoires du premier tour nettement plus rentable que l'élimination directe. Or l'an prochain, c'est tout un pays, le Mexique, qui attend de ce Mundial un véritable ballon... d'oxygène pour son économie. Dans ces conditions on peut espérer que des valeurs montantes du football international comme le Danemark, l'Algérie, voire l'Union soviétique, qui semble avoir reconstruit une grande équipe, viendront brouiller les cartes d'un jeu un peu trop programmé. ●

LA VIE D'ARTISTE cinéma

Jeux de vilains

Plus glauque que ce film, ça ne se peut pas. Un décor de désolation – même les chats doivent avoir peur d'y rôder la nuit –, des personnages venus d'ailleurs en partance pour nulle part, une atmosphère de roman noir désespéré, imprégné de mille autres romans noirs désespérés ayant déjà raconté et l'angoisse, et la poisse. Bref, une tranche de vie pas vraiment rigolote. Avec le mauvais garçon qui revient sur les lieux de son crime pour y récupérer l'argent caché quinze ans plus tôt, le policier avide de coincer ce mauvais garçon qu'il poursuit de sa haine depuis si longtemps, l'adjoint du policier cynique et terriblement méchant, la vieille fille bibliothécaire amoureuse du malfrat qui a su l'émouvoir. Une ronde infernale, un jeu de vilains ne pouvant engendrer que la destruction. Granier-Deferre a déjà fait mieux – on pense à « Une étrange affaire » –, mais c'est quand même visible. Et puis Souchon est vraiment très bien.

M.D.

** « L'Homme aux yeux d'argent », de Pierre Granier-Deferre, avec Alain Souchon, Jean-Louis Trintignant, Tanya Lopert, Lambert Wilson.*

Histoire d'os

Il était une fois un film carrément génial racontant l'histoire d'un distingué paléontologiste rendu fou d'amour et de colère par une ravissante emmerdeuse. Ça s'appelait « l'Impossible monsieur Bébé » et c'était signé Howard Hawks. Il est aujourd'hui un film tristounet qui nous narre les mésaventures d'un anthropologue de renom perturbé par une Américaine idiote. C'est le « Une femme ou deux » commis par Daniel Vigne, ci-devant auteur du « Retour de Martin Guerre ». Plût au ciel, d'ailleurs, qu'il n'y en eût qu'une, de femme. L'adorable Laura, toute petite et toute noire, la si jolie sculpture reconstituée par Depardieu-le-savant d'après les ossements découverts sur des fouilles archéologiques. Une merveille. Mais l'autre, c'est une catastrophe. Parce que, disons-le tout net, Sigourney Weaver joue aussi bien la comédie que Paul Préboist chante « Don Giovanni ». Elle est nulle, et le film, déjà trop filandreux et mollasson, n'avait vraiment pas besoin de ça. Depardieu est bon, car il ne sait pas être mauvais, mais le talent d'un comédien suffit-il à faire un film ?

M.D.

** « Une femme ou deux » de Daniel Vigne, avec Gérard Depardieu, Sigourney Weaver, Ruth Westheimer, Michel Aumont.*

Loup y es-tu ?

Du triomphe à la chute, il n'y a qu'un pas. Fils d'un chef de gare devenu, à la force du poignet et de l'ambition, l'un des militaires les plus en vue du royaume agonisant de l'Autriche-Hongrie, Redl finira broyé par les institutions qu'il avait rêvé, toute sa vie durant, de pénétrer puis de dominer. L'histoire est authentique, John Osborne en tira sa célèbre pièce « A Patriot for me », et Istvan Szabo s'en est servi pour analyser, à sa façon, les craquelures d'une civilisation qui n'allait pas tarder à être irrémédiablement balayée. Mensonges, trahisons, homosexualité inavouable et inavouée : ce monde s'avançait masqué au bord de l'abîme, et l'on regrette que le cinéaste hongrois se soit laissé aller à tant d'académisme, tant d'images léchées au lieu d'épouser les tressautements pathétiques d'un univers aux coutumes éculées et qui valse sur un volcan.

F.G.

** « Colonel Redl », de Istvan Szabo. Avec Klaus-Maria Brandauer, Armin Müller-Stahl, Gudrun Landgrebe...*

Odalisque et demie...

Une jeune américaine libérée se fait enlever par une sorte de cheikh nouvelle vague et anciennes mœurs qui en fait le joyau de son harem. Choc des cultures ? Plongée passionnée au fond d'une civilisation méconnue ? Que nenni. Simple histoire d'amour sur fond de danses du voile. Le prince est un idéaliste paumé rêvant d'une femme unique ; l'Américaine, une esseulée fatiguée des idylles sans lendemain : tout est bien qui finira mal. Le sujet aurait pu être magique, le film d'Arthur Joffé le laisse sombrer dans un condensé de platitudes dignes de la collection Harlequin. Beau paysage, belles images, bonjour le catalogue. Et si Ben Kingsley, fabuleux, apporte par sa seule présence une ambiguïté et un charme vertigineux, Nastassja Kinski se contente de minauder.

F.G.



Klaus-Maria Brandauer dans « Colonel Redl ».

** « Harem », de Arthur Joffé. Avec Ben Kingsley, Nastassja Kinski, Dennis Goldson, Zohra Segal...*

L'homme qui venait du tiède

Tel est pris qui croyait prendre : entre la RDA, la

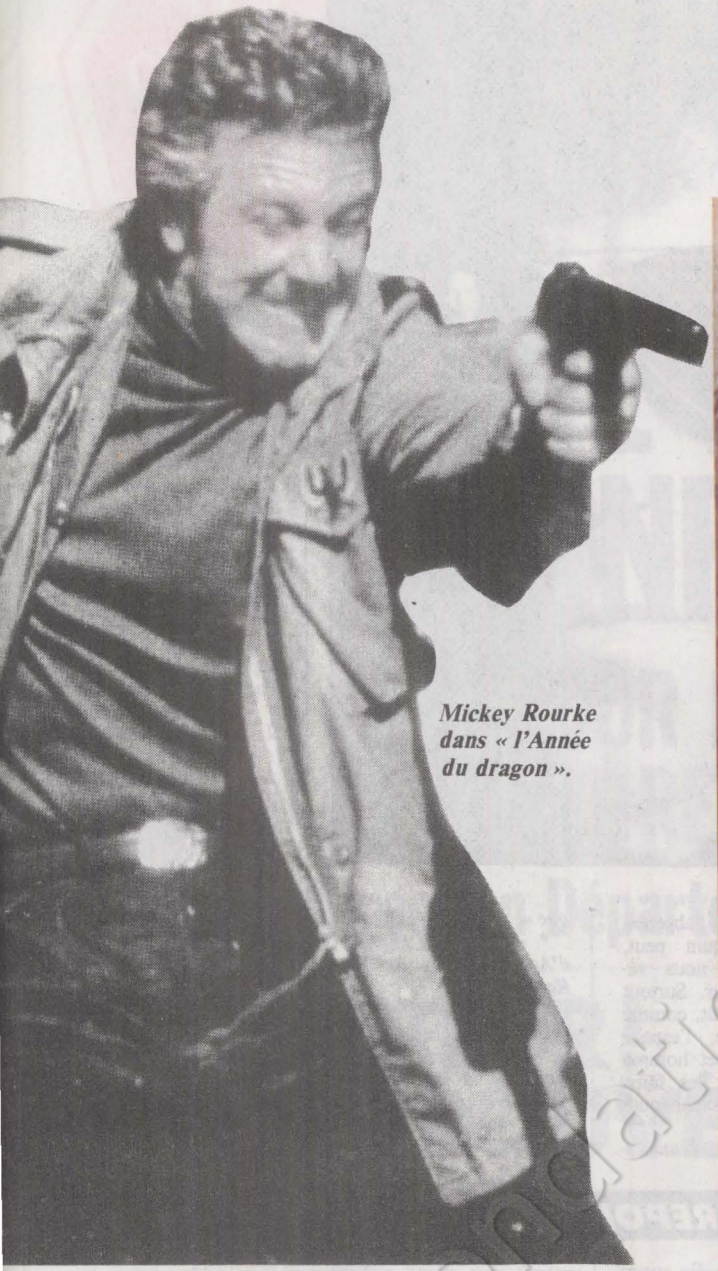

Mickey Rourke dans « l'Année du dragon ».



Nastassja Kinski dans « Harem ».

Cimino un grand cinéaste incompris, mais ni maudit, ni raciste !

Maudit, Michael Cimino ? N'exagérons rien. C'est vrai que la critique américaine l'éreinte à tour de film, c'est sûr que le bonhomme est loin d'être un prophète en son pays. Mais enfin, il tourne. Et quand un cinéaste obtient les moyens de réaliser les images dont il rêve, il serait véritablement stupide de le faire passer pour le dernier des martyrs d'Hollywood.

Incompris, Michael Cimino ? C'est l'évidence même. Déjà en 1980, la presse, incroyablement déchaînée, avait tout fait pour démolir l'admirable « Heaven's gate » (« les Portes du paradis »). Voilà, aujourd'hui, que ça recommence, avec la sortie de « l'Année du dragon », un inquiétant et douloureux voyage au bout de Chinatown.

« Mégalomane », dénoncent les uns.

« Raciste », accusent les autres. C'est « le plus excitant mauvais film de l'année », déclare, définitif David Denby dans le magazine « New York ». Grotesque.Cimino est peut-être mégalo, mais il n'est pas raciste. Son héros, oui. Encore traumatisé par son experience vietnamienne, Stanley White, le flic le plus décoré de la ville, voit le mal en jaune partout. Décidé à nettoyer Chinatown de la pègre qui pourrit la communauté chinoise, il fonce, sans prendre la peine de faire la différence entre les Asiatiques trafiquants de drogue et assassins, et les autres.

Il n'y a aucune ambiguïté là-dedans. Stanley White est clairement présenté comme un psychopathe, et comme le furieux délirant qu'il est. En face, certains lui apportent la contradiction et, là aussi, c'est très clair. Si « l'Année du dragon » est raciste parce que Cimino y dépeint des truands chinois, alors « le Parrain » de Coppola est injurieux envers les Italiens. et « Police » de Pialat, qui met en scène des dealers maghrébins est un horrible film anti-arabe.

Non, « l'Année du dragon », c'est bien autre chose. Un film superbe, avec des morceaux de cinéma prodigieux. La fête du Nouvel An chinois, le massacre dans un restaurant, le duel final entre le flic et le patron du « milieu », autant de moments qui resteront gravés longtemps dans notre mémoire. Mickey Rourke, dans son rôle de policier obsédé par son désir de pureté, tout à la fois agressif et hargneux, et complètement paumé, est étonnant. On le savait déjà, il le confirme avec panache : Michael Cimino est un grand cinéaste.

MARTINE DUCOUSSET

RFA, et la France, services secrets et industriels tout bêtes se lancent dans une course-poursuite au transfuge. Viendra, viendra pas ? Honnête, pas honnête ? Réponse dans le dernier quart d'heure... si vous tenez jusque-là. Filmé au ras des pâquerettes comme un téléfilm sans imagination, le film de Philippe Lefebvre semble n'avoir été conçu qu'en prévision de son passage, un jour, sur le petit écran. Pour ce qui est du thème traité, qui renoue sans innover avec les ficelles de toutes les séries d'espionnage, on préférera, n'en déplaise à des comédiens aussi sensibles que Bruno Cremer, Heinz Bennent ou Liza Kreuzer, relire les bons vieux succès de Le Carré et Robert Ludlum.

F.G.

(suite en page 32)

Alain Souchon dans « l'Homme aux yeux d'argent ».

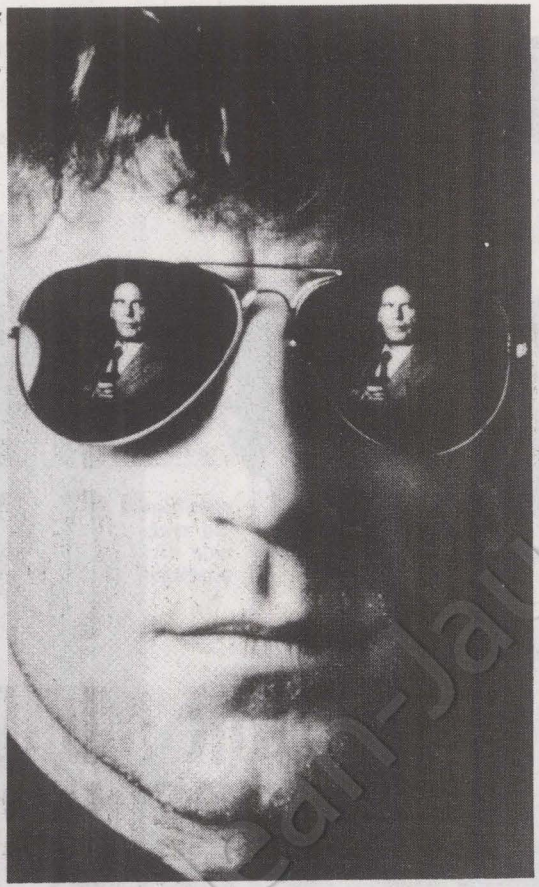

Tournage de « Quai des Brumes » avec Jean Gabin aux studios de Joinville.

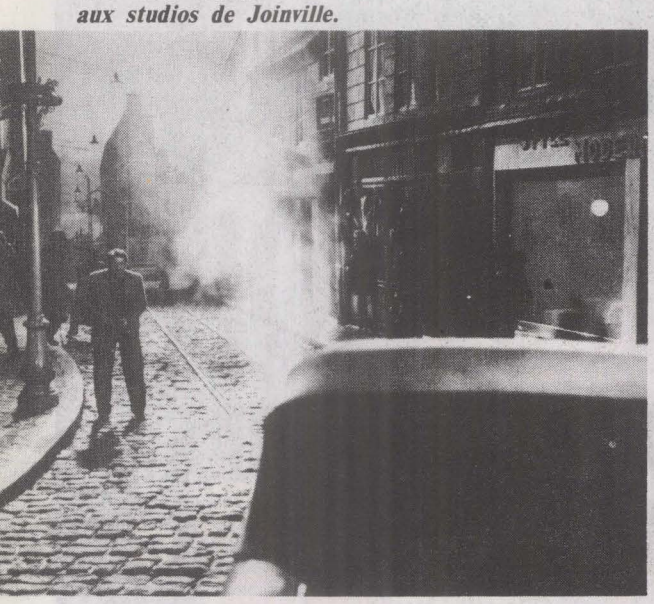

(suite de la page 31)

** « Le Transfuge », de Philippe Lefebvre. Avec Bruno Cremer, Heinz Bennent, Liza Kreuzer, Axel Ganz...*

LIVRES

** « Truffaut par Truffaut », de Dominique Rabourdin. Editions du Chêne.*

Qu'est-ce qu'on l'aimait, et comme il nous manque. Truffaut la tendresse, Truffaut la passion. Truffaut le cinéma. C'est insupportable de penser qu'il n'est plus là, et un bouquin n'abolira jamais l'absence. Mais un bouquin peut, quand même, nous réchauffer le cœur. Surtout quand il nous fait, comme celui-là, revivre, l'espace d'une lecture, cet homme qui aimait tant les films qu'il leur a consacré toute sa vie.

** « L'Ecran démoniaque », de Lotte H. Eisner.*

** « Charlie Chaplin », d'André Bazin et Eric Rohmer.*

** « Kazan par Kazan », de Michel Ciment.*

** « Le Surréalisme au cinéma », d'Ado Kyrou.*

** « Un demi-siècle à Hollywood », de Raoul Walsh.*

** « La Fiancée du cinéma », de Bernadette Lafont. Editions Ramsay.*

Tout le cinéma en poche, et quel cinéma ! Les plus grands, les plus géniaux. De Lubitsch à Truffaut, de Chaplin à Kazan. Rien que du beau monde, rien que le cinoche qu'on aime, celui qui vous fait plaisir. Celui qui vous fait vivre, celui qui vous fait vibrer. Le seul, le vrai, tellement fantastique qu'il mériterait bien sa place — la septième paraît-il — au Panthéon des arts.

« Joinville, le cinéma. Le temps des studios », de Christian Brieu, Laurent Ikor, Jean-Michel Viguier. Editions Ramsay.

Joinville le mythe. La Mecque du cinéma français. Des studios magiques, où furent tournés quelques-uns des joyaux qui font notre bonheur. « Casque d'Or », et « Manon », « Hôtel du Nord » et « French Cancan »... Joinville qui risque de disparaître bientôt, Joinville avec la nostalgie toujours au rendez-vous. Ce cinéma-là était admirable, le livre l'est aussi.

DROIT DE REPONSE

Accuser un auteur, dont le père est mort en déportation, d'avoir écrit une pièce qui va faire plaisir à Le Pen est idiot.

J'ai longtemps cherché un autre mot, je n'en ai pas trouvé.

Si Fabian Gastellier était sincère, une telle affirmation valait pour le moins un article fouillé et documenté.

Il n'en est rien. Nous sommes en présence d'un entrefilet bâclé et lapidaire qui témoigne d'une irritation épidermique et non d'une réelle réflexion. Le privilège des gens de théâtre est d'exprimer sur la scène leurs angoisses, leurs peurs et leurs lubies. Jean-Claude Grumberg s'est interrogé sur ses origines dans « Dreyfus » et dans « l'Atelier » sur le destin de son père dans la France occupée. Dans « l'Indien sous Babylone », il se met en question lui-même en tant qu'auteur de théâtre. La place qu'il occupe dans la société lui semble parfois inutile et dérisoire et son image souvent déformée et diminuée dans le regard des autres. Cela fait partie de ses angoisses. Cesar Bysminsky, son alter ego dans la pièce, est un petit auteur, malade, déprimé, fauché et d'une grande confusion d'esprit.

Personne ne peut affirmer sérieusement que Jean-Claude Grumberg, dans cette pièce, s'est donné le beau rôle.

Il se trouve que, parmi ses peurs, ses frustrations et ses cauchemars, il y en a qui ne sont peut-être pas très agréables à entendre pour ceux qui détiennent le pouvoir, que ce soit hier, aujourd'hui ou demain.

J'affirme qu'il faut être une toute petite nature pour s'en offusquer. Cherchez bien, Mademoiselle Gastellier, l'ennemi est ailleurs !

En tout cas, cela vaut un débat passionné. En aucun cas cela ne justifie un anathème qui tente de nous assimiler à l'extrême droite.

Stephan MELDEGG

Réponse à Stéphan Meldegg

Stephan Meldegg défend avec véhémence la programmation de son théâtre : c'est son droit. Il se dit solidaire de la pièce de Jean-Claude Grumberg : c'est, une fois de plus, son droit. Je trouve, quant à moi, cette pièce ambiguë, attristante, mal fichue et, au bout du compte, détestable : c'est mon droit. Je persiste et signe. Oui, l'assimilation de la France contemporaine avec un sous-sol digne du KGB me paraît soit d'une naïveté atterrante, soit d'une perfidie achevée. Oui, la charge contre un ministère de la Culture transformée en catacombes pour bourreaux musclés me semble affligeante et peu digne d'un auteur aussi fin et intelligent que Jean-Claude Grumberg. Oui, la caricature d'un régime d'Etat qui prétend prendre ses racines ici et maintenant et apparaît pataugeant dans le laxisme, la gabegie au nom du non-talent et le terrorisme intellectuel me semble tout à la fois ridicule et pernicieux.

En revanche — et il suffit pour s'en convaincre de relire mon article — je n'ai bien évidemment jamais insinué que « l'Indien sous Babylone » était une pièce fascisante ou d'extrême droite. Je me suis contentée d'écrire « Jean-Claude Grumberg va peut-être s'en étonner mais c'est Le Pen qui va être content ! », ce qui signifie avant toute chose, B.A. = BA, que Grumberg ne s'est peut-être pas rendu compte que ce qu'il écrivait — en gros que la France socialiste c'est le néant plus le goulag — pouvait être aisément récupéré parce qu'aisément récupérable. Que l'on m'épargne les accusations voilées d'antisémitisme.

Nous avons été nombreux à trouver à cette pièce des relents de poujadisme. Jean-Claude Grumberg et Stephan Meldegg le savent. Tout comme ils savent que certaines personnes contactées pour participer à ce spectacle se sont désistées pour les mêmes raisons. Dire ou écrire à un écrivain que l'on respecte qu'il s'est sans doute trompé me paraît normal. S'entendre répondre qu'on est, dans ce cas, sûrement idiot me paraît... imbécile.

FABIAN GASTELLIER

LES CHARGES JE M'EN CHARGE

28 NOVEMBRE 1985

JOURNEE NATIONALE D'INFORMATION

POUR MIEUX COMPRENDRE ET REDUIRE VOS CHARGES

Direction Départementale de l'Equipement

M. PASTEUR ! ON A TROUVÉ UN VACCIN CONTRE LA RAGE DES PRIX.



PASTEUR : 1822-1895
1885 : 1er VACCIN CONTRE LA RAGE.

TV.ÉLECTROMÉNAGER.HIFI.VIDÉO

HCM



Couverture du catalogue de l'exposition installée dans le hall de la gare de Vienne, en 1938.

Le procès de Nuremberg jugé

● *Casamayor : « Nuremberg : 1945, la guerre en procès » – Stock.*

● *Alexandre Vialatte : « Bananes de Königsberg » – Julliard.*

● *Gérard Silvain : « La Question juive en Europe : 1933-1945 » – Jean-Claude Lattès.*

● *« La Guerre des ondes » : Histoire des radios de langue française pendant la Seconde Guerre Mondiale » – Armand Colin.*



Alexandre Vialatte.

FAUT-IL accorder du crédit aux jugements de l'Histoire, entendons par là à des assises en bonne et due forme, organisées avec juges sérieux et formalistes toisant des accusés aussi sérieux et formalistes ? La question mérite un détour lorsqu'on termine le petit livre incisif, un rien amer, que Casamayor consacre à certains aspects du procès de Nuremberg. De novembre 1945 au 15 octobre 1946, jour où la plupart d'entre eux furent pendus, une douzaine de hauts dignitaires nazis ont répondu à quatre juges délégués par les quatre grands de l'époque. Neuf mois de travail, 403 audiences, des milliers de pages (Casamayor y a puisé matière à ses réflexions), une procédure à l'anglo-saxonne sans oublier la meute des journalistes qui, eux, n'ont jamais oublié ces instants uniques lorsqu'une brochette de pantins, qui n'en étaient pas moins des assassins, ont été sommés de répondre d'une folie historique sans précédent. Et ce devant une Europe meurtrie, exsangue, vaquant à ses occupations quotidiennes comme aux sommations de son destin.

Ainsi que l'avait noté dix ans auparavant Winston Churchill : « Il n'est pas possible de prononcer un jugement exact sur une personnalité de la vie publique qui atteint la proportion d'Adolf Hitler avant d'avoir sous les yeux l'œuvre entière de sa vie ». En 1945 cette vie s'était achevée, volontairement, dans les décombres d'un bunker berlinois ; désormais on disposait, sinon de toutes les pièces, du moins du point final pour juger. N'était-ce pas suffisant pour que le procureur américain de Nuremberg déclare dans sa conclusion : « La véritable partie plaignante à votre barre est la civilisation. » Vrai, mais grandiloquent, telle serait l'opinion 40 ans après ; d'autant que Casamayor (lui-même juge de profession) a eu la bonne idée de lire dans la défense pratiquée par les accusés et leurs avocats une sorte de miroir réfléchissant les faiblesses de ladite civilisation, c'est- à-dire la nôtre. Non qu'il faille la mépriser, celle-la, elle a vaincu le monstre, certes, elle n'était pas sans failles et ne le serait pas plus dans l'avenir (dans sa bonne foi le procureur américain en convenait bien volontiers) mais ne voilà-t-il pas que ces honteux nazis se muaient en accusateurs de leurs juges. Pourquoi, Messieurs, vous êtes-vous couchés devant Hitler, tous, les uns et les autres, les uns après les autres ? Antisémite, Hitler mais ne l'avait-il pas écrit noir sur blanc dans « Mein Kampf », livre qui date de 1924 ! Fallait-il attendre de constater *de visu* la tragique vérité des camps de concentration pour convenir que le verbe n'est pas innocent ? Et les grignotages successifs à travers tant de ballets diplomatiques : passons sur l'Anschluss, affaire de famille germanique, mais Munich (que jusque dans sa péroraison finale le juge britannique de Nuremberg justifie en prétendant que c'est seulement après Munich que Hitler est devenu méchant !), l'annexion des Sudètes, l'étonnante dégradation des relations polono-allemandes (où l'on voit un ambassadeur de Varsovie à Berlin se rire de l'imminence de la guerre puisque la révolution éclaterait dans la capitale du Reich et que les vaillants cavaliers polonais y feraient boire leurs montures en moins de huit jours). Et le pacte germano-soviétique, le symétrique de Munich ? Et, après Dantzig, les armées anglaises et françaises, l'arme au pied derrière leur ligne Maginot ne profitant pas de ce que leurs adversaires étaient occupés à régler leur compte aux ci-devant cavaliers polonais !

Pas étonnant, dans ces conditions, qu'Hitler ait été péniblement surpris de la résistance de la Grande-Bretagne au cours de l'été 1940 : quelqu'un qui ne cédait plus, le premier sans doute avec cette envergure et cette détermination (lire l'extraordi-



Gérard Sylvain.



Casamayor.

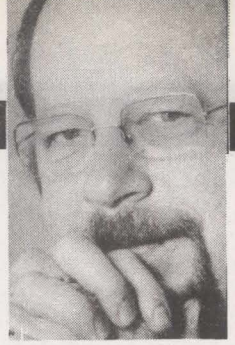

LA CHRONIQUE LITTERAIRE DE CLAUDE GLAYMAN

naire petit texte d'Albert Cohen, « Churchill d'Angleterre » que vient opportunément de publier « Lieu Commun »).

Si l'on détaille chacun des monstres à la barre on retrouve ce renvoi d'une bonne image comme on dirait aujourd'hui : responsable oui ; coupable, non ! Notons de grands absents : le Führer soi-même, Himmler et Ley suicidés, Bormann disparu ! Quant à Krupp, trop malade pour comparaître, le sens de la dynastie incita un instant à le remplacer par son fils Alfreid. Finalement on écarta cette solution, du coup exit les industriels dont le juge américain proclame pourtant la totale responsabilité !

Se profilent alors les théoriciens, Rosenberg présenté par son avocat comme un philosophe qui arbore un antisémitisme « chevaleresque » ; Streicher, qui insiste longuement sur la diminution de son poids politique dans les affaires du Reich. Fritzche qui, à force de se faire passer pour un second couteau de la propagande, obtient l'acquittement. Dénouement inenvisageable pour Kaltenbrunner, chef de la sûreté du Reich, qui a succédé au terrifiant Heydrich, abattu par la résistance tchèque. Et le délirant Franck, gouverneur général des territoires polonais, qui demande qu'on n'oublie pas les morts allemands et ceux d'Hiroshima (morts oh certes réels !). Seyss-Inquart bourreau des Pays-Bas, pendu lui-aussi ! A la différence de Speer, minimisant son rôle et laissant aller à la potence son second, Sauckel, considéré comme ayant eu seul la main sur la fameuse main-d'oeuvre étrangère employée de force dans les usines du Reich. Encore plus brillant que l'architecte qui nous a laissé d'intéressantes mémoires, Von Papen, vice-chancelier en 1933, puis après bien des emplois plus ou moins subalternes, acquitté en 1946 à la différence du falot Ribbentrop dont le nom ne subsiste qu'à cause d'un fameux pacte.

Les militaires, Jodl, Keitel qui répètent sans cesse que l'armée allemande n'était pas prête, qu'elle se trouvait très menacée devant l'armée soviétique dès 1942 lorsque ses généraux attendaient en vain l'entrée en guerre du Japon contre l'Urss. Goering, qui a perdu 20 kilos, s'efforce de tout justifier non sans souligner au passage la dégradation de ses relations personnelles avec Hitler dès 1942. Il se suicidera quelques heures avant son exécution ! Sacht est insolemment pétillant, comme Von Papen, et charge Hitler du début à la fin. Arrêté en juillet 1944, son rôle a été éclairé dans la biographie de S.G. Warburg par Jacques Attali (*voir « l'Unité n° 618*). Sacht est acquitté à la différence de Rudolph Hess qui, à 90 ans purge toujours une réclusion à vie reçue comme une déchéance.

Peut-on voir dans le jugement de Nuremberg un verdict ayant quelque vertu de jurisprudence ? Casamayor ne creuse pas l'idée et c'est dommage car, comme il le note très bien, Nuremberg a tout remis en perspective.

L'excellent écrivain Alexandre Vialatte, dans ce qu'il avait conçu pour être ses « Bananes de Königsberg », reprend quelques-uns de ces mêmes thèmes. Mais il les considère en reporter et en romancier au style corrosif qui confirme le formidable talent de l'auteur de « Battling le Ténébreux » des « Fruits du Congo » et du traducteur de Kafka. Germanophile, amoureux du romantisme allemand, Alexandre Vialatte s'installe à Mayence en 1922 comme collaborateur de la « Revue Rhénane » fondée par Bernard Zimmer pour rapprocher les ennemis héréditaires. Emerveillement initial qui dure peu mais nous vaut d'excellents portraits d'Hermann Hesse, de Jean-Paul, de Nietzsche, etc... Vialatte ressent la décadence de l'Europe, pressent la montée de l'antisémitisme et du nazisme, Cassandre narguée par ses compatriotes malgré la vélocité de son style et l'acuité de son observation. Lors d'un second séjour allemand à partir de 1933 le nazisme est là : « Berlin est un couvent ; la vie du Berlinois est une existence monacale toute réglée par le bréviaire hitlérien. On s'aborde, on se quitte et on fait l'exercice en se saluant en Hitler. On ne naît, on ne meurt que pour lui !. »

Après l'écroulement de la Sparte du XXe siècle, Vialatte est de nouveau là, correspondant de presse. Ce qu'il écrit est irrésistible car l'absurde que symbolise Nurembrg et son impossible ambition, lui il le note sur le terrain. Et c'est fantastique : « Que pensez-vous de toute cette histoire ? C'est forcément exagéré m'a répondu ce jeune nazi ; il pense sans doute que les morts abusent de leur état de cadavre pour faire croire qu'ils sont trépassés ! »... Rosina Kramer, petite femme insignifiante, vient déposer au bénéfice de son mari : « Oui je suis entrée dans le camp mais c'était le dimanche... » « Une étudiante : Que pensez-vous de tant d'assassinats ? Je ne fais pas de politique... » Entre Brecht et Prévert, ou encore du Céline élégant, mais un Céline qui aurait été du bon côté. Ne manquez pas Vialatte, on l'a un peu perdu de vue mais c'est une vraie valeur sûre !

De cette réalité atroce que Vialatte cerne au cœur de bien petites âmes humaines, Gérard Silvain poursuit l'illustration du côté des victimes juives. Son dernier album est d'autant plus audacieux qu'il a photographié surtout des affiches, des tracts, des documents, etc... On y lit le délire antisémite des années 30 et ses métèques (comme les immigrés d'aujourd'hui). On y voit des certificats de non-appartenance à la race maudite, viatique imposé par l'occupant après 1940 ; on y découvre les faux destinés à impressionner une opinion naïve ; on y revoit l'Expo du Palais Berlitz, comme il y en a eu une à Vienne, démontrant scientifiquement, ou prétendant le faire, la perversion des fils et des filles d'Abraham. Et les ghettos de Pologne, les mesures appliquées dans tous les pays de l'Europe occupée jusque, et y compris après, mai 1945, dans les camps pour personnes déplacées (lire à ce sujet le terrible document de Marc Hillel : « Le Massacre des survivants — En Pologne 1945-1947 » — Plon.

Ce monde s'est fait et s'est défait à une époque où l'image ne dominait pas encore la société humaine devenue cependant plus sensible que jamais jusque-là aux ondes, et notamment à la Radio. Hitler et Goebbels ont su en user mais De Gaulle aussi et tant d'autres ! Ce que furent pendant la guerre et l'occupation les radios françaises, belges, suisses et canadiennes nous est rapporté dans un ouvrage très sérieux et très accessible « la Guerre des ondes ». Le mot n'est pas excessif et restitue son écho sonore à une époque tragique dont Vialatte, toujours lui, notait en 1945 qu'elle « avait ouvert sur l'âme humaine en général, sur l'âme allemande, sur l'âme nazie et la psychologie du crime, des horizons qu'on ignorait jusqu'à ce jour ! ».

Lisez aussi :

* ***Edouard Calic : « Heydrich, l'homme clef du IIIe Reich » — Robert Laffont.***

Les différents rôles joués par Heydrich dans un certain nombre de provocations nazies éclairent la figure sinistre de ce dernier. Par un historien compétent.

* ***Serge Klarsfeld : « Vichy-Auchwitz : le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France 1933-44 » — Fayard.***

Second volume d'un livre décisif où la passion de la justice n'aveugle pas et permet d'être fidèle à une documentation considérable et souvent inédite.

* ***Michel Herszlikowicz : « Philosophie de l'antisémitisme » — Puf.***

Quelle est la fonction de l'antisémitisme ? Aucune réponse ne peut épuiser l'interrogation.

* ***Lydia Flem : « Le Racisme » — MA Editions — Coll. « Le Monde de... »***

Un petit livre qui fait le tour d'un grand fléau.

* ***« Le Livre des droits de l'homme » présenté par Jean-Jacques Vincensini — Robert Laffont/Michel Archimbaud.***

Tous les rapports historiques sur un thème universel et ô combien actuel !

* ***Pierre Assouline : « L'Epuration des intellectuels » — Editions Complexe.***

Une nouvelle pièce versée au dossier. Par un historien qui s'affirme de livre en livre.

POLEMIQUE

La passion du bras d'honneur

Cabu, Plantu, Batellier ; peu importe l'ordre, c'est le tiercé gagnant des iconoclastes de service des éditions La Découverte. Trois d'un coup. Trois bouquins dessinés. Trois recueils des perfidies des illustrateurs déchaînés. Caustiques, bien sûr. Redoutables, cela va de soi. Rigolos au possible, évidemment. Cabu, Plantu, Batellier, c'est le talent au coefficient trois. Ils sont différents certes. Et pratiquent leurs styles au rythme de leurs envies. Mais ces trois-là, comme d'autres, ont une telle passion du bras d'honneur que l'on peut se demander s'ils arrivent à maîtriser leurs propres crayons et feutres. Cabu, Plantu, Batellier, trois dessineux complètement intégrés dans notre temps. Ils dépeignent, l'air de rien, l'atmosphère, l'environnement et les acteurs de cette vaste comédie qui s'appelle actualité.

D.D.

Cabu « Bien dégagé sur les oreilles » ; éd. La Découverte, 65 F.
Plantu « Bonne année pour tous », éd. La Découverte, 59 F.
J.F. Batellier « Circulez, Y'a rien à voir », éd. La Découverte, 68 F.

MILITANT

Christian Delorme subversif et fraternel

C'est ainsi qu'il se dépeint. Subversif parce qu'il a toujours vomi l'ordre que les bonnes consciences disent établi, et fraternel par amour. L'amour des autres, l'amour des pauvres, l'amour de tous ces déclassés et de tous ces marginaux dont Christian Delorme, si vite, s'est senti le frère. Lui, le bâtard, lui le petit garçon sans père a trouvé sa famille chez les orphelins du monde. Chez les Indiens de Guyane, luttant pour la survie de leur race. Chez les prostituées lyonnaises, décidant au printemps 1975 d'occuper l'église Saint-Nizier, pour dire leur révolte. Et chez les jeunes immigrés, les Abdenabi, Chobob, Mocef et les autres, mal dans leur peau d'Algériens, mal dans leur peau de Français.

Il n'a jamais fait que ça, Christian Delorme. Se battre avec ses compagnons de misère et d'infortune. Ses compagnons de bonheur, ses compagnons de vie. Car pour le père Delorme, ordonné prêtre en 1977, rien ne compte autant que la main tendue : « L'amitié, ce sentiment qui n'allait cesser de me faire vivre et devenir la raison majeure, presque la seule au fond, de tous mes engagements. » Un cœur qui bat, un homme qui lutte.

Par amour et par colère, dit-il. L'amour pour tous ses potes, la colère pour ceux qui ne vivent que de haine. Et de la reconnaissance – qui est tout sauf de la complaisance – pour un certain François Mitterrand. Le 17 avril 1981, le premier secrétaire du P.S. adressait son témoignage de solidarité aux grévistes de la faim qui protestaient contre les expulsions de jeunes immigrés.

« Pour François Mitterrand, explique Christian Delorme, ce fut certainement une question de fidélité à ses convictions. » La gauche qui tient ses promesses, la gauche qu'aime ce prêtre pas comme les autres : « Pensez que l'arrêt des expulsions des fils et des filles d'immigrés et la reconnaissance de leur droit à vivre en France, chez eux, ont été parmi les dix premières mesures du gouvernement issu des élections de mai 1981. »

Christian Delorme, ou la générosité faite homme. Et cet homme-là il faut le suivre. Il faut suivre celui qui dit : « Ma vie, finalement, est un cri. »

M.D.

« Par amour et par colère » par Christian Delorme. Editions Le Centurion.

Pour qui sonnent les prix ?

Deux des trois récents prix littéraires sont des romans de bonne qualité. « Dara », d'abord, de Patrick Besson (couronné par l'Académie) est le premier livre mûr d'un auteur surdoué (trop ?). Se déroulant, pour une part, dans une Yougoslavie communiste qui n'a rien d'un mythe, il révèle un écrivain émouvant ayant enfin franchi les frontières du microcosme parisien. Yann Queffelec, fils du merveilleux Henri Queffelec, lui-même écrivain de renom, transcende avec les « Noces barbares » (Gallimard) les qualités du « Charme noir » (paru en 1983, voir « l'Unité » n° 532 et qui vient d'être réédité in Folio).

La facilité, la blague de collégien, la complaisance pour une certaine veulerie pouvait guetter Yann Queffelec, en racontant l'histoire de Ludovic, né d'un viol et rejeté par sa mère, notre jeune Goncourt prête sans doute le flanc à la pitié et à certains excès de misérabilisme auquel n'échappe pas un Victor Hugo par exemple, mais il tient la gageure d'assurer son récit tout au long en le poussant aux limites du drame. Sans doute le meilleur titre parmi les sélections de cet automne, il dénote une maîtrise peu commune au dialogue, voire du monologue qui, sans atteindre Faulkner, nous distancie heureusement du seul plaisir de raconter.

Si le roman de Queffelec a toutes les chances d'être populaire, on se demande, en revanche, qui s'intéressera au Renaudot de Raphaële Billetdoux « Mes nuits sont plus belles que vos jours » (Grasset). Après un départ de virtuose qui se situe entre Duras et Sagan et retient l'attention, on s'empêtre dans une extase de mauvais goût qui donne le sentiment que la mode ne sait plus où elle en est. Bergman, ou Antonioni au cinéma, savent parler du couple avec une toute autre conviction. Ces batifolages détraqués, toujours proches de la crise de nerfs, auraient peut-être pu inspirer un court livre intimiste traduisant la révolution de nos mœurs, insuffisamment maîtrisés ils tournent court. Il y avait bien d'autres titres couronner. Nous en reparlerons dans notre prochaine chronique.D'ici là ne manquons pas le très beau film de Pierre Beuchot « le Temps détruit » qui restitue trois figures disparues en 1940 et singulièrement celle de Paul Nizan. L'amour semble y triompher de la guerre. Il faut profiter de ces instants où sont décernés des lauriers inégalement mérités pour soutenir les œuvres de qualité qui illustrent la littérature.

C.G.



IDEES

L'utopie n'est plus ce qu'elle était

Entre les projets de société par trop connus des libéraux d'Occident et des communistes, il serait temps, à l'aube de l'an 2000, de définir celui des socialistes. Pour Pierre Bercis, fondateur en 1977 du mouvement et de la revue « Droits socialistes de l'homme », animateur de colloques internationaux sur ce thème et défenseur infatigable à Paris des fameuses « Mères de mai » argentines, cette tâche s'identifie essentiellement à ses yeux à la conquête de nouvelles libertés, c'est- à-dire à la proclamation de nouveaux droits de l'homme : des droits socialistes.

L'auteur ne s'est donc pas employé à écrire à une nouvelle histoire des droits de l'homme, ni même une présentation didactique (qui n'aurait pas été inutile) du Projet de déclaration des nouveaux droits de l'homme qu'il nous soumet, mais à en démontrer politiquement l'urgente nécessité. L'argument central de l'ouvrage – qui fourmille, au demeurant d'analyses et de réflexions originales – est transparent. Fasciné par le succès historique de la Déclaration des droits de 1789 (renouvelée très insuffisamment par la Déclaration universelle de 1948), Bercis pense que ce « socle » incontournable des droits, civils et politiques, des régimes libéraux doit être repris et complété par une charte des nouveaux droits, essentiellement économiques, sociaux et culturel, Sésame selon lui de la société socialiste à venir.

Quoiqu'il se défende de tout mysticisme devant de nouvelles Tables de la loi, Bercis fait preuve d'un prophétisme quelque peu triomphaliste quant aux vertus de la proclamation de sa charte. On voit mal, en effet, comment elle pourrait faire l'économie d'une claire stratégie de lutte politique pour la réaliser. A réduire ainsi le socialisme à de nouveaux droits on peut craindre que son projet de déclaration de ces derniers (un peu « plaqué » en annexe, et où l'on trouve, entre autres droits fort opportuns : le renversement du capitalisme ou la jouissance des fruits du travail de l'entreprise) ne s'expose guère à être taxé de vœux pieux.

J.L.

**** « Pour de nouveaux droits de l'homme », par Pierre Bercis. Ed. J.C. Lattès***



PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI
22 NOVEMBRE

Tf.1 « Belphégor », série de Claude Barma. Première partie — 22 h 05.

Raah, Belphégor est de retour ! Le seul fantôme culturel de l'histoire du fantastique qui arpentait les parquets cirés du musée du Louvre reprend du service. Masque de fer, voiles noirs : la magie sera-t-elle aussi forte que dans les années soixante ?

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Tf.1. « L'Epi d'or », téléfilm de Fabrice Cazeneuve — 20 h 40.

Déprogrammé, reprogrammé, le voyage de noces perturbé de jeunes tourtereaux provinciaux. Avec Christine Murillo.

A2 « Les Victoires de la musique », en direct du Moulin-Rouge. Mise en scène de Jérôme Savary, réalisation d'André Flédérick — 20 h 35.

Et allez donc, médaillez, médaillez : il en restera toujours quelque chose. Les chouchous-shows se multiplient : aujourd'hui c'est le tour des musiques. Vive Rita Mitsouko et basta !

DIMANCHE
24 NOVEMBRE

Tf.1 « Hôtel des Amériques », d'André Téchiné — 20 h 35.

Deneuve avale des somnifères et s'endort sur une table de bistrot : beau comme l'antique.

A2 « Musiques au coeur », émission d'Eve Ruggieri : « le charme discret de l'opéra comique » — 20 h 35.

Agnès Host, Magali Damonte, Ghylaine Raphanaël et Laurence Dale se partage les joies des partitions de Massenet, Auber, Ambroise Thomas, Offenbach et les autres. J'allais oublier François Boieldieu et son ahurissante « Dame blanche » (voir aussi ci-contre).

« Projection privée », émission proposée par Marcel Jullian — 22 h 40.

Jacques Dufilho dit tout et le reste sur sa carrière, le théâtre et « l'Escalier » de Charles Dyer qu'il descend admirablement bien tous les soirs à l'Œuvre.

F.r.3 Cinéma de minuit : « L'Heure du loup », d'Ingmar Bergman — 22 h 35.

Isolement et incommunicabilité : l'un des chefs-d'œuvre d'Ingmar.

LUNDI 25 NOVEMBRE

T.f.1. « L'Avenir du futur », émission proposée par Jean-Pierre Hutin : « Les Mots pour le dire », de José Pinheiro. Débat : les méandres du cerveau — 20 h 35.

Le sang, la peur, les inhibitions, papa, maman, Freud et moi. Un voyage au bout de l'analyse avec transfert garanti sur Nicole Garcia, exceptionnelle.

MARDI 26 NOVEMBRE

T.f.1. « Au plaisir de Dieu », série de Robert Mazoyer d'après le roman de Jean d'Ormesson — 20 h 35.

Papi, mamie, tatie et les autres ou cent ans d'histoire de France à travers particule, argenterie de famille et cléricalisme galopant. Dépaysante rediffusion.

« La Princesse palatine, portrait d'une famille royale », émission de Michèle Porte — 22 h 05.

On ne change pas de milieu social : c'est toujours du beau linge. Non répertoriée par Arnaud Chaffanjon (le mec qui clapote chez les grands de ce monde : d'un humour féroce), la Princesse Palatine s'st répandue en confidence épistolaires sur la Cour de Louis XIV. Un déballage savoureux.

F.r.3. « La Maja nue », de Henry Koster — 20 h 35.

Les pinceaux de Goya et le corps d'Ava. Tant pis pour la VF !

MERCREDI
27 NOVEMBRE

T.f.1. « Colette », série de Gérard poitou-Weber. Troisième partie — 20 h 35.

« Le plus grand musée du monde », série de Jean-Marc Leuven. Première partie : « Le Temps des Pharaons » — 22 h 10.

Le non-événement de l'année.

Au départ, un projet ambitieux : raconter le Louvre en 13 émissions, à l'aide de stars internationales venues bavarder avec les Oeuvres d'art ; remonter le cours du temps et retrouver les pays, les époques, les civilisations d'origine. Las ! C'est lent, long, pesant, gai comme une contravention et d'un didactisme accablant.

F.r.3. Néo-polar : « L'Amour en gachette », téléfilm de Pierre Desagneau — 22 h 50.

Ce qu'il y a de plus chouette, dans cette série, ce sont les titres. Non ?

JEUDI 28 NOVEMBRE

T.f.1. « Questions à domicile », émission proposée par Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta. Invité : Jacques Delors — 20 h 35.

F.r.3. « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glaymar. IDF — 18 h 34.

Avec LA Ludwig, en chair et en os, à l'occasion de son récital du 9 décembre prochain à l'Athénée. Avec aussi, également prestigieux, Henri Dutilleux, aux lendemains de la création de son « Concerto pour violon ».

« Cinéma sans Visa », émission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud : « Le Vent », de Souleymane Cisse — 20 h 35.

La révolte de deux adolescents maliens coincés entre l'Afrique des traditions et celle de la modernité. Superbe.

Grandeurs et servitudes de l'opéra dit comique

L'Opéra comique n'est pas forcément drôle. Tout comme les escaliers roulants ne sont pas toujours rigolos. C'est un genre lyrique comme un autre, qui sait et peut parler de tout, de la légèreté comme du tragique, et que la France hérita des « intermezzi » même, donc plus italiens que l'Italie), sortes de petites pièces musicales débarquées sur son Hexagone au tout début du XVIIIe siècle.

Une vraie catastrophe, que ces premières imitations, si l'on prête, à leur sujet, attention aux propos d'un Voltaire estimant tout bonnement que l'on trouvait là un ramassis des « excréments du grand siècle de Louis XIV » Il fallut attendre un petit prodige bien de chez nous, Monsigny (1729-1817 pour les candidats au jeu des 1000 francs) avant d'assister à la naissance de l'Opéra comique breveté et d'appellation contrôlée. Parce qu'il était sorti enthousiasmé de « la Serva padrona », opéra « buffa » de Cimarosa, tout à la fois chose minuscule et partition délicieuse, Monsigny fut frappé par l'inspiration et pondit « les Aveux indiscrets », qui furent représentés sur les tréteaux populaires de la Foire Saint-Germain. Par la même occasion, il déclencha ce que l'on appelle la « querelle des Bouffons », véritable crêpage de chignon entre partisans des Italiens et défenseurs des Français qui permet d'entendre toutes les injures, y compris des insultes rousseauistes, lequel était suisse.

Puis le genre s'installa, se modifia (on revint au récitatif parlé, car le récitatif chanté ne convenait pas à la langue française, trop rugueuse au goût de certains) et perdura parallèlement à la réforme d'un Gluck, au règne d'un Mozart ou bien à l'éclosion du « grand opéra français » illustré par Mayerbeer. Invincible mais peu novateur. Etriqué dans ses conventions, bien que médaillé de la légion d'Honneur par compositeur interposé (Grétry, qui était belge).

On lui offrit une salle — Favart — pour lui tout seul, et des musiciens plus qu'honorables écrivirent pour lui. Bizet, avec « Carmen » ; Léo Delibes, avec « Lakmé » ou Massenet, avec « Manon » — trois oeuvres aussi coton à interpréter que bien des opéras de plus noble lignée. Pourtant, le dérapage était inévitable et l'on se mit à contempler de haut ce type d'ouvrage, à n'y voir qu'une sous-musique pour sous-chant, à le confondre avec l'opérette, sorte de cousine frivole pour public Second Empire particulièrement frivole..

Aujourd'hui les genres se mêlent plus aisément, les frontières s'estompent. On n'en est plus à ces querelles de chiffonniers qui avaient fait de Nietzsche un adepte de l'Opéra comique en général et de « Carmen » en particulier (principalement de l'air du « Toréador ») uniquement parce qu'il savait que ça embêterait Wagner... A présent, on va de l'un à l'autre. Le Palais Garnier reçoit « les Contes d'Hoffmann », traditionnellement montés salle Favart, et Régine Crespin est aussi géniale dans Offenbach que dans les « Dialogues des Carmélites ».. Exit la différenciation entre le beau style et le style frelaté ? Peut-être pas tout à fait puisqu'il demeure évident que « le Postillon de Longjumeau » n'a pas la valeur musicale de « Tannhaüser ». Mais quand même : vive la réhabilitation complète de l'Opéra comique !

PAR REMY ALBERT

THEME : LA RUBRIQUE CINEMA

Solution des mots fléchés du n° 623

R		D	D			V	I	E	
A	C	I	E	R		E	N	T	A
	A	S	P	E	C	T	S		M
	E	C	O	L	E		T	H	E
I	N	I	T	I	A	T	I	O	N
M		P		A		A	T	R	E
B	I	L	A	N		S	U	A	S
I	D	I		T	I		T	I	
B	O	N	S		F	R	E	R	E
E	L	E	V	E		E	U	E	S
R	E	S	E	R	V	E	R		S
A	S		N	E	I	L		R	E

Solution des mots croisés du n° 623

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	N	O	N	E		N	E	A	N	T
II	I	N	O		H	O	M	M	E	S
III	P	U	R	G	A	T	O	I	R	E
IV	P		M	I	S	A	T		F	T
V	A	C	A	D	E	M	I	E		S
VI	S	O	L	E		E	O	L	I	E
VII		P	I		A	S	N	A	M	
VIII	F	R	E	U	D		S	E	I	N
IX	O	I	N	T	E	S		I	T	E
X	U	N		E	N	L	I	S	E	S

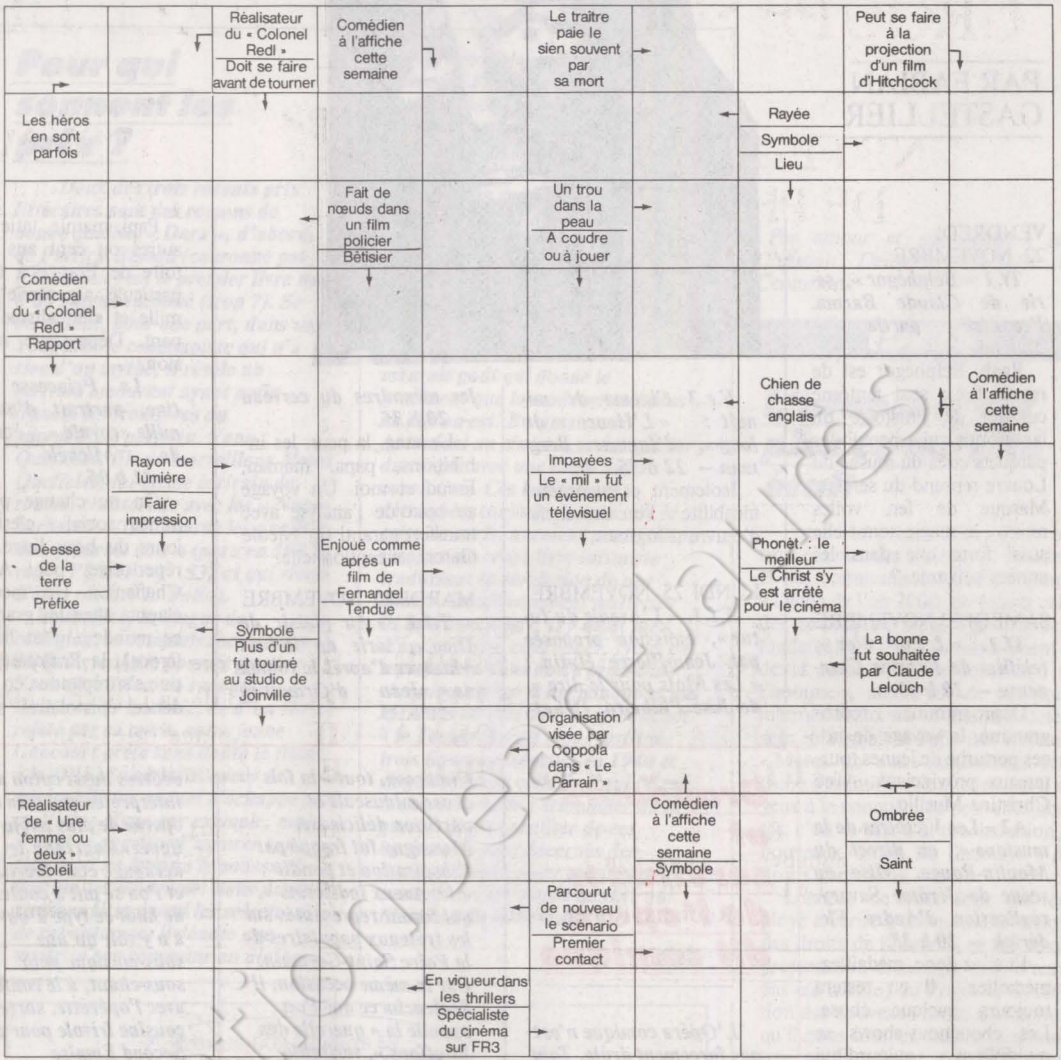



Pascal Lebrun

Les Mariannes sont lancées. Cette association est déjà la vôtre ou le sera bientôt. Elle a pour dessein d'informer, de former et d'agir et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer un colloque sur « Les femmes et le pouvoir », en février 1986.

Edwige Avice – Edith Cresson – Yvette Roudy.

Renvoyez-nous vite votre adhésion, vos suggestions et votre chèque. Merci.
Permanence téléphonique : 45.00.73.11.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : .....

Prénom : .....

Profession (facultatif) :

.....

Adresse : .....

.....

.....

Tél. : .....

Souhaite adhérer à l'Association
– cotisation de membre actif : 150 F
– cotisation de soutien à partir de : 250 F

Vos propositions pour l'Association :

Libellez et retournez votre chèque à :
« Les Mariannes » : boite postale 96. 75160 Paris Cedex 04.

GROUPE SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE

UNE FÉDÉRATION DE PETITES ET MOYENNES BANQUES

AU SERVICE DES PME-PMI ET DES PARTICULIERS

NOTRE EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

5, BOULEVARD DE LA MADELEINE
75001 PARIS - TÉL. (1) 42 61 51 30

SOCIÉTÉ DE BANQUE DE BOURGOGNE - 42, rue Denon - 71000 CHALON-SUR-SAÔNE
SOCIÉTÉ DE BANQUE MIDI-PYRÉNÉES - 1, rue Abellan - 09300 LAVELANET
SOCIÉTÉ DE BANQUE DU NORD - 81, bd de la Liberté - 59800 LILLE
SOCIÉTÉ DE BANQUE DE NORMANDIE - 22, place Jules-Ferry - 76600 LE HAVRE
SOCIÉTÉ DE BANQUE DE PROVENCE - 76 bis, cours Lafayette - 89000 TOULON

Également à Agen, Aix-en-Provence, Beaune, Bordeaux, Bormes-les-Mimosas, Caudebec-en-Caux, Dijon, Hyères, La Londe, La Seyne-sur-Mer, La Valette-du-Var, Le Havre, Le Luc-en-Provence, Lillebonne, Louhans, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Nîmes, Pau, Roubaix, Rouen, Toulouse, Valence, Villeurbanne, Région Parisienne.

STUDIO 44

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création
.la gestion
.l'organisation
.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

PETITES ANNONCES

TARIFS

Trois lignes minimum, 30 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

DEMANDE D'EMPLOI

Réf. 22.11. 51 ans, diplômé de l'enseignement d'administration des entreprises, possédant une solide expérience de l'agriculture méditerranéenne et de la gestion d'entreprise, recherche poste de direction ou de conseiller d'organisation publique ou professionnelle.

Ecrire au journal qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 15.11. Recherche chirurgien-dentiste pour installation populaire dans la Drôme. Clientèle potentielle 10 000 personnes.

Se mettre en contact avec Monsieur MIOLANE. Tél. : (16) 75.72.00.32 aux heures de repas.

DIVERS

Réf. 22.11. Si vous désirez vous installer comme photographe indépendant nous vous proposons un fond de studio photographique à Paris près d'une grande gare. Le C.A. est à 80 % réalisé sur les travaux. Possibilités de développement. Prix : 300 000 F.

Tél. : aux heures de bureau du mardi au samedi au 16 (1) 43.43.00.88.

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre à PALAISEAU Salle Guy Vinet de 10 h à 20 h IIe Festival du livre sur le thème « l'Homme et son environnement ». Près de 100 auteurs seront présents pour dédicacer leurs ouvrages, parmi lesquels Alain Bombard, Yvette Roudy, Henri Laborit, etc.

GROUPE CIC.
NOS BANQUES VOUS OUVRENT LE MONDE.



Forte d'un réseau international qui se développe au sein du Groupe CIC, votre banque vous met en prise directe avec le monde. Avec elle, vous traitez rapidement vos opérations bancaires internationales, vous êtes conseillé pour vos importations, vous trouvez une aide pour choisir des partenaires commerciaux et financiers. Votre banque s'ouvre sur le monde. Avec elle, vous irez plus loin.

BANQUE BONNASSE FRERES
BANQUE REGIONALE DE L'AIN
BANQUE REGIONALE DE L'OUEST
BANQUE SCALBERT DUPONT
BANQUE TRANSATLANTIQUE
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
CREDIT INDUSTRIEL DE NORMANDIE
CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST
SOCIETE BORDELAISE DE CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
SOCIETE LYONNAISE DE BANQUE
SOCIETE NANCEIENNE DE CREDIT INDUSTRIEL ET VARIN-BERNIER

CIC-UNION EUROPEENNE, INTERNATIONAL ET CIE

PLUS PROCHE POUR ALLER PLUS LOIN

Groupe CIC

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325

© Fondation Jean-Saurès